

Les travaux du pont sur le fleuve progresseront tel que prévu

Tout danger est conjuré à Ottawa

L'arrêté ministériel du 4 mars n'aurait pas force de loi

Par GÉRALD GODIN

L'arrêté ministériel du 4 mars dernier, autorisant la construction d'un pont sur le St-Laurent en face de Trois-Rivières, n'aurait pas force de loi, a cause de certains vices légaux. C'est ce qui ressort d'une conversation téléphonique que nous avons eue avec un haut fonctionnaire du ministère fédéral des Transports. Cet interlocuteur nous a même dit: "On peut se demander si le Cabinet a déjà approuvé quelques plans et devis que ce soit".

Voici, rapportée aussi fidèlement que possible, la conversation entre ce fonctionnaire et nous.

— Qu'advient-il du pont de Trois-Rivières sur le St-Laurent?

— Le projet fait l'objet d'une révision de la part du ministre des Transports, l'hon. Georges McIlraith.

— Pourquoi le revise-t-on?

— A cause de certains problèmes légaux relatifs à l'arrêté ministériel approuvé par le Cabinet Diefenbaker le 4 mars dernier.

— Quels sont ces problèmes?

— L'arrêté ministériel approuvait des devis et un site conformément à un plan annexé à l'arrêté. Or, il semble qu'il y ait plusieurs plans qui accompagnent l'arrêté. Le gouverne-

ment ne sait plus à quel plan se réfère l'arrêté ministériel. On peut se demander, dans la situation actuelle, "if any plans were approved at all by the Cabinet" (si le Cabinet a approuvé quelque plan que ce soit).

N. D. L. R.

Cette entrevue téléphonique avec un haut fonctionnaire du Ministère des Transports à Ottawa, s'est déroulée vers quatre heures de l'après-midi, c'est-à-dire quelques heures avant que Me François Nobert, revenu d'Ottawa, ne livre au Nouvelliste les résultats de son voyage.

— Cela signifie-t-il que le projet est gelé?

— "I would not say that"... le ministre des Transports a tenu à rencontrer les membres de la Corporation du Pont, pour faire le point et pour éviter de brusquer quoi que ce soit, ou de prendre des mesures arbitraires.

— Ainsi, la construction du pont n'est pas retardée indéfiniment?

— Tout ce que je puis vous dire, c'est que le ministre étudie le projet à nouveau.

Un bébé bleu

L'arrêté ministériel du quatre mars dernier, qui deviendra aussi célèbre dans l'histoire du pont de Trois-Rivières, que la lettre d'amour de John Profumo à Christine Keeler dans l'histoire du scandale anglais de l'été dernier, avait eu une naissance difficile.

Il convient peut-être de rappeler aujourd'hui, alors qu'il vient d'échapper de justesse à sa révocation par le Cabinet des ministres, dans quelles circonstances troublées, il vit le jour.

C'était le quatre mars. Deux témoins oculaires nous ont appris ce qui s'était passé à Ottawa, ce jour-là. Il restait 35 jours avant la votation. Le parti conservateur était aux abois. C'était dans le feu de la campagne électorale. En pleine tournée, l'honorable Léon Balcer se rendit précipitamment à Ottawa en avion, pour décrocher l'arrêté qui assurerait sa victoire dans le comté, en même temps que le pont pour la région.

A Ottawa, dès la descente d'avion, ce fut la course aux ministres. Il fallait obtenir quorum au Cabinet. Enfin, (Voir: Un bébé bleu page 4)



L'intervention de Me François Nobert permet de clarifier la situation

Par Paul-Emile PLOUFFE

La construction du pont sur le fleuve Saint-Laurent n'est nullement compromise. Elle ne subira non plus aucun délai. Mais c'est de justesse qu'elle a échappé à un retard qui n'aurait pu que nuire au projet.

Une intervention opportune à Ottawa de Me François Nobert, c.r., secrétaire de la Corporation du Pont, a permis de clarifier une situation qui avait intrigué l'hon. George McIlraith à la suite de représentations faites par des hauts fonctionnaires du ministère fédéral des Transports.

Les points essentiels qui ressortent d'une déclaration faite par Me Nobert à son retour d'Ottawa sont les suivants:

- Un ou des fonctionnaires visiblement opposés à la construction du pont de Trois-Rivières ont voulu remettre en cause une affaire réglée.
- L'arrêté ministériel adopté par le gouvernement en conseil, le 4 mars 1963, pour approuver les plans soumis par la Corporation du Pont sur le site choisi est parfaitement légal. Cette opinion est confirmée par le ministre de la Justice.
- La Corporation du Pont soumettra, ces jours-ci, les dessins géométriques de l'ingénieur conseil Georges Demers à l'approbation du cabinet provincial.
- Tel que prévu, des soumissions seront demandées à la mi-novembre de façon que les travaux au sol puissent être entrepris un mois plus tard.
- M. Nobert aura bientôt une autre entrevue avec le ministre des Transports.

Des objections

La nouvelle publiée par Le Nouvelliste, hier, sous la signature de notre confrère G. Godin, a créé une véritable commotion au sein de la population trifluvienne et de la région. Elle a même donné lieu à une dérogation publique de la part de membres de la Commission qui assistaient au déjeuner hebdomadaire du club Richelieu.

Le secrétaire de la Corporation a relaté qu'il s'est rendu à Ottawa, à l'insu de ses collègues. C'est ce qui explique que ceux-ci aient nié l'affaire au début de l'après-midi.

M. Nobert a de plus souligné que le titre ne rendait pas vraiment l'idée de l'information en laissant croire que le gouvernement fédéral refuse les plans et le site du pont. Mais le reste était rigoureux-

ment précis. Des objections avaient été faites par des hauts fonctionnaires aux plans et devis. Nous continuons de servir le droit d'approuver tous les plans. Nous continuons de nous préparer pour demander

La révocation de cet arrêté ministériel serait un scandale

Le député de Trois-Rivières aux Communes a déclaré que ce serait un scandale, si le gouvernement Pearson révoquait l'arrêté ministériel adopté par le gouvernement précédent pour autoriser la Corporation du Pont de Trois-Rivières à construire la traverse routière sur le fleuve Saint-Laurent selon les plans déjà acceptés.

L'hon. Léon Balcer, qui était ministre des Transports à Ottawa au moment où la décision du gouvernement général en conseil fut prise, a affirmé qu'une telle attitude retarderait le progrès économique de notre région de plusieurs dizaines d'années.

"Toutes les alternatives ont été considérées dans le temps, dit M. Balcer. La décision a été prise après une étude complète et de longs pourparlers avec le gouvernement provincial et la Corporation du pont."

"La formule que nous avons trouvée comporte des dépenses de la part du gouvernement d'Ottawa, mais nous avons considéré que ces dépenses étaient parfaitement justifiables à cause du besoin évident d'un pont sur le Saint-Laurent, à Trois-Rivières."

vis et M. McIlraith a jugé nécessaire de convoquer Me Nobert pour faire le point de la situation.

Autre entrevue

A cause des problèmes créés par la mise en tutelle des gens de mer, le ministre des Transports n'a pu consacrer tout le temps qu'il aurait voulu à l'étude du dossier du pont de Trois-Rivières. Il s'entre-tiendra à nouveau avec M. Nobert prochainement. Ce dernier se propose de se faire accompagner alors de M. Georges Demers, ingénieur conseil de la Corporation, et d'un expert sur le mouvement des glaces sur le fleuve. Car ce semble le principal argument soulevé par les objecteurs.

M. Nobert a remis à M. McIlraith, à l'occasion de cette entrevue, une copie des plans montrant la topographie au site du pont projeté et les dimensions arrêtées pour ce pont. Tout est conforme aux plans approuvés par l'arrêté ministériel du 4 mars, depuis le tirant d'air jusqu'aux traverses principales, en passant par les traverses principales. Bien plus, sous les traverses adjacentes, on donne plus d'espace que requis.

"Nous continuons"

"Nous continuons l'application de notre programme tel que prévu", a dit M. Nobert. Le prochain stade consistera à faire approuver les dessins géométriques de notre ingénieur conseil par le gouvernement provincial. Car, comme le gouvernement de Québec garantit les emprunts de la Corporation du Pont, il s'est ré-



Me François Nobert



M. George McIlraith



Me Léon Balcer

Dossier sur
l'autoroute
présenté au
gouvernement
en février

Les terroristes
du FLO à l'oeuvre?

Lire en page 3

Retour des marins au travail

MONTREAL (PC) — Les membres du Syndicat international des marins ont décidé de retourner au travail au cours d'une réunion de leur syndicat hier soir au marché Atwater, à Montréal.

Il n'a pas encore été possible de savoir quand les marins retourneront au travail.

Les dirigeants du syndicat n'ont pu être rejoints pour plus amples informations.

Quelque 1,500 marins ont assisté à la réunion que présidait M. Hal Banks. La réunion a commencé à 7 heures

p.m. et a commencé à se disperser vers 8 h 30 p.m.

Les membres du SIM ont quitté les navires fluviaux, les remorqueurs et les dragueurs vendredi dernier et leur syndicat de même que quatre autres syndicats maritimes ont été placés sous tutelle.

Un peu plus tôt à Ottawa, le juge Victor L. Dryer, président de la commission de tutelle, avait déclaré que le président du SIM, M. Hal Banks, s'était engagé à coopérer avec la commission de tutelle afin de mettre fin au walk-out.

Reprise du service à la traverse de Sorel

SOREL — Le service des traversiers qui fait la navette entre Sorel et l'Île St-Ignace a repris, ce matin, à six heures. Il était interrompu depuis dimanche soir alors qu'une trentaine de membres du syndicat de l'Union internationale des Gens de Mer avaient débrayé pour aller participer à la marche sur Ottawa.



Hal Banks: Il doit s'avoiser vaincu (Téléphoto PC)

Banks s'engage à coopérer avec les trois curateurs

OTTAWA (PC) — M. Hal C. Banks s'est engagé à coopérer avec la commission de tutelle fédérale pour mettre fin à la grève du Syndicat des marins qui paralyse la navigation dans les Grands Lacs, a annoncé hier soir le juge Victor L. Dryer.

Le président de la commission de tutelle nouvellement instituée par le gouvernement pour écarter les syndicats de marins, a donné une conférence de presse quelques heures après avoir, en compagnie de ses deux collègues, eu un entretien privé avec M. Banks.

Il a déclaré que la promesse de coopération de M. Banks "portera des fruits très bientôt."

Ajouta même que le juge Dryer donnait sa conférence

de presse, le président du SIM participait à une réunion massive des marins en grève à Montréal.

Plus tôt jeudi, le gouvernement fédéral avait promis "entière protection" aux marins en grève qui retourneraient à leurs navires.

Entre-temps, a déclaré le juge, l'intention de la commission de tutelle est de laisser les dirigeants syndicaux poursuivre l'administration de routine jusqu'à ce qu'on décide de nouvelles mesures à prendre. Mais la Commission s'adonnera à une étude interne approfondie du SIM et des autres syndicats.

Cela veut dire que M. Banks et ses adjoints, qui ne se sont pas privés de critiquer de fa-

Aujourd'hui

- Arts 5
- Bandes illustrées 23
- Carnet mondain 8
- Cinéma 5
- Circulation maritime 22
- Classées 21-22-23
- Convocations 21
- Courrier de Mamie 8
- De l'image au son 5
- Editoriaux 4
- Finance 9
- Isidore 12
- Mots croisés 23
- Nécrologie 23
- Plume et Plumeau 8
- Polichinelle 13
- Radio-TV 5
- Rég. 12-14-16-17-18-19-20 6-7
- Shaw, et G'Mère 6-7
- Sports 10-11

DÉCÈS

- Comeau, M. Ferdinand
- Grenier, M. Alphonse
- Lamy, Mme François
- Massicotte, M. Maurice

LES SONDAGES GALLUP

(Institut Canadien de l'Opinion publique)

La majorité des gens opposés à la hausse de salaire des députés

Pres de six personnes sur dix ont exprimé leur désapprobation de la récente augmentation de l'indemnité des députés canadiens. Environ trois sur dix approuvent la hausse et les autres n'ont pas d'opinion.

De ceux qui désapprouvent, la principale raison invoquée est que cette augmentation est trop forte. D'autres disent que leur salaire précédent était suffisant; que les pensions auraient dû être augmentées auparavant; que les députés ne méritent pas plus d'argent.

Parmi ceux qui approuvent, 24 pour cent disent qu'il est nécessaire de payer pour avoir de bons hommes dans la politique et 25 pour cent donnent pour raison que les dépenses des députés sont très élevées tandis que 11 pour cent prétendent qu'ils la méritent.

Les cultivateurs sont tout particulièrement opposés (72 pour cent) à ces augmentations tandis que les professionnels et les hommes d'affaires sont ceux qui désapprouvent le moins — 45 pour cent.

La question:

"Comme vous le savez, l'indemnité annuelle des députés fédéraux a été augmentée de \$10,000 à \$18,000. Approuvez-vous ou désapprouvez-vous cette hausse?"

Approbation	28%
Désapprobation	50%
Indécis	13%

La grande majorité de ceux qui désapprouvent cette augmentation ont donné les raisons suivantes.

Augmentation trop considérable	(59% des voteurs)
Leur salaire était déjà assez élevé; ils ne le méritent pas	35%
(Voir: La majorité des gens page 4)	25%



(Photo Le Nouvelliste)

DANS LE CADRE DES cours d'éducation patriotique, M. Bernard Benoit, directeur des relations extérieures de l'Alliance, a prononcé une conférence mercredi au Capital devant les étudiants et étudiantes de Trois-Rivières. Sur cette photo, de gauche à droite, M. Armand Alain, inspecteur régional du Département de l'Instruction publique, le Dr Conrad Gadin, président du comité d'éducation patriotique de la SSJB et maître de cérémonie, M. Bernard Benoit, M. Bruno Sigmen, président régional de la SSJB, M. Hervé Brousseau, compositeur, chansonnier et artiste invité, M. Georges Meyers, directeur général de la SSJB.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui

"De 1850 à 1900, nous contrôlions une bonne partie de notre économie", déclare M. Benoit

"Le savez-vous? De 1850 à 1900, la province de Québec était plus riche qu'elle ne l'est aujourd'hui, car alors, nous contrôlions une bonne partie de notre économie, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Voilà qui devrait nous faire réfléchir." Celui qui s'exprime ainsi, c'est M. Bernard Benoit, directeur des relations extérieures de l'Alliance, compagnie d'assurance-vie. Il prononçait une conférence devant les étudiants et étudiantes de Trois-Rivières à l'occasion d'une journée d'éducation patriotique, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste. Il avait intitulé sa conférence "Libération ou révolution". Pour faire le point actuellement, il faut remonter dans l'histoire. Le laps de temps entre 1760-1800 a permis aux 60,000 habitants qui formaient la petite colonie de se rattacher plus fortement à son sol et d'assurer sa survie. Au siècle suivant, grâce à la clairvoyance et à l'action du clergé, on entra dans une période d'éducation, avec la fondation des collèges de toutes sortes. Ce siècle, on peut le diviser en deux parties. Dès 1850, nous entrons dans une ère de prospérité. A cette époque, les Canadiens français étaient propriétaires de sept banques, alors qu'il ne nous en reste que deux. La province de Québec contrôlait l'industrie du cuir, du textile, le commerce d'épicerie.

Depuis le début du siècle,

nous avons tout perdu, alors que nous ne possédons que 10 à 15% de notre économie. "Nous avons le nombre, alors que nous sommes les valets, alors que nous pourrions être les maîtres." Pour prouver son avancé, à savoir que seuls 10 à 15% de notre économie nous appartient, il nous fit faire un voyage à travers la province de Québec. L'Abitibi a deux principales richesses, les mines et l'agriculture. On ne compte plus les mines qui appartiennent à des compagnies étrangères, alors que nous n'en possédons que deux. Du côté agricole, nous retrouvons des colons qui peinent et travaillent.

(Voir: "De 1850 à page 23")

Le biculturalisme est chimérique, dit M. Caden

"Deux cultures ne peuvent être développées de la même façon; il est très rare de posséder deux cultures sur le même plan. Aussi, je suis personnellement convaincu que le biculturalisme est chimérique". Telle est la conclusion d'une conférence de M. José Caden, journaliste et écrivain de Shawinigan devant les membres de la Chambre de Commerce aînée du Cap-de-la-Madeleine mercredi soir, lors de leur souper mensuel, au restaurant Penn-Mass.

M. Caden a dit notamment "qu'il est indubitable que toute notre culture se perde dans une langue, notre langue originelle et maternelle".

Poursuivant son exposé, le conférencier a exprimé que le bilinguisme, le trilinguisme ou le multilinguisme sont souhaitables, mais quant au biculturalisme, c'est une utopie de croire à la possibilité de deux cultures, développées d'égale façon. L'orateur n'a pas ménagé ses paroles à l'endroit des fonctionnaires de langue anglaise qu'il a qualifiés de paresseux. "C'est une honte, dit-il, que nos fonctionnaires anglais ne connaissent qu'une langue, leur langue maternelle. Les Canadiens français, eux, n'hésitent pas à apprendre les deux langues officielles du pays". (Voir: Biculturalisme page 23)



(Photo Le Nouvelliste)

M. JOSE CADEN, JOURNALISTE, était le conférencier invité de la Chambre de Commerce aînée du Cap-de-la-Madeleine, mercredi soir, lors du souper mensuel de ce groupement. Nous reconnaissons, sur la photo ci-dessus, M. Caden, à gauche, causant avec le président de la Chambre Senior, M. Henri Garneau.

ON DEMANDE VENDEUR D'ASSURANCE

Nous désirons offrir à un homme agressif et posé d'initiative une position de représentant des VENTES dans la région de Trois-Rivières. Celui-ci représentera une des plus importantes compagnies d'assurance automobile au Canada.

La personne à qui nous désirons offrir cette opportunité unique, devra avoir les qualifications suivantes:

- Agé d'environ 30 ans
- Préférentiellement marié
- Bilingue
- Doit posséder une automobile de modèle récent.

Cette position offre un salaire basé sur une commission avec une garantie d'au moins \$425.00 par mois et autres avantages.

Le candidat choisi pourra gagner un salaire approchant les cinq chiffres, dépendant de ses efforts. Il sera aidé par un programme d'annonces Nationales et Locales.

Notre compagnie offre des bénéfices tels que: Assurance accident maladie, pension, etc.

Cette position est permanente et l'applicant devra posséder les qualifications mentionnées.

S'il vous plaît, vous adressez par écrit à:

BOITE POSTALE 220
VILLE MONT-ROYAL
MONTREAL, QUE.

MM. Richard et Pépin en appel

M. Lucien Richard, par son procureur, Me Jacques Lacourrière, a obtenu la permission d'appeler d'un jugement de l'honorable juge Léon Lajoie de la Cour Supérieure.

dans le sous-sol, par suite de l'absence d'un isolant imperméable sur le ciment.

La Cour avait décidé que l'entrepreneur était responsable de cette lacune.

M. Gaston Pépin, défendeur dans la cause principale, a obtenu la même permission par son procureur, Me Pierre Garneau, comme demandeur reconventionnel.

En demande principale, l'honorable juge Léon Lajoie avait décidé que M. Pépin devait rembourser la balance de \$860 dus à M. Richard sur le contrat de la construction de sa maison et en demande reconventionnelle, le juge avait condamné M. Richard à payer à M. Pépin une somme de \$725 à cause d'une infiltration d'eau

Les marées

Rasses
minuit 24 min. — 1 h. 24 p.m.
Hautes
4 h. 13 a.m. — 5 h. 16 p.m.



Gérald Martineau
1547 rue Notre-Dame
Téléphone FR. 5-1433

Vente Rexall à 1¢

2 DERNIERS JOURS

2 ARTICLES POUR 1

LE PRIX DE

PHARMACIE

MADELON

René Blouin L. Ph. Prop.

82, Boul. STE-MADELEINE

CAP-DE-LA-MADELEINE

FR 5-4821

Troubles de transmissions automatiques?

N'ATTENDEZ PAS!

APPELEZ

TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

SERVICE LTÉE

FR 5-0741

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.

JOLIES ET PEU ENCOMBRANTES

LES FOURNAISES

Entreprise

Complètement reconstruit pour fournir une fournaise plus puissante avec une capacité de 35,000 BTU par heure. Le nouveau panneau d'en avant, d'un métal attractif, ajoute une nouvelle beauté et en même temps fournit une plus grande circulation de chaleur. Les deux teintes de brun s'harmonisent à tout décor. Un éventail circulaire est accessible comme équipement au choix. Hauteur: 34 1/2" - Largeur: 19" - Profondeur: 25 1/2" (avec réservoir).

REGULIER \$86.25

\$64.95

SANS RESERVOIR

Morin & Frères

65, BOUL. STE-MADELEINE

CAP-DE-LA-MADELEINE

FR 5-7751

Durant les fins de semaine

Deux propriétaires d'autobus désirent transporter les étudiants du Séminaire

Deux propriétaires d'autobus d'écoliers ont demandé à la Régie un permis spécial pour transporter les étudiants du Séminaire St-Joseph aller et retour, toutes les fins de semaines à l'occasion du congé hebdomadaire. Ce sont M. Jacques Paquin, de St-Tite et M. Lavoie, de La Bastonne.

La première cause entendue fut celle de M. Paquin qui demanda en premier lieu un permis pour le transport des écoliers le midi dans les rangs. Il n'y a pas eu d'opposition. En second lieu, il demandait l'autorisation de transporter les élèves du Séminaire St-Joseph, environ une trentaine à St-Tite, St-Séverin et Hérouville le samedi avec départ de l'institution à 11 h. et retour le dimanche soir pour 9 h. Il exige une somme de \$2 par élève, aller et retour.

Il y a eu opposition de la part de Carier et Frère dont M. Roger Carier exposa les horaires de ses autobus pour ces trois endroits. Or, il faut environ deux heures, trente minutes aux autobus de Carier et Frère pour relier Trois-Rivières aux villages ci-dessus mentionnés. Les élèves arriveraient chez eux à 2 h. 30 le samedi et devraient repartir avant le souper le dimanche.

Les trois pères de famille qui sont venus témoigner en faveur de M. Paquin ont déclaré qu'ils voyaient un grand avantage au transport régulier par M. Paquin qui amène les élèves chez eux en un temps de une heure ou une heure et demi. Ils arrivent donc à temps pour dîner le samedi et peuvent repartir de chez eux après le souper le dimanche.

Me Bhärer, procureur de l'Association des propriétaires d'autobus a voulu prouver à la Régie que M. Paquin avait fait au moins quatre voyages illégalement, en plus de demander à la Régie de suspendre le transport de M. Paquin. Me Guy Lebrun s'est vigoureusement opposé aux allégations de Me Bhärer en allant jusqu'à témoigner

lui-même à l'effet qu'il avait obtenu pour son client des autorisations spéciales pour effectuer le transport en question durant quatre fins de semaines et en disant à Me Bhärer qu'il n'avait pas d'ordre à donner à la Régie. La cause a été prise en délibéré.

Cause de M. Lavoie

M. Lavoie demandait deux permis: l'un pour transporter les équipes sportives de La

Touque aux lieux de rencontre avec d'autres équipes, Grand-Mère, Shawinigan, etc. Il sou-

(Voir: Deux page 23)

TOUX OPINIÂTRES
Bronchites - rhumes
Employez le sirop
MARC-O-SEDA
de **MARC-O**
TRÈS EFFICACE!
En vente dans la région

A VENDRE EDIFICE COMMERCIAL GRAND-MÈRE

2 magasins, 3 étages, situé sur la 4^e Avenue, Grand-Mère, avec terrain adjoint sur la 7^e Avenue.

Aussi à vendre: Bureau de dentiste, frigidaire et poêle électrique, etc.

S'ADRESSER A:

291, Ave du Plateau, Grand-Mère
ou Téléphonez LE. 8-2979

SERVICE INTERURBAIN 5 AVANTAGES MARQUANTS

- TRAJET EXPRESS
- DURÉE: 2.h 15 min.
- 12 VOYAGES PAR JOUR
- AUTOBUS CLIMATISÉ AVEC TOILETTES
- ÉCONOMIQUE

Le moteur d'un autobus s'enflamme

Un court-circuit serait à l'origine d'un début d'incendie qui a causé de légers dommages au moteur d'un autobus de la Compagnie de Transport St-Maurice, vers 7h35, hier soir, en face du 2191 rue Des Cheneaux, Trois-Rivières.

Les sapeurs du poste de police No 2, sous les ordres du lieutenant Jos. Cartier, ont été dépêchés sur les lieux. Ils ont pu tôt fait de maîtriser l'élément destructeur.

Prenez vos aises-prenez l'autobus!

TROIS-RIVIÈRES

À MONTRÉAL

2⁹⁵

ALLER

5³⁵

ALLER-RETOUR



Appelez PROVINCIAL pour renseignements...FR. 4-2944

PROVINCIAL

LE MOYEN MODERNE, PRATIQUE DE S'Y RENDRE

L'autoroute Montréal-Trois-Rivières-Québec

Le dossier remis au gouvernement en février

L'hon. Balcer fêté au Manège

Une grande partie d'huitres aura lieu, ce soir, à 8 heures, au Manège militaire, en l'honneur de l'hon. Léon Balcer, député de Trois-Rivières aux Communes. Cette fête est organisée par un groupe d'amis.

A cette occasion, le député de Trois-Rivières prononcera un discours au cours duquel il sera sans aucun doute question du pont sur le fleuve, qui fait les manchettes, ces jours-ci.

Outre M. Balcer, les orateurs au programme sont l'hon. Paul



M. GUY POLIQUIN, président de l'Office des Autoroutes du Québec, était le conférencier invité au club Richelieu de notre ville, hier midi, au Château de Blois. Ci-haut, on reconnaît l'ancien Trifluvien en compagnie de son père, de quatre de ses frères, de son beau-frère et du président du club, M. Paul-André Gagnon. De gauche à droite, MM. Jean-Jacques Poliquin, Sylvio St-Amant, beau-frère du conférencier, M. Jean-Baptiste Poliquin, père de M. Guy Poliquin, M. Paul-André Gagnon, le conférencier, ainsi que MM. Rosaire, Bernard et Paul-Albert Poliquin.

Sentence le 29

Trois prévenus se reconnaissent coupables de vols

Trois Trifliviens d'âges divers ont plaidé coupables, hier matin, à une série d'accusations de vols par effraction à l'entrepôt de la maison J. B. Lorange, sur les quais de Trois-Rivières. Tous les vols ont été perpétrés entre mars et septembre.

Tout trois connaîtront leur sentence le 29 courant.

Le plus efficace des trois, Gilles Pelletier, était accusé d'avoir volé pour \$185 de bijoux en six expéditions différentes. Il s'était emparé, pour le vendre, de deux coffres d'outils-jouets de trois banquiers, d'un jeu de voitures de course électriques, d'un camion-remorque en plastique, d'un chien en peluche, d'un jeu de bingo, de deux téléphones-jouets, d'une poupée, de deux camions-pompiers jouets et d'un jouet électrique miniature.

Le deuxième avait mené à bien trois incursions dans l'entrepôt Lorange. Il s'agit de Charles Thiffault. Les objets volés avaient une valeur globale de \$7195. Il s'agissait de poupées, camions, téléphones, chiens de peluche et jouet électrique miniature.

Le troisième, Fernand Tremblay, avait volé pour \$231

Pour faire face aux obligations de l'administration actuelle

Hausse de la taxe foncière?

Ce matin, au Palais de Justice

L'hon. juge Laroche présidera l'ouverture 1963 des Assises

Le terme 1963 des Assises de Trois-Rivières s'ouvrira, ce matin, à 10 heures, sous la présidence de l'honorable juge Roger Laroche. Au cours de cette première séance, le tribunal s'occupera d'établir l'agenda des Assises en fixant la date de chaque cause.

On sait déjà qu'en vertu d'une ordonnance spéciale du procureur général de la province, l'appel des jurés ne se fera que mardi prochain, parce que l'ouverture des Assises tombe un vendredi.

Par Paul-Emile GUY

A la suite de la Commission scolaire, le conseil de ville de Trois-Rivières devra-t-il augmenter le taux de la taxe foncière pour faire face aux obligations de l'administration actuelle? C'est la question que les contribuables se posent présentement en songeant que la Commission scolaire a imposé, récemment, une augmentation de \$0.40 du \$100, portant ainsi le taux de \$1.10 à \$1.52.

Questionnée à ce sujet, une personnalité importante de l'hôtel de ville n'a pas voulu se compromettre à ce sujet, soulignant que présentement il s'agit d'une question de principe, difficile de faire des prévisions, du fait qu'on ne sait pas encore s'il y aura un surplus ou qu'on ne connaîtrait pas encore quel pourcentage le montant du surplus net, si surplut, il y a.

Selon toute probabilité, il faudra songer à hausser le taux de la taxe foncière, mais à cette période de l'année, il semble difficile de se former une idée à ce sujet.

Le rapport que fera le gérant municipal, au début du mois de novembre, sur les opérations budgétaires de la présente année permettra de savoir un peu l'orientation que pourra prendre le conseil au sujet de la taxe foncière.

A tout événement, on laisse entendre que l'étude du budget pourrait commencer plus tôt, cette année, soit dès le début de décembre, si la chose est possible.

On se souviendra que l'an dernier, lors de l'étude du budget qui précède la tenue de la (Voir: Hausse page 23)

Le feu mis à un camion de l'Armée

Les terroristes du FLQ de nouveau à l'oeuvre?

Par Pierre COURTEAU
Les membres d'une cellule trifluvienne du Front de Libération Québécois (FLQ) seraient à l'origine d'un début d'incendie qui a causé de légers dommages à un camion de la Défense Nationale, un peu après minuit, dans la nuit de mercredi à jeudi.

C'est du moins ce qu'il est permis de croire après qu'un quidam eut averti le service des nouvelles d'une station radio-phonique locale, qu'un camion de l'Armée, stationné au Manège militaire, était la proie des flammes et que c'était la l'oeuvre du FLQ.

Le tenante à la route ont été endommagés. La rapide intervention des sapeurs a permis d'é

éviter que les flammes se communiquent au réservoir d'essence.

L'on croit que le ou les auteurs ont siphonné un peu d'essence qu'ils ont ensuite répandue sur le pneu, avant de mettre le feu. D'ailleurs, le bouchon du réservoir a été enlevé.

Sur un pied d'alerte

Les trois corps de police municipale, provinciale et fédérale sont actuellement dans un état d'alerte à la suite de ce qui semble être le premier acte officiel de terrorisme à Trois-Rivières. Apparemment,

Lors de la dernière séance

Les chroniqueurs ont respecté le huis clos

Par Paul-Emile GUY

Pour répondre à certaines remarques faites par des membres du conseil de ville de Trois-Rivières relativement à l'imposition du huis clos, lors de la dernière séance, nous devons dire que les chroniqueurs présents aux délibérations de nos édiles ont observé parfaitement le huis clos demandé par le gérant municipal, M. Roger Lord, et des échevins sur des questions spécifiques.

Il s'agissait plus spécialement de ne pas relater les discussions de nos édiles sur les négociations entre la cité et le Syndicat des Services extérieurs, parce que la cause est pendante devant la Cour, ce que les chroniqueurs municipaux, croyons-nous, ont fait consciencieusement.

Ce qui a été rapporté de cette partie de la séance du conseil de ville concerne la décision des échevins de tenir une séance spéciale pour faire le point sur la question et renseigner les nouveaux échevins sur la position de la cité dans le conflit. Ce que nous trouvons tout à fait raisonnable et ne contrevient nullement aux exigences de la loi qui demande de ne pas discuter en public de la question, parce que, présentement, elle est devant la Cour.

Dans notre nouvelle, il n'est question que de tenir une assemblée spéciale sur le sujet et de la discussion vive qui a

Nous connaissons vos ennuis, dit M. Poliquin au Richelieu

Par Claude HEROUX

"Les ennuis dont vous souffrez constamment sur la route 2, sont connus depuis longtemps au ministère de la Voirie et nous, à l'Office, nous en étudions la portée depuis que j'ai accédé à la présidence en février 1962 et une étude sera remise au gouvernement, le premier février 1964."

Telle est l'importante déclaration que M. Guy Poliquin, un ex-Trifluvien, président de l'Office des autoroutes du Québec a faite devant les membres du club Richelieu de Trois-Rivières, hier midi au Château de Blois.

M. Poliquin a traité du principe du péage nécessaire au financement des autoroutes affirmant qu'il était d'une nécessité absolue.

Parlant du projet d'une autoroute Montréal-Trois-Rivières-Québec, sur la rive nord, il a dit à son auditoire qui groupait les membres de la Corporation du Pont, MM. John Wickenden, Frank Spénard et Laurent Paradis que l'Office des autoroutes sans tambour ni trompette avait étudié le parcours à l'aide de photos aériennes tout en compilant les relevés de trafic.

"Aussi, à poursuivre le conférencier, étions-nous en mesure de conseiller le gouvernement, lorsque au printemps dernier, deux délégations représentant toute la rive nord de Charlevoix, Trois-Rivières, se sont présentées au ministère de la Voirie."

On se souviendra qu'à ce moment-là, l'honorable Bernard Pinard annonça que l'enquête de provenance et de destination serait entreprise dès l'été 1963. Des mois, des semaines, des équipes d'interviewers, postes dans une trentaine de zones différentes ont arrêté et questionné pas moins de 125,000 automobilistes afin de déterminer

d'où ils venaient et où ils allaient.

Les réponses recueillies ont ensuite été chiffrées sur des cartes IBM, pour servir de pâture à un cerveau électronique. Ce travail est terminé depuis le 11 octobre. Ensuite viennent les interprétations et les conclusions des ingénieurs en trafic. Cette phase sera complétée, cette semaine. Puis, viendra l'application des divers traces hypothétiques afin de déterminer lequel sera apte à attirer le plus grand nombre de véhicules et, partant, d'établir la rentabilité du projet. Ce rapport doit nous parvenir au début de décembre.

C'est alors que nos propres ingénieurs feront l'étude des coûts de construction et arrêteront le montant nécessaire à la réalisation de cette autoroute, de ses ponts, de ses viaducs, de ses approches et de ses édifices. Le 1er février prochain, le tout sera remis au gouvernement qui, lui, doit prendre la décision finale."

Poursuivant son argumentation, M. Poliquin a affirmé que les routes sont à l'économie d'une région ce que les artères sont au cœur humain. Dans son optique, qu'on en supprime une, c'est souvent la mort immédiate et que le système en soit sclérosé, c'est la mort lente mais c'est la mort quand même.

Pourquoi notre chère Mauricie, a-t-il lancé le conférencier, n'a-t-elle pas progressé au même rythme que la région de Montréal avec son énergie électrique, avec son port et sa main-d'œuvre, avec ses richesses, avec ses vérités avouées, le dépendent en large mesure du fait que notre réseau routier, à cet égard de sclérose, s'est

Le Nouveau FLQ

Un autre inconnu (peut-être le même) a téléphoné à la salle de rédaction du Nouvelliste vers 2 h. 10 a.m., au cours de la nuit, pour confirmer que l'incendie criminel du camion de la Défense Nationale était

(Voir: Les terroristes page 23)

Un autre inconnu (peut-être le même) a téléphoné à la salle de rédaction du Nouvelliste vers 2 h. 10 a.m., au cours de la nuit, pour confirmer que l'incendie criminel du camion de la Défense Nationale était

(Voir: Les terroristes page 23)

Un autre inconnu (peut-être le même) a téléphoné à la salle de rédaction du Nouvelliste vers 2 h. 10 a.m., au cours de la nuit, pour confirmer que l'incendie criminel du camion de la Défense Nationale était

(Voir: Les terroristes page 23)

Un autre inconnu (peut-être le même) a téléphoné à la salle de rédaction du Nouvelliste vers 2 h. 10 a.m., au cours de la nuit, pour confirmer que l'incendie criminel du camion de la Défense Nationale était

(Voir: Les terroristes page 23)

Un autre inconnu (peut-être le même) a téléphoné à la salle de rédaction du Nouvelliste vers 2 h. 10 a.m., au cours de la nuit, pour confirmer que l'incendie criminel du camion de la Défense Nationale était

(Voir: Les terroristes page 23)

Un autre inconnu (peut-être le même) a téléphoné à la salle de rédaction du Nouvelliste vers 2 h. 10 a.m., au cours de la nuit, pour confirmer que l'incendie criminel du camion de la Défense Nationale était

(Voir: Les terroristes page 23)

Un autre inconnu (peut-être le même) a téléphoné à la salle de rédaction du Nouvelliste vers 2 h. 10 a.m., au cours de la nuit, pour confirmer que l'incendie criminel du camion de la Défense Nationale était

(Voir: Les terroristes page 23)

Un autre inconnu (peut-être le même) a téléphoné à la salle de rédaction du Nouvelliste vers 2 h. 10 a.m., au cours de la nuit, pour confirmer que l'incendie criminel du camion de la Défense Nationale était

(Voir: Les terroristes page 23)

L'été indien se prolonge

Dame Météo semble vouloir fracasser toutes sortes de records cet automne. Hier après-midi, 24 octobre, la température a particulièrement été élevée si l'on considère que le mercure a grimpé à un maximum de 71 degrés.

Depuis le 15 octobre, la température s'est maintenue à une moyenne maximum de 62.1 degrés. La journée la plus chaude depuis cette date fut celle de samedi dernier avec un extraordinaire 74 degrés.

Souhaitons que l'été des Indiens, comme on l'appelle, et qui fait les délices de la population mauricienne depuis quelque temps, puisse se prolonger encore quelques jours, avant l'arrivée prochaine des froides et parfois glaciales journées de fin d'automne.

La barge Park Dale demeure à l'ancre

L'arrêt de travail des marins de la S.I.U. pourra compliquer les importations de céréales à la compagnie Three Rivers Grain Elevator parce que la barge des Grands Lacs Park Dale immobilisée depuis plusieurs jours au bassin d'arrimage de la Pointe-des-Ormes à Trois-Rivières n'a pas bougé d'un pouce lors du départ du navire-côtier Frank A. Sherman qui a complété son déchargement de céréales, mercredi. Cependant, si d'autres barges des Grands Lacs montées par des équipages appartenant à un syndicat autre que la S.I.U. viennent à Trois-Rivières, elles devront leur cargaison immédiatement.

Cependant, la navigation le long de et le trafic des navires-côtiers est très actif au port de la cité Laviolette. Un grand des mers laqueant plus de 20,000 tonnes de blé, le Skatstrand, approvisionne de plus de 800,000 boisseaux de céréales à la Three Rivers Grain Elevator. La barge des Grands Lacs Mendoc prend du papier à journal à la section 2 pendant que le cargo Burr Sperry prend divers marchandises au quai numéro 9. Le Neptune est très affairé à la section 20 de la compagnie Sovmarch.

Le bassin d'arrimage de la Pointe-des-Ormes à Trois-Rivières-Ouest n'est pas endormi depuis le début de la semaine de blé intervenu entre le gouvernement canadien et la Russie et, hier, on remarquait à cet endroit, outre le Park Dale, les océaniques Burr Oldendorf, Esso-Alba et Mulheim Ruzh.

Procès ajourné à cause de la brume

La Cour des Sessions de la Paix devait procéder hier devant deux juges à la fois, hier matin, afin d'accélérer le travail avant l'ouverture des Assises mais la cause que devait entendre S. H. le juge Léon Girard a été remise à cause de la brume.

Explication: La Cour devait entendre le procès de Guy Baril accusé de conduite dangereuse au volant d'une automobile. L'accusé comme les témoins de cette cause venaient de la Rive-Sud-O. à 10 heures, le procureur de la défense, Me Alfred Vigeant fit part à la Cour que tout le groupe était retenu sur le quai de Ste-Angele à cause de la brume.

Le juge Girard demanda si les parties voulaient attendre quelque temps avant d'ajourner le procès, mais les deux procureurs qui sont originaires de Nicolet, Mes H. Jules Biron de la Couronne et Me Vigeant firent valoir que selon leur expérience la brume pouvait entraîner des retards considérables à ce temps-ci de l'année et s'entendirent pour une remise au 7 novembre "pro forma" à cause des Assises.

Les deux procureurs s'étaient un tant soit peu trompés puisqu'à 10h40, l'accusé et les témoins étaient rendus au Palais. Les témoins reculeront donc leur dû et s'en retourneront chez eux.

Les deux procureurs s'étaient un tant soit peu trompés puisqu'à 10h40, l'accusé et les témoins étaient rendus au Palais. Les témoins reculeront donc leur dû et s'en retourneront chez eux.

Les deux procureurs s'étaient un tant soit peu trompés puisqu'à 10h40, l'accusé et les témoins étaient rendus au Palais. Les témoins reculeront donc leur dû et s'en retourneront chez eux.

Les deux procureurs s'étaient un tant soit peu trompés puisqu'à 10h40, l'accusé et les témoins étaient rendus au Palais. Les témoins reculeront donc leur dû et s'en retourneront chez eux.

Les deux procureurs s'étaient un tant soit peu trompés puisqu'à 10h40, l'accusé et les témoins étaient rendus au Palais. Les témoins reculeront donc leur dû et s'en retourneront chez eux.

Les deux procureurs s'étaient un tant soit peu trompés puisqu'à 10h40, l'accusé et les témoins étaient rendus au Palais. Les témoins reculeront donc leur dû et s'en retourneront chez eux.

Les deux procureurs s'étaient un tant soit peu trompés puisqu'à 10h40, l'accusé et les témoins étaient rendus au Palais. Les témoins reculeront donc leur dû et s'en retourneront chez eux.

Les deux procureurs s'étaient un tant soit peu trompés puisqu'à 10h40, l'accusé et les témoins étaient rendus au Palais. Les témoins reculeront donc leur dû et s'en retourneront chez eux.

Les deux procureurs s'étaient un tant soit peu trompés puisqu'à 10h40, l'accusé et les témoins étaient rendus au Palais. Les témoins reculeront donc leur dû et s'en retourneront chez eux.

Les deux procureurs s'étaient un tant soit peu trompés puisqu'à 10h40, l'accusé et les témoins étaient rendus au Palais. Les témoins reculeront donc leur dû et s'en retourneront chez eux.

LA PLUS MODERNE
AU COEUR DU QUÉBEC
IMPRIMERIE
IDF
DES FORGES
Lithographie
Typographie
4000 Boul. Royal
Trois-Rivières
FR 5-4911



UN JEUNE HOMME EXAMINE le caoutchouc fondu d'un pneu et la peinture de l'ail qui a brûlé par suite d'un incendie criminel d'un camion de l'Armée canadienne, incendié apparemment provoqué par les membres d'une cellule trifluvienne du Nouveau FLQ.

L'ingénieur Roger Houde convoque les camionneurs

L'ingénieur municipal de Trois-Rivières-Ouest, M. Roger Houde a convoqué une assemblée des camionneurs de Trois-Rivières-Ouest et de Trois-Rivières-Ouest afin de tenter de mettre un terme au litige qui divise les deux villes.

Cette importante assemblée se tiendra ce soir, à 8 heures, à l'école de Val Mauricie sur la route No 2. Le litige ou de

s'accroît est le suivant: depuis plusieurs mois, vous même plus d'un an, les camionneurs de

Dans St-François-d'Assise
NE PAS CONFondre
AUTREFOIS
PHARMACIE BAREIL
335 WILLIAMS
MAINTENANT
PHARMACIE ST-FRANÇOIS
335, WILLIAMS
TEL. FR. 5-6919
Robert Gouin, L.Ph. Prop.

Ottawa assume pleinement ses responsabilités

La décision dramatique du gouvernement fédéral de mettre en tutelle le Syndicat des gens de mer peut compter parmi les actes les plus graves qui aient été posés par les autorités d'un pays à l'exception d'une déclaration de guerre. Mais les circonstances étaient telles qu'aucun pays ne pouvait éviter d'avoir recours à de semblables mesures.
Le malaise existe depuis très longtemps. Les circonstances au cours desquelles le chef de l'union concernée a pris la direction du groupement des marins étaient déjà étranges, mais le comportement qu'il a manifesté et qu'il a, dans certains cas, imposé à ses gens ne laissait aucun doute sur la nature de ses intentions. Toutefois le gouvernement a longtemps patienté, tentant par tous les moyens de ramener à la raison des citoyens qui se sont moqués durant des mois des lois du pays et du bien général de la population.
Les abus les plus criants se sont multipliés jusqu'au moment où Ottawa nomma une commission d'enquête présidée par le juge Norris pour aller au fond des choses. Ce qui a été révélé à cette occasion a été suffisant pour jeter l'alarme dans la population. A ce moment, il aurait été facile pour Hal Banks et ses syndiqués de revenir au bon sens et de se mettre à observer la loi comme tous les autres citoyens du Canada. Mais les provocations de leur part devinrent de plus en plus revoltantes. Nous étions exposés à tomber sous le règne de l'anarchie.
Même après l'adoption de la loi de tutelle, le gouvernement attendit plusieurs jours avant de passer à l'action, espérant sans doute que les marins finiraient par se plier aux dictées du bon sens. On a assisté au contraire à un raidissement plus absolu encore, ce qui rendait inévitable l'application de la mesure. Il est évident que désormais le gouvernement agira avec toute la fermeté nécessaire. Tous les moyens légaux seront mis en branle pour empêcher que les navires soient immobilisés à un moment où la navigation doit accomplir l'une des tâches les plus considérables qui lui aient été assignées depuis très longtemps.
Ce n'est certes pas de gaieté de cœur que le premier ministre Pearson et ses collègues

Le port de Trois-Rivières réalise un profit

Une fois de plus, le port de Trois-Rivières a été l'un des rares au Canada à terminer son exercice financier de 1962 avec un surplus. On lit en effet dans le rapport du Conseil des ports nationaux que le profit net du port local s'est établi à \$401.244 alors que la plupart des autres ont subi des déficits, dont quelques-uns sont monumentaux. Celui d'Halifax est de \$807.167; celui de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, \$1.114.388; celui de Chicoutimi, \$6.117; celui de Québec, \$1.418.009 celui de Montréal, \$2.149.218; celui de Churchill, Manitoba, \$86.554. Vancouver, avec Trois-Rivières, est le seul à connaître un profit net. Celui du port de la côte du Pacifique s'est établi à \$1.013.835.
Dans la plupart des cas, ce sont les charges fixes, c'est-à-dire le service de la dette, qui a transformé un surplus d'opération en perte nette. Trois-Rivières a connu depuis quelques années une grande activité. Cela a coïncidé avec l'application d'un excellent programme d'aménagement dont le besoin se faisait d'ailleurs sentir depuis longtemps. Mais, comme les mi-

Les consultations sont-elles utiles ?

Est-il souhaitable que la législation fédérale qui intéresse les gouvernements provinciaux soit préparée conjointement par les deux instances gouvernementales ?
Cette idée a été avancée — dans une conférence prononcée en dehors de la Chambre — par M. Maurice Sauvé, député libéral du Québec (NDR: M. Sauvé est député des Îles de la Madeleine à Ottawa).
C'est tourner le dos de façon étonnante à la coutume reçue.
Mais en même temps il devient évident que l'habitude ancienne d'Ottawa de battre la mesure sous le nez des provinces est en voie de disparaître. Les ennemis du gouvernement Pearson à propos des prêts aux municipalités et, plus récemment, dans l'affaire du plan fédéral de pensions, illustrent cette évidence.
Comme le dit M. Sauvé, le gouvernement joue son prestige chaque fois qu'il propose une mesure législative aux provinces.
Plutôt que de penser d'abord à ce dont le pays a besoin et à ce qu'il peut s'offrir, les chefs fédéraux et provinciaux se voient engagés dans des concours pour savoir qui emportera l'avantage.

La bible vous parle: La sagesse d'en-haut est tout d'abord pure, paisible, indulgente, bienveillante, pleine de pitié et de bons fruits, sans partialité, sans hypocrisie. (Jac 3, 17)

Table with 4 columns: Agences de presse, Coût de l'abonnement, EN DEHORS du Canada, Par chèque et par mandat.

Abandon du projet des frégates

OTTAWA (PC) - Le gouvernement a enlevé hier d'une main à l'industrie de la construction navale ce qu'elle lui donnait de l'autre.
Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a annoncé aux Communes l'annulation du programme de \$452.000.000 dans le cadre duquel la marine devait obtenir huit nouvelles frégates. Jusqu'ici, on n'avait dépensé que \$500.000. Immédiatement, le ministre des Transports, M. George McIlraith, a annoncé un programme triennal de \$110.000.000 pour la garde côtière canadienne et le ministère des Transports.
Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré que l'annonce de M. McIlraith ne constituait qu'un "simple palliatif" en comparaison de l'abandon du programme des frégates.
M. T. C. Douglas, chef du Nouveau Parti démocratique, a observé que si M. McIlraith avait pour but en annonçant le nouveau programme de jeter un baume sur la blessure infligée par M. Hellyer, le remède apporté n'est guère convenable.
L'ancien ministre conservateur de la Défense, M. Gordon Churchill, a déclaré que M. Hellyer avait torpillé la marine.
M. Hellyer a déclaré que son

Intervention de Me François Nohbert...

(Suite de la première page)
Le secrétaire de la Corporation du Pont a précisé que les plans géométriques seront expédiés à Québec ces jours-ci. Il est donc possible qu'ils reçoivent l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil à la prochaine réunion hebdomadaire du Conseil exécutif de la province, mercredi prochain.

M. Balcer menace

En passant rapidement sur les événements qui se sont succédés de 1959 à nos jours, on arrive au moment où la Corporation du Pont veut enfin s'engager dans la mise en oeuvre du pont après avoir obtenu du gouvernement provincial toutes les autorisations et toutes les garanties requises. Quelques mois plus tôt, il y a eu changement de gouvernement à Ottawa. C'est le député de Trois-Rivières aux Communes qui est devenu ministre des Transports. L'hon. Léon Balcer pose à la Corporation les mêmes objections auxquelles elle s'était heurtée précédemment. Il s'appuie sur les opinions des deux fonctionnaires du ministère qui, eux, sont en place depuis plusieurs années: MM. John Baldwin, sous-ministre, et Walter Manning, ingénieur en chef des services maritimes.

Toujours les mêmes

Ce sont toujours les mêmes objections qui rebondissent comme un leitmotiv, chaque fois qu'un nouveau titulaire prend la direction du ministère des Transports, à Ottawa. On revient constamment sur le danger qu'un pont soit cause d'embâcles et d'inondations, au printemps. Déjà, en 1956, les promoteurs du pont sur le Saint-Laurent avaient dû surmonter l'opposition basée sur des considérations de cet ordre. L'hon. George Marler, ministre d'Etat et leader du gouvernement au Conseil législatif de Québec, était le ministre des Transports à cette époque. Après de nombreux pourparlers avec les membres de la Corporation du Pont et leur ingénieur, il approuva les plans qui prévoyaient, à ce moment, un pont à deux voies. Mais, à l'époque, il manquait la garantie du gouvernement de Québec qui aurait permis à la Corporation du Pont d'emprunter

Banks...

(Suite de la première page)
con éminente l'enquête fédérale sur la navigation dans les Grands Lacs, demeureront à la tête du SIM au moins temporairement. Après avoir dit que M. Banks avait promis de coopérer, le juge a dit: "Et nous croyons qu'il le fera."
Un bref communiqué a été remis à la conférence de presse après avoir été accepté par les cinq présidents. Chaque syndicat avait consenti auparavant à désigner un agent de liaison avec la commission de tutelle.
Le juge Dryer a déclaré que chacun avait reçu l'assurance du désir de la commission de tutelle de protéger la liberté syndicale et que les tuteurs n'entendaient pas se mêler de l'administration interne ou des initiatives externes des syndicats plus qu'il n'est nécessaire pour satisfaire aux exigences de la loi de tutelle fédérale.

Opposition sourde

On croit de plus en plus, dans certains quartiers municipaux, que ces rebondissements sont la manifestation d'une opposition sourde à un projet qui pourrait avoir parmi de nombreux avantages, celui de favoriser l'expansion du port de Trois-Rivières en amenant ici un trafic qui s'opère présentement à Montréal: celui de l'amiante et du grain de provenance, par exemple. Un organisme connu sous le nom de Montréal Port Council ferait particulièrement jouer son influence pour empêcher le pont de se construire.
Serait-ce l'explication de la naissance périodique d'objections qu'on croyait écartées une fois pour toutes ?

La majorité des gens...

(Suite de la première page)
Ils ne le méritent pas; ils ne gagnent même pas ce qu'ils touchaient auparavant. Les pensions auraient dû être augmentées de préférence. Le gouvernement ne peut se le permettre. Salaire trop élevé comparé aux autres classes sociales. Autres raisons: nouvelles taxes; le peuple aurait dû voter sur la question; leur salaire est exempt d'impôts, etc... (Plusieurs ont donné plus d'une raison.)
La minorité — moins d'un tiers des électeurs — qui approuve l'augmentation ont donné les raisons suivantes: (28% des électeurs)
Leurs dépenses sont élevées; ils en ont besoin. On doit payer pour amener de bons hommes dans la politique. Ils le méritent; ils font du bon travail. Le coût de la vie est élevé aujourd'hui. Le temps était venu pour une augmentation. Ils ont beaucoup de responsabilités. Autres raisons: S'ils le méritent; en tant qu'ils font du bon travail, etc... (Plusieurs ont donné plus d'une raison.)

Table with 4 columns: Agences de presse, Coût de l'abonnement, EN DEHORS du Canada, Par chèque et par mandat.

Mise en candidature ce midi en vue de l'élection générale

SHAWINIGAN — C'est aujourd'hui de midi à 2 heures qu'a lieu la mise en candidature de ceux qui entendent briguer les suffrages dans l'élection générale qui aura lieu en notre ville le quatre novembre. Hier, neuf candidats à l'échevinage et deux à la mairie avaient déjà déposé leur bulletin de présentation au bureau du greffier municipal Me Benoît Dufour, qui agit comme officier rapporteur. D'autres candidats qui ont annoncé officiellement leur candidature par voix du journal devraient déposer aujourd'hui leur bulletin.

A deux heures Me Benoît Dufour proclamera les noms de ceux qui seront alors candidats et officiellement pour eux la campagne électorale sera ouverte.

A date tout a été très tranquille dans ce domaine.

On sait que trois membres du présent conseil ont décidé de se retirer de la scène municipale. Il s'agit du maire Henri Desautels, élu, il y a quelques semaines, par ses collègues du conseil pour terminer le mandat du maire démissionnaire, M. J. A. Foucher. Les deux autres sont les échevins Antoni St-Onge du quartier No 5 et Gérard Voyer du quartier No 4.

Les deux candidats qui ont annoncé leur candidature à la mairie sont MM. François Roy, ancien maire, et Gérard Dufresne. Ils ont tous deux déposé leur bulletin de présentation ces jours derniers.

En ce qui concerne les candidats à l'échevinage, ceux qui ont déjà déposé leur bulletin de présentation sont: les échevins Maurice Bruneau, quartier No 1; Louis Philippe Carrière, quartier No 2; Ephrem Lacroix, quartier No 3; Rosario Barolet, quartier No 5 et Yvon Boisvert, quartier No 6.

En ce qui concerne les nouveaux venus, MM. Cyprien Lamothe, Albert Blais, Julien Vallières et Jos. Marceau ont déjà déposé hier leur bulletin. Ils sont respectivement candidats dans les quartiers un, trois, quatre et cinq.

Jugement rendu le 7 novembre

Il cherchait son frère mais la police l'arrête pour ivresse

GRAND'MÈRE — Un automobiliste de Mont-Carmel recevait sa sentence le 7 novembre à la suite de son procès, hier après-midi, à la Cour des Sessions de la Paix de Grand'Mère devant S.H. le juge Léon Girard, sous l'accusation de capacités affaiblies.

Il s'agit d'un cultivateur qui en même temps s'occupe de la chose municipale, et qui le onze septembre dernier fut arrêté par la police de Grand'Mère vers 5 heures du matin, après avoir cherché en vain son frère durant une bonne partie de la nuit et de la nuit. L'automobiliste en question fut intercepté par le constable André Godin de la police municipale alors qu'il venait de traverser le pont de Grand'Mère à une vitesse d'environ 45 milles à l'heure. Le constable a dit que cet automobiliste, pris en filature presque face au poste de police, conduisait son véhicule de droite à gauche de la chaussée et qu'à la sortie du pont, il a failli heurter la base d'ancrage des câbles du pont, à gauche par rapport à sa direction.

Le policier a dit que l'accusé sentait la boisson et qu'il titubait alors qu'il fut obligé de gagner l'auto-patrouille stationnée à environ une cinquantaine de pieds de l'auto du prévenu. Pour sa part, le constable

Pour informations concernant programmes et horaires aux
CINEMAS SHAWINIGAN
APPELEZ
LE 6-5466

Raoul Gélinas, vint confirmer les dires de son collègue concernant le comportement de l'accusé. Par après, un médecin vint dire à la Cour que quelques heures auparavant, son patient était dans son état normal, mais que cet état normal se traduisait par une lenteur ordinaire à parler à cause d'un bégaiement nerveux et pas toujours pareil. Il a informé la Cour, qu'à son avis, il ne pouvait avoir aucune relation entre une piquette de 1,300, 000 unités de pénicilline administrée à l'intraveineuse l'après-midi, et les facultés affaiblies qu'on lui reprochait, la nuit suivante. Il a expliqué que cet automobiliste était nerveux de tempérament et aussi par la fatigue qu'il accumule à travailler beaucoup.

Et l'accusé vint dans la boîte après deux autres témoins. Il dit qu'il était gaucher et que sa main gauche subissait à cet instant une inflammation qui lui rendait difficile la conduite de son auto. Il a informé la Cour qu'il avait une infirmité au bras droit et qu'il ne s'en servait presque pas pour conduire son véhicule. Il a avoué qu'il avait pris trois petites bouteilles de bière durant les quelques quatre ou cinq heures qu'il a été à la recherche de son frère pour que ce dernier puisse le remplacer sur sa ferme, à cause de l'infection qu'il faisait au poignet gauche et qui lui rendait le travail très souffrant.

Et c'est en espérant retracer son frère à St-Georges de Champlain qu'il s'est dirigé vers cet endroit, mais qu'il ne put atteindre, parce qu'il fut invité à se rendre au poste de police où il fut détenu, et par la suite accusé de capacités affaiblies.



(Photo Le Nouvelliste)
M. A. P. MILLS, assistant-directeur de la division de la taxe d'octroi à Ottawa, a traité de l'administration de cette division devant les membres de l'Association des comptables en coût de revient et en administration de la Vallée du St-Maurice. Il a souligné les nombreux problèmes de cette division depuis le budget du 14 juin dernier. De gauche à droite, M. André Guay, ex-président de la société, M. A. P. Mills, conférencier, et M. Armand Guay, vice-président de la société des comptables.

Les territoires boisés jouent un rôle social et économique important

SHAWINIGAN — "Même si l'on apprécie le petit coin de forêt qui nous accueille régulièrement, on s'arrête trop peu souvent à considérer l'importance du rôle tant social qu'économique de l'ensemble des territoires boisés de notre province". C'est ce qu'a déclaré M. Jean Filteau du département forestier de la Consolidated Paper, division Laurentide de Grand'Mère. Il s'adressait aux membres du club Richelieu de Shawinigan lors de son dernier dîner hebdomadaire à l'hôtel Shawinigan.

M. Filteau a souligné que de plus en plus le nombre de personnes qui profitent de la forêt pour leurs loisirs augmente. "A ne considérer que cet aspect, la forêt c'est déjà quelque chose, mais ce n'est rien en comparaison du rôle économique qu'elle joue", dit le conférencier.

Dans la province, les territoires boisés couvrent environ 350,000 milles carrés. Les salaires payés à plus de 100,000 personnes par les industries utilisant le bois dépassent les 360 millions de dollars. Le service forestier du gouvernement qui est responsable de la gestion d'un aussi vaste domaine (Voir: Les territoires page 23)

M. Cournoyer ne finit pas de dire du bien de sa belle ville de Grand'Mère, et surtout après quelques années d'absence, il voudrait prolonger son séjour indéfiniment. Il n'a pas caché son intention de se faire permuter prochainement dans la région.

M. Cournoyer a travaillé au moulin Laurentide de Grand'Mère jusqu'en 1929. Survint la crise économique, mais il put trouver un emploi à la compagnie où il travaillait actuellement. Pendant 8 ans, il fit la navette entre Halifax et Vancouver pour donner des services sur les génératrices.

A Kirkland Lake, il est responsable de 18 hommes employés au service d'urgence quand surviennent des défauts aux immenses installations des 5 moulins à papier et des 120 mines d'or à 250 milles à la ronde.

M. Cournoyer est marié à Madeleine, fille de M. et Mme J.-H. A. Bernard de Grand'Mère.

Résolution présentée au congrès

L'UCM recommande l'abolition des reçus de charité pour fins d'impôt

SHAWINIGAN — Une importante résolution concernant les reçus de charité pour fins d'impôt sur le revenu sera soumise aux participants du congrès annuel des marchands détaillants organisé par l'Union Commerciale Mauricienne Inc. Par cette résolution, l'UCM suggère une diminution de 10% du revenu imposable et l'abolition des reçus de charité, comme cela se pratique aux Etats-Unis. M. Armand Boisvert, secrétaire général de ce groupement, souligne qu'une telle demande a déjà été faite au gouvernement fédéral le 17 juin 1961.

Pour ces assises qui se dérouleront le 27 octobre à l'hôtel Shawinigan sous la présidence de M. Fernand Bilodeau, président général du groupement, on attend de nombreuses délégations de toutes les villes de la Mauricie. Ces personnes présenteront les Chambres de Commerce, les Jeunes Chambres, les groupements d'hommes d'affaires et plusieurs groupements féminins. On sait que le conférencier pour le banquet de clôture sera l'ambassadeur de Belgique au Canada, Son Exc. M. Guy Dufresne de la Chevalerie.

On notera aussi la présence de plusieurs autres invités d'honneur tel que l'honorable René Hamel, député de St-Maurice et procureur général de la province; Me Jean Chénier, député de St-Maurice-Lafleche aux Communes; Mgr Maurice Patry, vicaire forain et curé de la paroisse St-Pierre de Shawinigan.

Le samedi 26 octobre, une réception civique sera offerte par la ville de Grand'Mère au conseil d'administration de l'UCM et aux membres de cette cité. Elle sera suivie d'un souper intime servi au Laurentide Inn, auquel on prévoit la présence de l'ambassadeur belge. Il sera sous la présidence de M. Alfred Theriault, maire de Grand'Mère et président de cette section de l'UCM. On sait que ce congrès annuel remporte un éclatant succès tous les ans et on croit que cette année le résultat sera encore supérieur.

VENTE de TAPIS
FIN D'AUTOMNE
CHEZ **YVAN COURTEAU**
LIQUIDATION
Deux Tapis "CORLAINE"
Haute résistance de Courtauld (Carpet)
Composition: Laine nylon et viscoses: base redoublée, 2 couleurs décoratives: vert et bleu poudré. Donnez ainsi un cachet hors de l'ordinaire à votre pièce. Régulier \$8.95 ver. car.
\$800
SPECIAL ver. cor.
AUSSI
TAPIS sur caoutchouc mousse **\$300** et **\$395**
VER. CAR.
710, 5e Rue Shawinigan (Près du Métropolitain)
194, 6e Avenue Grand'Mère (Près du terminus)

S'ils veulent l'appui du Conseil central

Les candidats à la mairie et à l'échevinage devront signer un engagement solennel

SHAWINIGAN — Les candidats à la mairie et à l'échevinage pour l'élection municipale qui aura lieu le 4 novembre prochain devront signer un engagement solennel de travailler à faire appliquer la sentence arbitrale rendue par le Conseil central des syndicats nationaux le 22 décembre 1961, de travailler à modifier l'article 13 de la Loi des Corporations Municipales et scolaires et leurs employés dont le paragraphe 2 est interprété par les municipalités comme ne donnant pas juridiction à un conseil d'arbitrage de décider en matière d'engagement, de suspension ou de renvoi et de travailler à faire annuler l'entente entre les compagnies et la Cité au sujet du rôle d'évaluation, s'ils veulent être appuyés par le Conseil central des syndicats nationaux.

Cette décision a été prise en assemblée plénière du Conseil central des syndicats nationaux le lundi soir dernier spécialement convoquée pour discuter de politique municipale. Selon la décision de l'assemblée plénière, le Conseil central recommandera à ses membres de voter pour les candidats qui auront signé cet engagement.

Le Conseil central, cependant, n'a pas cru bon de présenter lui-même des candidats. Le document sera envoyé à tous les candidats et tous ceux qui le signeront auront l'appui officiel de cet organisme syndical. "Dans le passé, déclarait M. Raymond Drolet, représentant syndical de la CSN et secrétaire du Comité d'orientation politique du Conseil central, les ouvriers ont appuyé des candidats à la Mairie et à l'échevinage qui se disaient sympathiques aux travailleurs, mais très peu souvent, rendus à l'hôtel de ville, ces mêmes gens ont pris des attitudes anti-syndicales. En signant cet engagement, continue M. Drolet, les candidats montreront l'esprit qui les anime, car il s'agit de points majeurs qui ont des conséquences considérables sur la classe ouvrière."

Engagement soumis aux candidats
"Je, soussigné, candidat à l'échevinage ou à la mairie dans l'élection municipale de la Cité de Shawinigan qui aura lieu le 4 novembre 1963, m'engage

solennellement à:
1 — Proposer, secondar ou appuyer l'application de la sentence arbitrale rendue par le

Conseil d'arbitrage en date du 26 juin 1962 dans le cas du congédiement de MM. Alphonse (Voir: Les candidats page 7)

Il est adopté en séance spéciale ce matin

La ligue étudie le règlement avant de se prononcer

SHAWINIGAN-SUD — Le bureau de direction de la Ligue des Propriétaires de la ville de Shawinigan-Sud étudie présentement le règlement de travaux au coût de trois millions de dollars que la ville adoptera lors de sa séance spéciale de ce matin. Le but de cette étude est de prendre position vis-à-vis ce règlement lors de l'assemblée des électeurs jeudi à l'hôtel de ville.

Le comité formé d'une dizaine d'ingénieurs qui demeurent à Shawinigan-Sud étudie également ce projet de règlement. Ces ingénieurs feront parvenir un rapport de leurs études auprès des autorités de cette ligue de propriétaires.

M. Rimi Prince, président, invite tous les propriétaires à se rendre dimanche matin en la salle de l'école St-Georges à 10h30 à une importante assemblée. Il sera alors question de ce fameux règlement de travaux.

Les dirigeants de la ligue posséderont alors tous les documents relatifs à ce programme de travaux répartis sur une période de cinq ans. Les membres de cette ligue qui n'ont pu obtenir de renseignements seront informés de ce projet. Il y aura également des explications supplémentaires données à ceux qui le désireront.

C'est au cours de cette assemblée que la ligue prendra officiellement position en regard de ce règlement.

Les hommes qui réussissent préfèrent les complets Society Brand

à cause de la qualité de leurs tissus, de la beauté des dessins et du chic de la coupe. Ils confèrent un cachet d'élégance et de distinction. Venez voir notre assortiment.

\$89.50

Chas. Dho INC.
481, Station Shawinigan. L.E. 6-3555

CLUB de NOËL

Faites partie de notre Club de Noël, en bénéficiant dès maintenant de notre **PLAN MISE DE COTE**, pour vos achats des Fêtes, tandis que le choix est vaste.

PARTICIPEZ AU TIRAGE DE \$100.00 EN ARGENT

Chaque Club de Noël vous rend éligible au tirage le 21 décembre pour le Club de Noël seulement.

SEULEMENT \$1.00 D'ACOMPTÉ
vous permet de réserver vos cadeaux jusqu'à Noël.

ACHETEZ DES MAINTENANT

Tandis que le département des jouets est complet. Evitez les déceptions.

Pour mieux vous servir, ouvert le jeudi soir jusqu'à 9h.30.

VOTRE MAGASIN CONTINENTAL

1802 ST-MARC SHAWINIGAN LE 6-3077

VENTE de TAPIS
FIN D'AUTOMNE
CHEZ **YVAN COURTEAU**
LIQUIDATION
Deux Tapis "CORLAINE"
Haute résistance de Courtauld (Carpet)
Composition: Laine nylon et viscoses: base redoublée, 2 couleurs décoratives: vert et bleu poudré. Donnez ainsi un cachet hors de l'ordinaire à votre pièce. Régulier \$8.95 ver. car.
\$800
SPECIAL ver. cor.
AUSSI
TAPIS sur caoutchouc mousse **\$300** et **\$395**
VER. CAR.
710, 5e Rue Shawinigan (Près du Métropolitain)
194, 6e Avenue Grand'Mère (Près du terminus)

GRANDE VENTE
CHEZ **LUCIEN FRECHETTE**
MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES
602, 6e AVENUE GRAND'MÈRE LE 8-2394

FAUTEUILS \$3295
Bergant et Tournalet SPECIAL

MOBILIER DE CHAMBRE \$9995 ET PLU'

GRAND CHOIX DE MOBILIERS de SALON
ESCOMPTÉ APPRECIABLE

N.B. C'est le temps pour vous d'économiser et de profiter d'articles appréciables durant notre grande vente. Une visite à notre magasin vous convaincra.



(Photo Gérard Marchand)

M. Benoît Genest ne sera pas candidat

SHAWINIGAN — M. Benoît Genest a annoncé officiellement, hier soir, qu'il ne sera pas candidat à l'échevinage dans le quartier No 7. M. Genest a par ailleurs déclaré qu'il appréciait beaucoup l'estime et la confiance que les citoyens de la paroisse Assomption lui ont témoignés.

"Je préfère consacrer entièrement mes forces et mon temps à la grande cause de l'éducation. J'ai vécu depuis quelques jours une expérience qui me vaudra beaucoup pour l'avenir non pas que je me désintéresse de la chose municipale loin de là, j'estime qu'une cité comme la nôtre a de grandes choses à réaliser. Je souhaite donc au candidat élu de mon quartier et à tous les autres tout le succès désirable," a dit M. Genest.



(Photo Le Nouvelliste)

LE CLUB KINSMEN de Shawinigan a reçu les dirigeants de l'escadron 14 des Cadets de l'Air lors de son dernier dîner. De gauche à droite, le capitaine d'aviation Jean-Pierre Christen, adjoint aux Cadets de l'Air, M. Gerry Blair, commandant en charge des Cadets de l'Air, M. Mike Hawrylow, président du Kinmen, le lieutenant d'aviation Real Duplessis, instructeur des Cadets et M. Jean-Guy Laverdière, officier de liaison entre le club Kinmen et les Cadets de l'Air. Lors de ce dîner, le Kinmen a accepté le budget des Cadets de l'Air. On sait que c'est ce club qui patronne ces cadets. Les jeunes qui désirent joindre ce groupement pourront s'adresser au Manège militaire, le vendredi, à condition qu'ils aient entre 14 et 18 ans.

NOUVELLE ADRESSE
DR ANTONIO JACOB
Dentiste
248, (1er étage) 6e Avenue
Grand'Mère Tél.: LE 8-4387

Ils sont renvoyés aux assises pour le vol d'un magnétophone

GRAND'MÈRE — Jean-Guy Gagnon et Denis Abbott de Grand'Mère ont été condamnés à subir leur procès aux prochaines assises criminelles du 25 octobre à Trois-Rivières. Tous deux ont subi leur enquête préliminaire devant S.H. le juge Léon Girard à la Cour des Sessions de la Paix à Grand'Mère, sous l'accusation de recel d'un magnétophone. Ils ont pu conserver leur liberté après renouvellement de

leur cautionnement, soit \$700 en argent dans le cas de Gagnon, et \$900 dans le cas d'Abbott.

Les deux accusés étaient représentés par Me Raymond Landry, assisté de Me Paul-Emile Marchand, tandis que Me Marcel Crête, représentant la Couronne.

Deux seuls témoins furent entendus: MM. Claude Crête, industriel, et Antonio Genest, hôtelier. M. Crête a dit que le soir du 4 septembre dernier, il était allé à son chalet d'été du Lac-à-la-Tortue et que tout était en ordre. Le samedi suivant, il est retourné dans l'appartement et a constaté que le magnétophone qui se trouvait dans la chambre de son fils Yves était disparu. Il a pu constater qu'une vitre d'une porte permettant l'accès à l'intérieur du chalet avait été brisée dans un coin et que ce bris permettait d'ouvrir la porte par l'intérieur. Il a évalué à environ \$75 la valeur du magnétophone.

Quant à M. Genest, il a dit avoir reçu la visite des accusés vers 3 heures du matin, et que Gagnon lui a offert le magnétophone en question pour le prix de \$25. L'hôtelier lui aurait répondu qu'il l'achèterait à condition que la machine a enregistré soit en bon état.

Et l'appareil fut mis en marche pour qu'on puisse constater son bon fonctionnement, et l'hôtelier aurait donné \$10 d'acompte. Le lundi suivant, l'agent De Grâce vint chercher l'appareil en disant à l'hôtelier que le magnétophone avait été volé. Aux prochaines assises, donc.

Téléphone LE 9-2332

YVES L. DUHAIME

b. a., b. c. l.

AVOCAT-BARRISTER

Case postale 111, Station B

2460, St-Marc Shawinigan

(Centre DoBel) App. 8

DU NOUVEAU!

Votre distributeur d'huiles
"SHELL"
LEON BARRETTE
451, 15e RUE Grand'Mère LE 8-2911
VOUS OFFRE
GRATIS

- Nettoyage de votre fournaise
- Assurance sur les pièces
- Mise au point annuelle
- Inspection de mi-saison

APPELEZ M. BARRETTE LE 8-2911

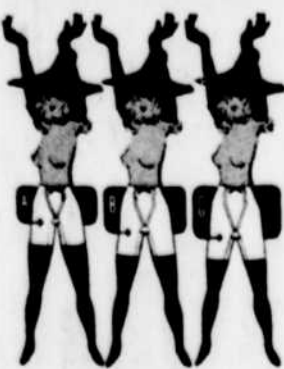
EN PROMOTION SPECIALE



La première
gaine-culotte
ajustée
spécialement
pour vous!

LA GAINE-CULOTTE
PROPORTIONNÉE

Oblique
PAR
Scandale



La voici enfin... la gaine-culotte qui s'ajuste comme un vêtement fait sur commande! Et cela parce que l'Oblique est maintenant mesurée d'après l'extension — c'est-à-dire la longueur à partir de votre taille avant jusqu'à votre taille arrière en passant par le fourchet. Que vous ayez la taille courte (Span A), moyenne (Span B), ou longue (Span C)... avec l'Oblique vous n'aurez pas à tirer sur les jambières ni à tirailler la ceinture. Vous vous sentirez chic, bien mise et divinement confortable.

La gaine-culotte proportionnée Oblique à longue jambe en "Lycra" — la fibre extensible "miracle" — Span A, B ou C, dans les grandeurs S-M-L \$16.00, XL \$17.00. Blanche.

Voyez la nouvelle Oblique dès aujourd'hui chez

TIRAGE

R.P. HÉBERT

Demain, à 5 hres p.m. aura lieu parmi nos clientes, le tirage de 3 brassières d'une valeur de \$9.50 chacune.

ANIMAUX DE FERME A VENDRE

Quelques vaches et taureaux de race Holstein ayant veulé ou devant veuler sous peu. Aussi jeunes taureaux prêts pour le service. S'adresser:



J.-JACQUES DUPONT

(Ferme la Mauricie)

St-Etienne-des-Grès

LE 7-9450 ou LE 6-3183



Nous ne connaissons aucun autre whisky, à aucun prix, qui puisse égaler le goût frais et plaisant des véritables whiskys canadiens de Corby.

Essayez-les! Comparez-les!

Corby

les véritables whiskys canadiens

M. CORBY DISTILLERY LIMITED, MONTREAL



(Photo Le Nouvelliste)

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS CATHOLIQUES de Shawinigan s'est choisie un nouvel exécutif lors de sa dernière assemblée générale. De gauche à droite: M. André St-Martin, vice-président; M. Jean Pronovost, secrétaire; M. Raymond Rivard, président, et M. Germain Gélinas, trésorier.

Les professeurs veulent publier un journal

SHAWINIGAN — Le nouveau bureau de direction élu lors de la dernière assemblée générale, se compose de M. Raymond Rivard, président; M. André St-Martin, vice-président; M. Jean Pronovost, secrétaire et M. Germain Gélinas, trésorier. Les directeurs sont MM. Robert Elliott, Maurice Shea, Charles-Auguste Hogue et Jacques Beland.

Cette association.

Le nouveau bureau de direction élu lors de la dernière assemblée générale, se compose de M. Raymond Rivard, président; M. André St-Martin, vice-président; M. Jean Pronovost, secrétaire et M. Germain Gélinas, trésorier. Les directeurs sont MM. Robert Elliott, Maurice Shea, Charles-Auguste Hogue et Jacques Beland.

Lors de la même assemblée, une résolution de félicitations a été adoptée à l'adresse de l'ancien conseil pour l'excellence du travail effectué au cours de la dernière année.

Par la publication de son journal, l'Association désire, en plus d'assurer l'unité entre ses membres, leur donner l'opportunité de publier des articles intéressants dans les divers domaines comme la pédagogie, la littérature et les arts.

Selon le secrétaire du groupement, M. Jean Pronovost, de tels articles sont propres à créer un courant d'idées qui permettront aux éducateurs d'élargir leurs horizons et de donner une formation de plus en plus adéquate aux jeunes dont ils ont la charge.

En ce qui concerne les diners mensuels, l'exécutif de l'Association en voit l'urgence pour montrer à la population l'esprit professionnel qui anime les instituteurs catholiques de notre ville.

Les dirigeants de ce groupement voient en ces diners, une excellente occasion pour des conférences diverses dans le domaine éducatif et des discussions nécessaires entre hommes de même profession. Ces activités auraient comme but premier d'améliorer la qualité de l'enseignement à Shawinigan.

M. Urgel Vanasse sera candidat

M. Urgel Vanasse, un homme d'affaires bien connu de Shawinigan, a accepté hier soir de poser sa candidature au poste d'échevin du quartier No 7, lors de la mise en nomination de ce midi.

Ex-échevin de Victoriaville, marguillier de la paroisse Assomption et propriétaire de Vanasse Auto Tire Inc., M. Vanasse a finalement cédé, en dernière heure, aux nombreuses pressions d'un groupe imposant de contribuables de ce quartier. L'on sait qu'un autre candidat, M. Benoît Genest, a décidé, hier soir, de se retirer de la lutte.

Les candidats...

(suite de la page 8)
Lafrenière, Paul Ouellette et Paul-René Lapointe survenu le 22 décembre 1961.
2 — Proposer, secondar ou appuyer une résolution en vue de faire modifier l'article 13 de la Loi des Corporations municipales et scolaires et leurs employés, article étant interprété par la Cité comme ne donnant pas juridiction à un conseil d'arbitrage de décider en matière d'engagement de suspension et de renvoi de qui signifie à toute fin pratique la disparition du deuxième alinéa de l'article 13.
3 — Proposer, secondar ou appuyer une résolution à l'effet de prendre sous les moyens légaux en vue d'annuler l'entente intervenue entre les comités de la Cité au sujet du rôle d'évaluation et de rectifier le rôle d'évaluation dit scientifique afin que les compagnies paient la même proportion des taxes foncières qu'elles paient en vertu de l'ancien rôle d'évaluation.

Il s'agit de la balance due par les gouvernements supérieurs comme subvention sur les salaires pour les travaux réalisés par la ville dans le cadre du programme d'encouragement pour les travaux d'hiver.

BONDEX PEINTURE

préparée pour

SOUS-SOLS



Fortifiée de Latex-Silicone, elle est conçue pour toutes surfaces intérieures en maçonnerie — béton coulé, parpaings et brique. Idéale aussi pour plafonds, boiserie, planche murale et divisions de sous-sols.

AUTRES FAMEUX PRODUITS BONDEX

PEINTURE CIMENT IMPERMÉABLE BONDEX
Pour surfaces intérieures extérieures en maçonnerie.
BONDEX HEAVY DUTY
Pour murs trempés de sous-sols et maçonnerie extérieure.
ADDITIF BONDEX HEAVY DUTY
Pour usage avec "Heavy Duty". Élimine le trempage.
BONDEX QUICK PLUG
Arrête l'eau même sous pression.
BONDEX SILICONE WATERPROOFING
Produit d'étanchéité transparent pour brique et maçonnerie extérieures.
BONDEX CONCRETE PATCH
Retait la surface des planchers sans écaillage.

COUPEZ ET POSTEZ AUJOURD'HUI
THE REARDON COMPANY LTD.
8855 Crescent 2, Ville d'Anjou,
Montréal 5, Québec.

Veuillez m'envoyer, gratis, le catalogue des couleurs et la brochure contenant les instructions complètes "Telle-que-vous-mérite".
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____

J.-B. LORANGER
300,
Des Forges
Trois-Rivières
Tél.: FR 4-2491

QUINCAILLERIE J. PASCAL
Hardware
Centre d'Achats de
Trois-Rivières
FR 5-7366
Ouvert le soir les Mardis
Jeudis — Vendeurs

MORIN & FRERES INC.
65, Boul. Ste-Madeleine Cap
Tél.: FR 5-7751

FRANÇOIS ROUETTE
Inc.
1594, Royale Trois-Rivières
Tél.: FR 4-4661

LEOPOLD DUPLESSIS
LTEE
2093, Bellefeuille FR 4-4604
Trois-Rivières.

LORANGER & MOLESWORTH LTD
1097 St-Roch Trois-Rivières
Tél.: FR 4-4693

GEORGES TRUDEL
1264, 3e Rue Shawinigan
Tél.: LE 6-3551

S. MATTE INC.
Quincaillerie
1000 St-Maurice
Trois-Rivières
Tél.: FR 6-3520
353 6e Ave G-Mère LE 8-5466
227 N-Dame St-Tite Tel. 3

J.A. ST-PIERRE LTEE
QUINCAILLERIE - HARDWARE
926
St-Maurice,
Trois-Rivières
Tél.: FR 4-3541

Cyrille Labelle Cie
QUINCAILLERIE - HARDWARE
1000 St-Maurice
Trois-Rivières

P. A. GOUIN LTEE
11 Des Forges
Tél.: FR 6-2591
Trois-Rivières
Succ. 510, rue St-Maurice
Tél.: FR 4-6259

PRUNEAU INC.
BOIS et
MATÉRIEL
de construction
2400, Bellefeuille FR 5-7747
Trois-Rivières.

la plume et le plumé

Gardiennage d'enfants

Les gardiennes d'enfants (que l'on appelle en anglais "baby-sitters", parce qu'elles s'assoient près des bébés) constituent un véritable problème pour les jeunes mamans. En général, elles sont trop jeunes, trop inexpérimentées. Quand il ne se passe rien, que le bébé dort et que personne ne sonne à la porte, tout va bien.

Mais que survienne une difficulté, une visite imprévue, un malaise de l'enfant, l'adolescente se trouble et ne sait que faire. Des malandrins ont ainsi pénétré dans des familles, se faisant passer pour quelqu'un de la parenté. Des accidents sont arrivés. Et, de nombreuses fois, un incendie s'est déclaré, brûlant la gardienne trop jeune et les petits, comme on a pu le lire souvent dans les colonnes de faits divers des journaux.

Plusieurs mamans se sont plaintes de ce que la jeune gardienne recevait son "ami", en l'absence des maîtres de la maison. D'autres ont organisé des "parties", en dévalisant le réfrigérateur et la cave à boisson des absents. D'autres, négligeant les enfants, passent leur soirée au téléphone ou s'amuse à essayer les robes de la patronne.

Bien sûr, toutes les petites gardiennes n'agissent pas ainsi. Il se trouve des jeunes filles sérieuses qui accomplissent consciencieusement leur tâche. Mais de nombreuses jeunes femmes confient la garde de leurs enfants et de leur maison à des personnes qu'elles ne connaissent pas et qui leur sont recommandées par de simples connaissances.

Il existait autrefois, dans notre ville, une agence qui s'occupait de recruter des gardiennes d'enfants, des garde-malades, des domestiques et des femmes de ménage. Chacune dans son domaine était parfaitement stylée et on ne l'avait engagée qu'à la suite d'une enquête sérieuse. Car j'ai eu maintes fois recours aux services de cette agence. Mais, ayant demandé une gardienne d'enfant pour ma première petite-fille, âgée de quelques mois, je fus surprise de voir arriver une femme à cheveux blancs, très digne, revêtue d'un sarrau immaculé. A ma remarque, cette femme m'expliqua: "A l'agence, on n'emploie pas de gardiennes de moins de trente ans". Il y a tant de femmes âgées, veuves ou dont les enfants sont partis de la maison, qui pourraient organiser une agence de ce genre pour occuper leurs loisirs et gagner un peu d'argent!

Mamie

Le tableau noir serait un facteur de frustration

WINNIPEG (PC) — Selon un psychologue, le Dr E. Paul Benoit, directeur de la Fondation Juive pour les enfants retardés de Washington, le tableau noir qui entoure si souvent les enfants, conduit ces derniers à la frustration et leur donne de nombreux complexes. La meilleure méthode pour éduquer des enfants consiste à étendre en quelque sorte l'esprit au corps. Le progrès est plus considérable chez les enfants quand leur attention est amenée de la perception à l'action. Originaire de Saint-Louis, de Bonsecours, le Dr Benoit s'est rendu à Winnipeg pour présider la sixième Conférence annuelle de l'Association canadienne pour les enfants retardés.

Lady Home est une femme d'une extrême distinction

LONDRES (PA) — Depuis que le choix de la reine Elisabeth s'est porté sur le comte Home, comme successeur du premier ministre Macmillan, lady Home, mince et élégante, partage la scène politique avec son distingué mari.

Lady Home a 45 ans, et comme elle a la réputation d'être une hôtesse des plus charmantes, elle n'aura certainement aucune difficulté à remplir son rôle de femme du premier ministre de Grande-Bretagne. Elle est la fille de feu le révérend Cyril Alington, principal à la célèbre école Eton, maison où plusieurs grandes personnalités de Grande-Bretagne reçurent leur éducation. Le futur comte Home, qu'elle devait épouser plus tard, fut justement nommé chef de section à cette école, une année durant.

En 1955, lorsque le premier ministre Macmillan fit appel à Lord Home pour en faire le secrétaire d'Etat des relations du Commonwealth, on avait fait remarquer que lord Home était un inconnu dans les arènes politiques, ce à quoi lady Home avait répondu: "Lord Home est digne de tout poste au gouvernement, même celui de premier ministre". Elle voyagea souvent avec son mari, l'accompagnant dans ses diverses missions à l'étranger.

Malgré leur personnel imposant, lady Home prépare souvent le petit déjeuner de son mari tout en écoutant les nouvelles radiodiffusées du matin.

Quel est l'essentiel d'une garde-robe de voyage?

Par Yvette Garceau

Vous partez en voyage? Chances! Je vous en ai déjà. Tout ce branle-pas. Un homme peut très bien partir en voyage à quelques heures d'intervalle, mais sûrement pas une femme. Qu'est-ce qui la préoccupe d'abord? Sa garde-robe voyons! Il est bien évident que d'après sa destination, celle-ci pourra varier à l'infini. Voyage-t-elle en hiver, en pays de montagnes? Une garde-robe sport, avec pantalon et chandails, s'impose. Se dirige-t-elle vers le sud? La, attention, même les contrées chaudes ont des périodes au cours desquelles il fait frais. Il est prudent alors de se munir de quelques tricotés, et d'ensembles de lainage.

Il est trois grandes règles dont vous devez tenir compte. D'abord, préparez vos bagages en fonction du mode de transport que vous avez choisi. Tenez également compte du climat, du genre d'endroit où vous irez et de la tenue que vous voulez adopter.

Choisissez votre garde-robe de voyage à même les vêtements que vous avez déjà. Il y en a sûrement qui font l'affaire. Malheureusement, on est toujours porté à tout acheter et à délaisser ce qui pourrait constituer l'essentiel d'une garde-robe de choix. En définitive, pensez à deux fois avant de dépenser, ça coûtera bien assez cher sans cela!

Utilisez d'ingéniosité, quand vous faites vos bagages afin de n'utiliser que le minimum d'espace... et de poids.

Règle générale, la garde-robe de voyage doit contenir deux manteaux, un manteau sport, tout aller et un autre plus léger pour les tenues habillées. Un tailleur en laine ou en tweed est indispensable, car c'est un passe-partout. Il vous permettra d'affronter toutes les températures, quel que soit le pays que vous visitiez. Accompagnez-le de blouses et de chandails.

Un autre élément indispensable est la petite robe noire, sobre le jour, avec un foulard et un chapeau, élégante le soir avec une broche scintillante ou quelque bijou brillant. Faut-il encore qu'elle soit d'une coupe parfaite et bien ajustée à votre taille.

La robe imprimée en quelque tissu d'été est une excellente compagne de voyage, car elle vous permet de présenter toujours une mine fraîche et pimpante. Il y a aussi la robe qui s'accompagne d'un gilet ou d'une jaquette en tricot fin. C'est la tenue idéale sous les climats où les matinales sont froides, les après-midi

chauds et les soirées fraîches. La robe chemisier est tellement coquette qu'on ne saurait s'en passer même en voyage. Elle présente les avantages d'être pratique, aussi facile à porter qu'à tout âge et à toute silhouette. C'est la robe du jour par excellence.

Les ensembles de tricotés sont infaillibles, légers, conviennent aussi bien aux voyages par avion qu'à ceux par train, bateau ou automobile. Il doit donc être de la partie.

Les coordonnés vous permettent de varier à l'infini vos tenues. En matière de vêtements sport, tenez compte de l'endroit où vous allez. Est-ce la plage qui vous intéresse, la montagne?

N'oubliez pas non plus d'apporter un chapeau, des gants, un grand sac, des vêtements de nuit. Les sous-vêtements se doivent d'être en tissus légers qui séchent rapidement et ne demandent aucun repassage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Vous avez là, l'essentiel d'une garde-robe de voyage.

Grand-mère toujours jeune

courrier de Mamie

DEMANDE. — Pour faire suite à la lettre de celle qui signait "Camus et Popote", il me fait plaisir de vous dire que je suis une grand-maman de soixante et un ans qui a élevé une famille de douze enfants. Et malgré tout, j'aime à ajouter que j'ai joui d'une bonne santé ce qui n'est pas peu dire. Envers et contre tout, j'ai trouvé le moyen de faire la lecture tous les jours, parfois dix minutes, parfois davantage, après que les enfants étaient au lit ou quand ils avaient terminé leurs devoirs. La lecture m'apportait une détente des plus bienfaisantes, parfois un conseil que j'ai retrouvé dans le *Courrier*. D'autres fois, un coup d'oeil jeté sur le calendrier me rappelait la fête du jour. Ces pensées me donnaient des ailes pour accomplir ma tâche quotidienne. Aujourd'hui, j'ai des loisirs. La lecture est mon meilleur passe-temps. Je conçois que malgré l'âge on peut apprendre et parfois faire bénéficier son entourage du fruit de ces lectures.

BRAVO

Reponse: A mon tour, je vous dis bravo. Et merci pour vos charmantes paroles d'appréciation que je n'ai pas produites. Vous m'apportez la preuve vivante que lorsqu'on veut lire, on en trouve toujours le temps, quand ce ne serait que dix minutes par jour. Si on les choisit bien ces quelques pages peuvent apporter un enrichissement fort appréciable. Et rien ne peut apporter la détente parfaite comme un beau texte, bien écrit et bien pensé.

Votre lettre est une perle — ou une fleur — tombée dans la corbeille qui m'apporte le récit de tant de souffrances et de problèmes. Je suis sûre que vous avez été une maman merveilleuse pour vos douze enfants parce que vous avez su vous tenir au courant des changements survenus dans le monde moderne et parce que vous avez pu causer avec eux de ce qui les intéressait. Encore une fois, bravo et merci.

DEMANDE: Nous sommes à la recherche d'un endroit à Trois-Rivières ou au Cap-de-la-Madeleine où on peut danser des danses canadiennes et des danses modernes, où il y a de la place pour des gens de tous les âges, de la place pour rire et s'amuser en famille, soit à l'occasion d'une éphémère de Noël, d'Inde, d'Halloween, des Jours Gras, etc., encore mieux, toutes les semaines ou quinze jours, si c'est possible. Est-ce que ça existe, un endroit de ce genre-là?

Je rêve à la fondation d'un Club Familial ou de l'Amitié, quelque chose qui bouge, qui a de la vie et où on ne craint pas d'envoyer nos adolescents et où nous, les moins jeunes, pouvons aller aussi, pour nous garder jeunes de cœur et en pleine forme, sans crainte du ridicule...

Qui a du "PEP" pour deux Reponse: Il existe diverses organisations de loisirs, dans

Reponse à Nico: Ma pauvre petite, vous êtes encore bien plus jeune que vos dix-huit ans. Ce garçon a un casier judiciaire très chargé. Il recommence toujours ses fredaines.

De plus, il pense encore à son ancienne amie et il dit qu'il l'aime. Enfin, votre mère n'approuve pas vos relations.

Et vous me demandez si vous devez accepter de sortir avec lui, en cachette de votre mère!

Vous me dites que le comprends les jeunes. Je vous bien. Il n'est pas nécessaire d'être une sainte-nitouze (comme vous qualifiez votre mère) pour souhaiter de voir éloigner à jamais d'un être qui ne peut faire que votre malheur. Ce garçon ne représente aucun avenir pour vous. Tenez-vous éloignée de lui.

S'il a une conduite excellente durant six mois ou même plus et qu'ensuite il manifeste le désir de vous revoir, alors vous pourrez considérer de nouveau la question, avec l'approbation de vos parents, bien entendu.

Allons, réfléchissez un peu, ma petite. Ce n'est pas tout d'avoir un ami, faut-il qu'il soit digne de vous.

Aux lectrices: Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que des pseudonymes et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

Reponse à Mick: En dehors de l'Office des Cours par Correspondance du Ministère de la Jeunesse, il existe de nombreuses écoles privées. Mais les cours pratiques ne peuvent être suivis par correspondance, je le crains. Pourquoi ne vous renseignez-vous pas à l'Institut de Technologie ou à l'École des Métiers de Trois-Rivières, dont vous trouverez les adresses dans l'annuaire téléphonique? On saura sûrement vous diriger. Peut-être pourriez-vous travailler comme apprenti pour quelqu'un qui répare les appareils de radio.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Reponse à Fleur d'automne: Voici l'adresse de la Banque des Yeux: 1425 rue Crescent, Montréal, Qué.

Rexall
PRESENTE SA
GRANDE
Vente
DU 17 AU 26 OCTOBRE
(inclus)
Deux pour le prix d'un
plus un sou

Jean Normand B. A., B. ph., L. ph., gérant de la Pharmacie Spémont,
(ex-propiétaire de la Pharmacie Normand, Coin des Forges
et Notre-Dame) se fera un plaisir de prendre vos
commandes de la vente REXALL - TEL.: 378-1980

- LIVRAISON GRATUITE -

Nouveau service de livraison aux 2 pharmacies, en automobiles par toute la ville,
au Cap-de-la-Madeleine, aux Forges et à la Pointe-du-Lac.

Pharmacie de Normanville

PHARMACIE BAREIL

Jean Bareil, B.A., B.ph., L.ph., prop.

750 Des Récollets

Trois-Rivières

TOUTE COMMANDE POSTALE ACCEPTÉE.

FR 5-7769

C'EST SI BON DE RETROUVER MA FEMME
LE SOIR DEPUIS QU'ELLE A OBTENU UN
SOULAGEMENT DE LA
"FATIGUE NERVEUSE"

GRÂCE À LA
NOURRITURE DU
DR. CHASE
POUR LES NERFS

"C'est si bon de prendre le chemin de la maison, me dit mon mari, depuis que je me suis soulagée de la nervosité qui nous rendait malheureux tous les deux".
C'est merveilleux de se bien sentir de n'être plus la victime de ce qu'on appelle la "fatigue nerveuse". C'est merveilleux d'avoir recouvré cette force nerveuse qui est l'apanage de la bonne santé.

La nourriture du DR. CHASE pour les nerfs COMBAT la fatigue nerveuse

ANNONCE

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres disgracieuses de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

en pantoufles SPORTS

Les jeunes du Cap sont chanceux

"Quand nous étions jeunes, nous n'avons pas eu cette chance", commentait une personne lors de la conférence de presse annonçant la tenue d'une enquête sur les Loisirs du Cap-de-la-Madeleine. Cette personne disait alors que les jeunes du Cap étaient réellement chanceux de pouvoir donner leur préférence dans le domaine des loisirs.

Cette enquête, faite à la demande même du conseil de ville, servira sans doute de base à l'établissement des loisirs sur une base solide au Cap. Les organisateurs de cette enquête, le comité des Sénateurs du Cap, prennent cette enquête très au sérieux. Ils savent que le résultat pourra influencer l'achat d'équipement, etc., pour donner des loisirs sains aux jeunes.

Mais les jeunes, les premiers concernés dans cette enquête, quel sera le sérieux de leur réponse? Prendront-ils cette enquête à la légère, se contenteront-ils de répondre à des questions uniquement pour le plaisir de donner une réponse?

Il faut espérer que non, car ils seront les premiers punis de leur mensonge. Nous sommes convaincus que le conseil de ville du Cap donnera des suites à cette enquête. Et c'est là que les jeunes subiront les conséquences des réponses qu'ils auront faites. En effet, si 2-000 jeunes sur les quelque 3.000 interrogés répondent qu'ils aimeraient avoir tel ou tel loisir, le conseil s'efforcera sans doute de satisfaire leur désir, à la condition que les moyens de la cite le permettent.

Et si tout l'équipement requis pour pratiquer le sport en question était acheté inutilement parce que les jeunes auront voulu blaguer? C'est une question à considérer!

On peut réellement dire que les jeunes tiennent leurs loisirs entre leurs propres mains. Qu'en feront-ils? La réponse est à eux. Et elle est sérieuse, comme on peut le constater. Il faut espérer que les jeunes considéreront cette enquête aussi sérieusement que les organisateurs. Et ce, pour leur propre bien!

Jacques Ebacher

Grâce à une victoire de 32-20 sur les Alouettes

Les Roughriders participeront aux éliminatoires

MONTREAL (PC) — Les Roughriders de la Saskatchewan se sont assurés une place dans les séries éliminatoires de la Conférence de football de l'Ouest en vainquant les handicaps Alouettes de Montreal 32-20 lors d'une partie du calendrier mixte de la ligue Canadienne de football devant une foule de 18.509 personnes hier soir.

Le gain des Riders leur donne une avance de quatre points sur Winnipeg dans la C.F.O. tandis que les Alouettes doivent se contenter du troisième rang dans la Conférence de football de l'Est.

Compteurs

Hugh Campbell, Ray Purdin, Dick Cohee, Ron Lancaster et George Reed ont réussi les touches des vainqueurs, dont Frank Tripucka ajouta deux convertis.

Pour sa part, George Dixon a rejoint Dick Shatto du Toronto, en tête des compteurs de l'Est avec un des trois touchés des locaux.

Le botteur Gino Bertella a également réussi un majeur, en plus de deux convertis, tandis que Dave Hoppman complétait le total des Als avec leur autre touché.

Statistiques

Les deux équipes se sont livrées une lutte à peu près égale



(Téléphoto PC)

LE DEMI-ARRIERE Ray Purdin, des Roughriders de la Saskatchewan, est plaqué par Bill Woyte, des Alouettes de Montreal, lors de la joute de la Ligue Canadienne de Football présentée hier dans la Métropole. Les Alouettes ont perdu 32-20.

BOSTON (PA) — Jacques Plante a enregistré son deuxième blanchissage de la saison hier soir alors que les Rangers de New York ont vaincu les pierres Bruins de Boston 2-0.



Jacques Plante

dans la ligue Nationale de hockey. Plante s'est remis d'une dure mise en échec de la part de Bob Leiter au début de la troisième période en infligeant aux Bruins leur troisième zéro de la saison. Plante est demeuré sans mouvement pendant quelques instants avant de se remettre sur pieds en se tenant

le côté droit. Leiter échappa d'une minute sur le jeu.

Chaque équipe purgeait une punition lorsque le vétéran Harry Howell déjoua Ed Johnston avec l'aide de Phil Goyette au premier engagement.

Howie Glover compte le but d'assurance dans la dernière reprise sur le retour d'un lancer de Val Ponteyne.

Plante a effectué 30 arrêts contre les 44 de Johnston en enregistrant le 59e blanchissage de sa carrière sous la grande tente.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1. New York Howell (1) 19:45
(Nelson, Goyette)
Punitions: Green 8:12, Roisin 14:02, Ingardfield 18:41, Mohs 19:07.

DEUXIEME PERIODE
Aucun but.
Punitions: Bueck, mauvaise conduite 2:11, Howell 3:20, New York, punition de banc, punition par La-lostere 7:13, Green 8:17, Hadfield 12:53.

TROISIEME PERIODE
2. New York Glover (1) 7:17
(Ingardfield, Ponteyne)
Punitions: Leiter 0:24, Harvey 2:12.

ARRÊTS
Plante 12 8 10-30
Johnston 18 11 17-44

Koufax, le 1er gagnant unanime du trophée Young

BOSTON (PA) — Le sensationnel Sandy Koufax, lanceur gaucher des Dodgers de Los Angeles, qui a presque perdu un doigt à la fin de sa carrière il y a un an, est le premier gagnant unanime du trophée Cy Young, accordé au meilleur lanceur des majeures.

Koufax a subi les épreuves autant que les frappeurs en récoltant les 20 voix enregistrées par le comité de l'association des chroniqueurs de baseball de l'Amérique.

Un trouble circulatoire au doigt de la main gauche, en juillet 1962, a privé les Dodgers de ses services et du championnat.

Les médecins ont subsequmment révélé que Koufax était venu bien près de perdre le doigt par amputation avant que son état s'améliore.

L'as-artilleur a prouvé sa reconnaissance en conduisant les

Dodgers au championnat mondial en 1962 avec une brillante fiche de 25-5 et un record de 303 retraits au bâton dans la ligue Nationale. De plus, sa moyenne de 1.88 point mérité alloué fut la meilleure dans les deux circuits.

Koufax a commencé la saison dernière avec une partie sans point ni coup sûr aux dépens de San Francisco, la seconde de sa carrière, et la terminée en beauté avec deux retraits lors du balayage en quatre parties de la série mondiale aux dépens des Yankees de New York.

Lors de la première joute de la série, Koufax a retiré 15 retraits au bâton, améliorant le record établi 10 ans plus tôt par un ancien coéquipier, Carl Erskine.

Record
Malgré le nombre impressionnant de lanceurs gagnants de

Gordie Howe encore tenu en échec

Les Wings et les Hawks ne peuvent faire un maître

DETROIT (PC) — Les Red Wings de Detroit et les Black Hawks de Chicago ont annulé 2-2 dans la ligue Nationale de hockey hier soir alors que Gordie Howe est toujours en quête du but qui lui permettra d'égaliser le record de 344 buts de Maurice Richard.

C'est Alex Faulkner qui s'est chargé des points des locaux avec ses deuxième et troisième buts de la saison. Au fait, il avait donné une avance de 2-0 aux Wings au début de la deuxième période.

Bill Hay a réduit la marge à mi-chemin du match et Chico Maki égala les chances à 11:27 du dernier engagement.

Howe n'a seulement pas récolté une aide et sa lethargie se poursuit. Il en est à sa 18e saison avec Detroit et il a amassé 543 buts jusqu'à main-

tenant, dont trois depuis le début de la saison.

Le résultat nul a permis aux Hawks de conserver leur avance de deux points sur les Wings en tête du circuit.

Chicago a une fiche d'un revers et d'un match nul en deux parties contre les Wings cette saison.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1. Detroit Faulkner (2) 14:08
(Ingardfield)
Punitions: Goggin 7:18, Delaney 18:37.

DEUXIEME PERIODE
2. Detroit Faulkner (3) 9:48
(MacGregor)
3. Chicago Hay (1) 11:08
Punitions: MacKenzie 6:22, Voss 16:24.

TROISIEME PERIODE
4. Chicago Maki (1) 11:27
(MacNeil, Nesterenko)
Punitions: MacNeil 0:27, Jeffers et MacNeil 2:35, Vaska 4:38, Hays 16:09, Hay 16:43.

ARRÊTS
Hall 8 8 10-24
Sawchuk 9 8 9-30

Sandy Koufax



Sandy Koufax



Un cigare doux... de la joie partout

Avez-vous remarqué combien plus d'hommes fument maintenant les cigaretes de Simon? Ce cigare mince, bien tourné, élégant, est devenu leur favori.

Tout comme eux... choisissez un cigare doux...

CIGARILLOS de SIMON



A BOUT UNI OU PLASTIQUE

en commode paquet de 5 pour le gousset... 25¢ seulement

5 BARBIERS
... Vous n'avez pas à attendre.
O. TREMBLAY
F. MONDELLO
E. BEAULIEU
R. MELANCON
PAUL PICARD
300, BONAVENTURE
FR. 6-7815

GOLDEN WAGICOAT
LES FAMEUX PALETOTS
3 SAISONS
"MAGICOAT" CHEZ
Lambert & Cloutier
1048 Champflour FR. 4-8959

RHUMS
NAVY RUM
WHITE CAP
PALM BREEZE
Lamb
Lamb's Rum Company Limited - Montreal

Vancouver en fête lors de la joute de la coupe Grey

VANCOUVER (PC) — Pendant la semaine de la coupe Grey à Vancouver, du 24 au 30 novembre, on présentera toutes sortes d'attractions intéressantes pour les sportifs.

Il y aura également une parade étonnante et une partie de football entre les champions de l'Est et de l'Ouest.

Vancouver veut ainsi prouver à ses visiteurs qu'elle est un centre sportif à l'année longue alors que le reste du Canada est enseveli sous la neige. De plus, on veut attirer les touristes de bonne heure et bien les occuper.

Quelque 15.000 chambres d'hôtels seront à la disposition des visiteurs qui dépenseront environ \$1.500.000.

On prévoit la présence de 80 unités dans la parade, y compris 22 fanfares.

La parade défilera à travers des rues décorées de bannières orange et noir, les couleurs des Lions de la C.B., en plus de celles aux couleurs des autres équipes de la LCF.

Enfin, on présentera un symposium sur les blessures encourues au football.

Les Loups défont les Sélects 7-3 à La Tuque

Les Trappeurs disposent des Cats 6-5 et montent seuls en première position

Les Trappeurs de Ste-Thécle se sont emparés seuls de la première position de la ligue Mauricie-Molson de hockey, hier soir, en disposant de justesse des Cats de Shawinigan au compte de 6 à 5 dans une joute disputée dans la ville de l'électricité.

Pendant ce temps, les Sélects de Grand'Mère se faisaient battre 7 à 3 à La Tuque par les Loups de l'endroit pour glisser en deuxième place du classement, qu'ils partagent avec les Loups. Mais le club

de La Tuque n'a que deux parties de disputées, comparativement à quatre pour les Sélects.

Richard Groleau a donné une précieuse victoire de 6-5 aux Trappeurs en brisant une égalité de 5 à 5 à 8:20 de la troisième période. Il a complété des passes de Yves Germain et Réjean Groleau. Jean-Guy Groleau a réussi le tour du chapeau pour les vainqueurs et Jacques Perron et Réjean Groleau ont complété le pointage.

Maurice Pagé et Lino Piccini ont brillé à l'offensive pour les Cats en réussissant tous deux une paire de buts. Jacques Lemay a enregistré l'autre but des Cats qui ont subi leur quatrième défaite en ligne.

Après une première période sans but, le Ste-Thécle a pris les devants 2 à 0 et ensuite 3 à 1, mais les Cats se sont ralliés pour terminer la deuxième

me période avec une égalité de 3 à 3.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Aucun but.
Punitions: Groleau 14:17.

DEUXIEME PERIODE
1. Ste-Thécle: J. Perron 9:32
(J.C. Boudreau)
2. Ste-Thécle: J.-G. Groleau 10:34
(J. Perron)
3. Shawinigan: L. Piccini 11:50
(M. Page)
4. Ste-Thécle: R. Groleau 16:47
5. Shawinigan: M. Page (Lafontaine-Thériault) 18:17
6. Shawinigan: L. Piccini (M. Page, St-Jean) 19:22
Punitions: Deshaies 13:07, J.-G. Groleau 13:49.

TROISIEME PERIODE
7. Shawinigan: J. Lemay (Gosselin-Lafontaine) 2:45
8. Ste-Thécle: J.-G. Groleau (Boudreau) 3:14
9. Ste-Thécle: J.-G. Groleau (Boudreau-Deshaies) 3:27
10. Shawinigan: M. Page (Lafontaine-Thériault) 4:56
11. Ste-Thécle: R. Groleau (Y. Germain-R. Groleau) 8:20
Punitions: Lemay 11:26, Thériault, majeur 15:49.

Hockey

JEUDI

LIGUE NATIONALE
New York 2 Boston 0
Chicago 2 Detroit 2
LIGUE AMERICAINE
Buffalo 2 Québec 4
LIGUE MAURICIE
Ste-Thécle 6 Shawinigan 5
Grand'Mère 3 La Tuque 7

VENDREDI

LIGUE AMERICAINE
Hershey 4 Baltimore 3
CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE
G P N PP PC Ph
Chicago 4 1 22 15 9
Detroit 3 2 1 14 12 7
Toronto 3 2 0 15 11 8
New York 3 2 0 13 10 6
Montreal 2 3 1 17 15 5
Boston 0 6 1 8 26 1

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est
G P N PP PC Ph
Québec 4 4 0 28 27 7
Providence 3 2 2 26 26 8
Hershey 3 3 1 26 27 7
Springfield 2 2 0 12 13 4
Baltimore 1 5 1 14 28 3

Division de l'Ouest

G P N PP PC Ph
Pittsburgh 4 1 0 22 11 8
Rochester 3 2 0 32 15 6
Buffalo 3 4 0 12 28 6
Cleveland 1 2 0 13 12 4

LIGUE PROVINCIALE Jr "A"

G P N PP PC Ph
Victoriaville 3 0 1 20 15 7
Trois-Rivières 1 2 1 18 21 3
Ax de Québec 1 2 1 14 15 3
Catalinas 1 2 1 16 17 3

LIGUE MAURICIE

G P N PP PC Ph
Ste-Thécle 3 1 0 16 9 6
La Tuque 2 0 0 9 4 4
Grand'Mère 2 2 0 16 21 4
Shawinigan 0 4 0 18 20 0

Les Royaux de Sorel défont le club Valleyfield 5 à 3

SOREL (DNC) — Les Royaux de Sorel ont remporté leur première victoire de la saison dans la ligue Métropolitaine Junior de hockey en disposant hier soir du Valleyfield 5 à 3 dans une joute disputée au Colisée Cardin.

Richard Lafrance a conduit les Sorelois à la victoire avec une paire de buts; les autres appartenant à Yvon Thibodeau, Gilles Gosselin et Gilles Cartier. Gérard Bourgeois a compté deux fois pour les perdants et Lafrance a complété le pointage.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1. Sorel: Thibodeau

ARRÊTS
Aube, Sorel 10 10 15-35
Lafontaine 10 10 12-35

DEUXIEME PERIODE
2. Sorel: Gosselin 10:49
(Massé-Picini)
Punitions: Tougas 4:08, Béliveau 6:51.

TROISIEME PERIODE
4. Valleyfield: Bourgeois 4:27
(Benson-Gabri)
5. Sorel: Lafrance (Cartier-Gosselin) 9:52
6. Valleyfield: Gabri (Lebeuf)
7. Valleyfield: Bourgeois (Gabri) 18:17
8. Sorel: Cartier (Freeman) 8:45, Boudreau 13:10.

Après la première ronde de la coupe Canada

Balding et Leonard forcent Palmer et Nicklaus à une égalité en tête

PC de PA-REUTERS

VERSAILLES, France — Les golfeurs canadiens Al Balding, de Toronto, et Stan Leonard, de Vancouver, ont terminé la ronde initiale de la coupe Canada ici, hier, avec un total combiné de 136, ce qui les place sur un pied d'égalité avec les Américains favoris en tête du peloton. Balding a roulé un 67 et Leonard un 69.

Jack Nicklaus, avec un 67, et Arnold Palmer, avec un 69, ont égalé le total des Canadiens.

L'Espagnol Sébastien Miguel a été le premier rang individuel avec un 66 sur le parcours embrumé du Saint-Nom-La Breteche, à normale 72.

Son 66 a permis à l'Espagne de totaliser 138, soit le même total que les Sud-Africains Gary Player, avec un 68, et Walter Rietveld, avec un 70. L'Irlande et l'Australie suivent avec des 143.



Al Balding

Les Canadiens

Miguel possède une avance d'un seul coup sur Balding qui

soit le même total que celui de l'Irlandais Christy O'Connor. Cette 11e compétition annuelle en vue de la coupe Canada a débuté entre des équipes de

a amassé cinq birdies consécutifs du 12e au 16e trou dans une brillante fin de ronde. Leonard a roulé 33 au deuxième neuf, grâce à trois birdies.

Pour sa part, Player est demeuré dans la course aux honneurs individuels avec son 68.

La plus grande partie de la foule de 5,000 spectateurs, la meilleure à jamais assistée à un tournoi de golf en France, entourait les favoris Américains tandis que Miguel, Balding, Leonard et autres évoluaient presque dans l'intimité. L'assistance est d'abord demeurée calme lorsque Nicklaus a calé un eagle dès le premier trou. Toutefois, elle manifesta bruyamment par la suite quand Palmer et Nicklaus récoltèrent birdies coups après coups. Nicklaus a connu une ronde assez étrange avec un eagle, six birdies et trois bogeys, tandis que Palmer n'enregistrait qu'un bogey, en plus de coups rous de 35, 15, 25 et 45 pieds.

Un des joueurs précédant les Américains, l'Anglais Neil Coles, s'est plaint de la foule et de son manque de discipline. Il a précisé que les spectateurs n'avaient eu aucun respect pour son coéquipier Bernard Hunt et lui ainsi que pour les Néozélandais Bob Charles et Frank Buckler alors qu'ils tentaient de s'assurer les meilleures places du parcours.

Moments d'inquiétude La foule a manifesté son inquiétude lorsque Palmer s'est plaint d'une douleur à la hanche au 7e trou. A l'occasion de son unique bogey au 9e vert, Palmer se rendit au chalet des joueurs.

Plusieurs étaient d'avis qu'il voulait alors enregistrer un profit contre les photographes. Tout en admettant que ces derniers l'ennuyaient, il a révélé qu'il venait tout simplement de renforcer de soulèves afin de malaisie à la température humide.

Une brume épaisse a retardé le début du tournoi de 40 minutes. D'ailleurs la première ronde a pris fin sous une brume grise.

"Ce fut comme jouer à la noceur; je ne pouvais soulever, déclaré le Colombien Miguel Sala, un des premiers débutants.

Le nageur Small succombe à ses blessures

SAN FRANCISCO (PA) — James Small, nageur de 27 ans, qui a perdu ses jambes, dimanche, dans la baie de San Francisco, est décédé mercredi.

L'ex-nageur étoile de l'Université de la Californie, a eu une jambe coupée par un hélicoptère de bateau de pêche alors qu'il participait à un concours de nage entre des membres du Dolphin Swim Club, à travers la baie de San Francisco, entre Sausalito et San Francisco. Par la suite, on a dû lui amputer l'autre jambe à l'hôpital.

Plus de 500 personnes ont donné leur sang dans le but de sauver Small, dans ce qui est la plus grande campagne volontaire de donneurs de sang à être tenue à San Francisco.

Small a reçu quelque 70 pintes de sang, mais il n'a pu survivre.

Au croquet

Riverin et Lupien défendent leur championnat

Jean-Marie Lupien et Ernest Riverin défendent le trophée Del Dugré au croquet, lors d'un grand tournoi en double qui a lieu à Trois-Rivières les 25, 26 et 27 octobre, soit en fin de semaine.

Les champions des années 1960, 61 et 62, seront opposés à de brillants joueurs venant de la Vieille Capitale et de toute la Mauricie. C'est ce qu'a annoncé l'Association Provinciale de Croquet de la province de Québec.

Le tournoi débute ce soir sur les terrains du club Wabasso et Cap-de-la-Madeleine et se continuera samedi et dimanche jusqu'à la finale qui aura lieu dimanche soir au Cap, à 79 rue Rochelleau.

Les joueurs les plus méritants recevront des trophées, qui seront présentés par MM. Del Dugré et son représentant, Jean-Paul Campeau.

Le STR écrase le club Fortin 11-3

Le club du Séminaire de Trois-Rivières a infligé une étonnante défaite de 11 à 3 à l'équipe de J.L. Fortin dans une joute hors-concours de hockey disputée mercredi. Le gardien de but des perdants, Jean Belliveau, a bien fait son possible, mais il a tout simplement été débordé.

Jacques Filion a réussi le tour du chapeau pour le STR en plus de se mériter une assistance. André Dupont et J.E. Rouillard ont compté chacun deux buts; le premier a aussi contribué à un autre. Chevalier Michel Laprise, Roger Tessier, et Charles Thiffault ont complété le pointage. Même s'il n'a pas compté, Yvon Marneau a été efficace à l'offensive avec trois assistances.

Pour les perdants, Raymond Cloutier, Roger Belliveau et Jacques Thiffault ont trouvé le fond du filet. Roger Belliveau, Bruno Hamel, Claude Hamel, Henri-Paul Gauthier et Clément Veilleux se sont mérités des assistances.

le nouvelliste Vendredi, le 25 octobre 1963 / 11

Yogi Berra accepte un contrat d'un an pour gérer les Yankees

NEW YORK (PA) — Yogi Berra a accepté un contrat d'un an pour gérer les Yankees de New York hier et ce avec une diminution de salaire.

L'ancien receveur étoile a consenti à une diminution de salaire de \$5,000 en regard de son contrat de joueur-pilote en 1963. Ses \$35,000 sont quelque \$20,000 inférieurs au meilleur salaire qu'il a reçu en un an comme Yankee.

Berra a révélé lors d'une conférence de presse que "Le contrat d'un an répondait à son propre dessein."

"Je veux tenter ma chance comme pilote. Si j'ai l'impression que je ne peux accomplir la tâche, je démissionnerai à la fin de la saison."

Quant au salaire, j'ai la même philosophie. Si je suis incapable de piloter, je ne mérite pas d'augmentation. D'autre part, si je fais mes preuves, j'espère demeurer sur les lieux quelque temps.

"De toute façon, ce ne fut pas tellement une grosse diminution," a conclu Berra.



Le succès immédiat ou l'abandon

Observateur

Berra, qui fut joueur et instructeur au premier but l'an dernier, a révélé qu'il avait consacré beaucoup de temps à observer les actions de Houk et des autres équipes.

"Comme je savais que je devais hériter du poste l'an prochain, j'ai naturellement observé plus qu'au cours des autres années. De plus, j'avais plus de temps à ma disposition car je n'ai pas évolué aussi souvent qu'au cours des années précédentes. Je suis dans le milieu depuis longtemps, si bien que j'ai pu observer les lancers et frappeurs de même que ceux des autres équipes."

"Je suis d'avis que notre équipe sera encore meilleure l'an prochain. Nous avons une équipe jeune. Nous avons une expérience acquise une expérience d'un an et nous avons de jeunes joueurs prometteurs dans nos filiales."

Rapidement à l'aise

Berra ne semblait pas à l'aise alors qu'il s'est avancé au micro sous les éclairs des caméras afin de répondre aux questions lancées à son endroit par plus de 100 chroniqueurs et commentateurs sportifs. Il était accompagné du gérant général Ralph Houk et du co-propriétaire Dan Topping.

Toutefois, sa nervosité disparut rapidement alors qu'il s'est fait un point d'honneur de saluer chaque interrogateur par son nom.

Lorsqu'on lui a demandé ce qu'il prévoyait être son plus grand problème comme gérant, "Découvrir si je peux gérer", a-t-il rétorqué.

Qu'est-ce qui fait un bon gérant? "Une bonne équipe" fut la prompte réponse.

Ses opinions

Entre autres choses, Berra a révélé qu'il ne jouerait plus. Il ne croit pas que son manque d'expérience en tant que pilote sera un handicap. Il n'est pas en faveur du système à deux pelotons et il n'est pas d'avis que son passage "d'un des gars" à "patron" va lui causer des difficultés dans ses relations avec les joueurs.

"Je suis tendre et bon garçon jusqu'à un certain point," a-t-il déclaré, "mais il y a une limite ou un gars doit s'imposer."

"Je ne m'attends à aucune difficulté avec les joueurs. Le fait que j'ai été l'un des leurs pendant si longtemps n'impliquera aucune différence. Au

Ottawa privé de Racine, White et Derrick pour leur joute-clé?

OTTAWA (PC) — Il semblait à peu près certain hier que les Riders d'Ottawa seraient privés de trois joueurs réguliers lors de leur match en vue du premier rang contre Hamilton samedi prochain, ce qui obligera le pilote Frank Clair à introduire deux nouveaux protégés dans cette partie importante.

Les absents seront Maurice Racine, Don Derrick et Ernie White. Ed Ulmer, récemment acquis des Stormers de Syracuse, remplacera Derrick, tandis que Joe Williams, obtenu dans l'échange de Doug Daigneault au Winnipeg, remplacera le poste de White.

En dépit de ces blessures, Clair espère que ses hommes importeront afin de profiter d'une semaine de repos alors que Montréal et Hamilton se disputeront la semi-finale de l'Est.

Television

Par ailleurs, Sam Berger, directeur des Riders, a révélé

Affiliation de la ligue Junior de Sorel à la QAHA

SOREL (DNC) — Le circuit Junior local connu auparavant sous le nom de la Ligue de hockey Junior de Sorel, vient d'être affilié à l'Association de Hockey Amateur du Québec, filiale de l'Association de Hockey Amateur du Canada.

Evidemment, il y a des raisons très importantes à ce changement. La première, c'est que la ligue junior locale est maintenant affiliée à la plus importante organisation de hockey au Canada et possiblement le droit par conséquent de participer à tous les tournois de l'association comme les championnats régionaux et provinciaux. Et ensuite l'affiliation permet d'aider d'une manière tangible le club local de la ligue Métropolitaine.

Cette aide tangible du fait que dorénavant les Royaux de Sorel de la Métropolitaine pourront avoir un club ferme dans le circuit et de ce fait pourront mettre à l'essai dans son circuit les jeunes qui promettent le plus et cela sans leur faire signer de carte. Le club, contrairement aux années passées, aura à sa disposition un plus grand nombre de contrats de disponible au cas ou plus tard dans la saison les dirigeants trouveront.

(Voir: Affiliation page 23)

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols



Tabac de Virginie doux et suave

AUTO PSYCHOLOGIE



ROSE DÉLIMA: "Je suis bien découragée... J'aime un beau taxi bleu à flancs blancs. Il a une belle position mais il toussé, c'est effrayant! Je crois qu'il souffre de moteurculose et j'ai peur pour l'avenir."

SPÉCIALISTE BP: "Votre ami n'a peut-être rien de grave, mon enfant! Avant de vous alarmer ainsi, envoyez-le donc chez un détaillant BP... car il manque sans doute tout simplement de tonifiante essence BP à énergie maximum."

BP essences à énergie maximum

UN COMPLET POUR MONSIEUR valeur \$200 de

C'est ce que vous pourrez voir lors du magnifique défilé des Modes de Noël au Fleurdelysé de l'Hôtel St-Maurice les 20 et 30 octobre à 8 h. 15 p.m., présenté par:

LE NOUVEAU MAGASIN

MAG. Renommé INC.

EXCLUSIF A TROIS-RIVIERES

Comme spectacle: Les formidables JEROLAS et autres vedettes Renommées.

Reservez vos billets aujourd'hui au magasin FR. 6-6133

LE GIN de KUYPER

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

vite! un p'tit coup d'oeur

LA VRAIE SAUCE DE HOLLANDE DEPUIS 1695

Trois victimes de la route

Le coroner Caron rend deux verdicts de mort accidentelle

LOUISEVILLE (M.B.) — Deux reprises d'enquêtes qui avaient été ouvertes, antérieurement, ont eu lieu à la morgue Richard, mercredi soir, sous la présidence du Dr Florent Caron, M.D. de Ste-Ursule, coroner de district.

En premier lieu, il s'agissait de l'enquête dans le cas de l'accident tragique de M. Lionel Belanger qui a été heurté à mort, en date du 10 octobre 1963, sur la route No 2, dans le Rang du Petit Bois, entre Louiseville et Maskinonge.

Dans ce cas, trois témoins, dont le frère de la victime, M. Bernard Belanger, ont témoigné. Les deux autres étaient allés reconduire M. Lionel Belanger à un certain endroit, au Petit Bois, non loin de la res-

dence de son frère, M. Ch. Auguste Belanger, où la victime logeait. Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans cette affaire.

Les jures étaient: MM. Joseph Laurendeau, Rodolphe Masson, Pacifique Fortin, Roland Gélinas et Arthur Hélie.

L'autre continuation d'enquête avait trait à un accident survenu, le 20 août au soir, à Maskinonge, et dans lequel deux jeunes gens perdirent la vie, soit Jocelyn Branchaud, de Louiseville, et Rejean Baril, de Maskinonge (Beauséjour), deux autres furent blessés, dont un grièvement.

L'auto dans laquelle voyageaient les victimes fut heurtée par une remorque appartenant à M. Paul Lessard, de Louiseville, et était conduite par M. Paul Plante, de la rue St-Antoine, Louiseville.

Plusieurs personnes ont témoigné et six avocats, représentant les familles et autres intéressés, étaient de cette enquête.

Me Jacques Lacoursière, de Trois-Rivières, occupait pour le département de Québec.

La voiture accidentée était conduite par M. André Dauphinais, 26 ans, de Maskinonge, qui demeure au 59, Rang Beauséjour. Ce dernier a encore un bras en écharpe et semblait, lors de son témoignage, souffrir, dû au choc ressenti lors de cet impact.

En tout, six personnes témoignèrent au cours de cette enquête du coroner, soit MM. André Dauphinais, un des occupants de la voiture, lors de l'accident du 20 août dernier, Paul-Emile Clement, de Maskinonge, Henri Dupuis, du même endroit, Alcide Bourassa, de Louiseville, et le chauffeur de la remorque qui heurta la voiture de M. Dauphinais, M. Paul Plante, de Louiseville.

Les jures étaient MM. Paul Sicaud, Arthur Hélie, Rodolphe Masson, Roger Contre et André Boucher. Un verdict de mort accidentelle fut rendu dans cette double tragédie de la route, survenue le 20 août dernier, à Maskinonge.

Les enquêtes, dans ces deux cas, avaient été conduites par l'agent Doris Poirier, de la Station provinciale, à Maskinonge.

— O —

Le comité de l'éducation à l'UCFR de Ste-Genevieve-Batiscan se compose de Mlle Colette Trudel et de Mme Rejean E. Brouillette. Mmes Leo Rivard et Parfait Mayer ont chargé du comité d'art ménager tandis que le comité de loisirs repose sur la responsabilité de Mmes Germain Gravel, Aldege Mathon et de Mlle Marthe St-Arnaud.

— O —

M. A. Godin professeur au collège de Manseau vient de commencer à donner des cours d'anglais à raison d'un soir par semaine.

— O —

Mme Wellie Hamel a de nouveau été réélue à la tâche de secrétaire de l'UCFR de Victoriaville. Les 37 membres de ce cercle ont de nouveau reconnu les excellents services de cette collaboratrice.

— O —

A Manseau, une quinzaine de couples suivent les cours d'orientation des foyers qui sont données sous la direction du vicaire Germain Langellier.

— O —

Mme Simon Savard a été élue présidente des Jeanne d'Arc de St-Alban tandis que la vice-présidente est Mlle Antoinette Bertrand. La secrétaire est Mlle Roselle Bertrand. La trésorière est Mlle Agnes Marcotte qui est assistée de Mme Arthur Proulx. Les conseillères sont Mmes Emilien Falardeau, Valère Perron, Wilfrid Savard, Robert Perreault, Jules Gignac, et Miles Marie Gignac, Jocelyne Julien et Gabrielle Savard.

— O —

M. et Mme Benoit Bernier, de Manseau, viennent de faire encair de tous leurs biens et sont partis demeurer à Montréal où tous leurs enfants habitent déjà.

— O —

A l'occasion de l'anniversaire de l'abbé A. Desrochers, curé de Lemieux, une soirée spéciale avait été organisée et a remporté un beau succès.

— O —

M. Luc Deslandes cultivateur de Manseau qui fournit le lait aux résidents du village, vient d'effectuer d'importants changements à son entreprise. Tous les bâtiments ont été modernisés.

— O —

Le R.P. Louis-Marie St-Amand, redemptoriste, de Montréal sera à Ste-Genève pour prêcher les Quarante-Heures.

— O —

Isidore

Le conseil réclame des feux de circulation

ST-LUC-DE-VINCENNES — Etant donné le nombre toujours croissant des accidents qui se font à l'intersection des routes St-Alexis et du 3e Rang (au cœur du village) de St-Luc-de-Vincennes, une demande a été faite par les autorités du conseil municipal au gouvernement provincial pour installer des feux de circulation à cet endroit dangereux.

La demande a été prise en considération.

On se souvient que l'an passé, au cours du mois d'août,

M. Henri Lahaie, de Gatineau, a été frappé par un camion et que deux mois après, il décédait des blessures qu'il avait subies à cet endroit.

Travaux de voirie

Des travaux de voirie sont actuellement en cours sur la route régionale du 3e Rang de St-Luc. Une équipe d'hommes s'affaire à réparer l'asphalte qui est très ébréché à partir de l'intersection de la route Ste-Marguerite jusqu'aux limites, à Champlain.

L'abbé Emile Descôteaux au service des étudiants

LOUISEVILLE — L'administration scolaire étant devenue de plus en plus complexe, les commissaires d'écoles de Louiseville se sont assurés

de l'aide d'un visiteur ecclésiastique.

M. l'abbé Emile Descôteaux vient d'entrer au service de la Commission scolaire, des directeurs d'école et des instituteurs de Louiseville. Son travail consistera à promouvoir l'enseignement religieux et la formation morale dans les écoles de la ville. Le nouveau conseiller moral travaillera en étroite collaboration avec les responsables de l'éducation au cours primaire et secondaire.

— O —

M. l'abbé Descôteaux est bien préparé pour remplir cette fonction. En effet, il a été un éducateur apprécié pendant huit ans au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières. Il a obtenu un baccalauréat en Psychologie et Education de l'Université d'Ottawa. En juin dernier, il terminait une année d'études en enseignement religieux à l'Université Laval de Québec, pour obtenir un baccalauréat en Pédagogie catholique.

La jeunesse scolaire de Louiseville profitera grandement de l'avantage qui lui est présentement fourni dans le domaine de l'éducation religieuse.

— O —

BIENVENUE

à notre Salle à Manger entièrement renouée

• Cuisine canadienne

• Salle climatisée

• Repas légers et complets

LICENCE COMPLETE de la Régie des alcools

CAFÉ

ST-MAURICE

M. Gaston Proteau, prop.

334, Commerciale La Tuque

Tél.: 523-2149

— O —

OCCASION UNIQUE

A VENDRE OU A LOUER

Cette bâtisse assez imposante est construite sur un grand terrain. Elle occupe en effet 7.000 pieds carrés de plancher sur un terrain de 23.400 pieds. Si vous desirer des informations additionnelles vous pouvez écrire à C. P. 605, Trois-Rivières ou communiquer avec M. Omer Carbonneau, téléphones: Bureau FR. 4-4679 — Residence: FR. 5-2323 (R)

— O —

UN CHANGEMENT RAFRAICHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE

GOÛTEZ LA DIFFÉRENCE DU VERMOUTH ROUGE MARTINI & ROSSI

La plupart des vermouths rouges sont légèrement plus lourds que le Martini & Rossi. Leur goût est plus fort... de même leur arôme... et ils coûtent un peu moins cher. Certains les préfèrent.

Le vermouth Martini & Rossi est plus léger. Il est renommé pour son goût léger et pourtant si vif. Aussi forme-t-il un ingrédient plus subtil des cocktails... un breuvage plus rafraichissant "on the rocks". Plus de gens le préfèrent.

— O —

Isidore

En bref à la Commission scolaire de Louiseville

La construction, par la ville, des trottoirs sur la rue Saint-Jacques, coûtera \$1.405 à la commission. Ce travail nécessiterait des plus nécessaires.

— O —

Sur la base de 1.900 élèves

à \$1.50 pour un montant global de \$2.850, les cinq commissaires recevront mensuellement comme rémunération, la somme de \$57 ou \$570 pour 10 mois.

— O —

Il avait déjà été suggéré que

le président reçoive plus que le commissaire régulier, mais on a opté pour une rémunération uniforme, de façon unanime.

— O —

Le service scolaire (livres de

classe) coûte, à date, en 1963, la somme de \$616.

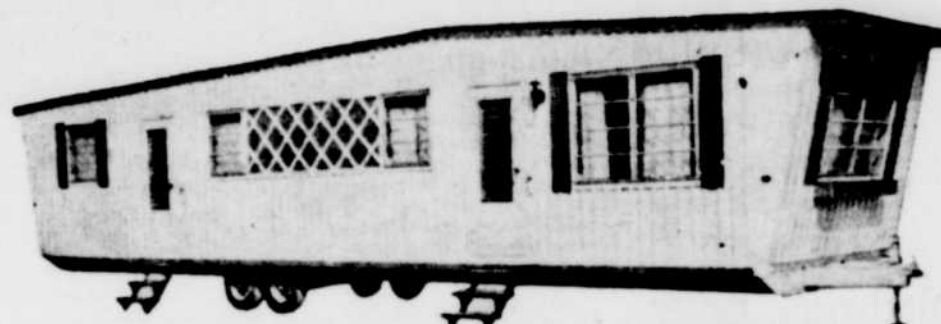
— O —

Le compte d'électricité de la Compagnie d'Electricité Shawinigan atteint le montant de \$438.17.

VENTE DE ROULOTTES COMMENÇANT CE MATIN

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

REDUCTIONS SUR TOUS NOS MODELES "CITATION" 1963



• Attrayante à l'extérieur Comme à l'intérieur.

• Modernes dans les moindres détails.

VENEZ CHOISIR LE MODELE A LA PORTEE DE VOTRE BUDGET



PLAN DE FINANCEMENT

Longueurs	SPECIAL
T - 13 pieds	\$1,211
Rég.: \$1,436	
T - 17 pieds	\$2,155
Rég.: \$2,430	
T - 18 pieds	\$2,510
Rég.: \$2,810	
T - 21 pieds	\$3,224
Rég.: \$3,632	



PARC CARAVANNE FR 5-1127
TROIS-RIVIERES OUEST

C'est un secret polichinelle

Leonidas Thibodeau, le bagnard qui a réussi à se soustraire à l'attention de ses gardiens, le 16 octobre dernier, en s'enfuyant de sa cellule spéciale du Palais de Justice de Trois-Rivières, ressemble étrangement, sous certains rapports, à feu le célèbre magicien Houdini. Ce prestidigitateur, comme on le sait, a mystifié le monde, il y a quelques décennies, avec ses tours de passe-passe hors de l'ordinaire. Deux agents de la Sûreté provinciale reconduisaient le récidiviste dans la métropole, l'autre jour, lorsque celui-ci décida de s'amuser un peu à leurs dépens. Il demanda à l'un des limiers s'il voulait bien allumer sa cigarette. L'agent de police acquiesça, pour réaliser à sa grande stupefaction que Thibodeau s'était débarrassé à son insu de ses menottes et tenait sa cigarette comme si rien n'était. Ce petit truc, le bandit ne l'a fait que dans un but humoristique, paraît-il, car il a accepté de bonne grâce qu'on lui remette ses menottes; ceci lui a permis de répéter l'opération deux autres fois en cours de route. Réussira-t-il à s'évader des cellules mont-réalisées aussi facilement qu'à Rivière-du-Loup, au mois de septembre, et à Trois-Rivières, la semaine dernière?

— O —
L'honorable Jean-Louis Baribeau, conseiller législatif, paraissait en excellente forme physique, lors de la cérémonie d'inauguration officielle et de bénédiction de la nouvelle succursale de la Banque Canadienne Nationale. Ses pronostics, concernant l'ouverture de la prochaine session régulière de la législature du Québec sont à l'effet que le début du mois de décembre pourrait marquer la rentrée des députés à l'Assemblée législative.

6,594 étudiants fréquentent les écoles scolaires du Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — Les plus récentes statistiques compilées par M. Raoul Rochelle, secrétaire-trésorier, indiquent que 6,594 élèves des deux sexes fréquentent les écoles de la Commission scolaire de cette ville. On compte 4,989 étudiants au primaire et 1,605 au secondaire. Les écoles qui comptent le plus d'élèves sont l'Assomption avec 747 étudiants, D'Youville et Des Saints-Anges avec 462, St-Eugène 412, Chapais 301, Sacre-Coeur 325, Pierre-Roucher, 405, St-Joseph, 618, Ste-Madeleine, 480, Ste-Famille 358.

Félicitations à la Banque Canadienne Nationale

Nous avons été les artisans de la décoration intérieure des murs. Fait à remarquer: Ces murs ont été tapissés en VINYLE.

ARTHUR VADEBONCOEUR

Entrepreneur peintre, tapissier, décoration intérieure.

2970 Bourjoly Trois-Rivières FR 6-6262

Les Plateaux de La Ferté

centre résidentiel distinctif au Cap

L'ENDROIT IDEAL POUR ELEVER VOTRE FAMILLE
Tous les services disponibles.

- Rues pavées • Trottoirs
- Ecoles • Eglises
- Terrains de jeux • Cub de curling
- Association active de résidents

Renseignez-vous auprès de ceux qui y vivent.

VISITEZ LE
LE GALA DE L'HABITATION
CONSULTEZ

PHIL BLOUIN IMMEUBLE

sur les lieux ou

56, RUE FUSEY FR. 5-3401
CAP-DE-LA-MADELEINE.

Grâce à une entente entre la SSJB et les Caisses Populaires

Des milliers de dollars pourront être prêtés aux étudiants par le Prêt d'Honneur

"Grâce à une entente avec l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins de Trois-Rivières, et les Caisses affiliées du diocèse, une étape formidable vient de s'accomplir à la Société Saint-Jean-Baptiste de la région de Trois-Rivières."

C'est ce que déclarait en substance, M. Bruno Sigmen, président régional de la Société Saint-Jean-Baptiste, lors d'une conférence de presse tenue au secrétariat, ou l'accompagnait M. Gérard Rivard, président de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins, M. Jean-Jacques Caron, gerant de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins, M. Charlemagne Brouillette, responsable de la campagne du Prêt d'Honneur et M. Georges Meyers, directeur général de la Société.

Comment fonctionnera la nouvelle formule? L'étudiant fait demande d'un prêt à la Société Saint-Jean-Baptiste, avant le 1er juillet. Son dossier est soumis aux membres du "Comité du Prêt d'Honneur". Les membres de ce Comité ne sont connus que du président et du directeur général, et sont au nombre de 10. Si la demande est acceptée, le Comité du Prêt d'Honneur la dirige vers l'Union régionale. Cette dernière la recommande à son tour à la Caisse populaire de la paroisse de l'étudiant. Si la Commission de Crédit, après étude, accepte de prêter, la Société Saint-Jean-Baptiste, au nom du Prêt d'Honneur, en visera l'étudiant et déposera en garantie, à l'Union régionale, 20% de la somme consentie. Le dépôt garanti exigé fluctuera selon la sorte des prêts ou la rentrée des remboursements. Un intérêt sera exigible à l'étudiant dès qu'il touchera la somme prêtée. L'assurance-vie prêt sera en vigueur pour les boursiers du Prêt d'Honneur. La Société pourra ainsi, avec un dollar souscrit par le public, en prêter cinq à

l'étudiant. Le Prêt d'Honneur entr'ouvre

l'éventail de ses possibilités et pourra prêter des milliers de dollars à nos jeunes talents aux prises avec des difficultés



DEUX SIGNATURES qui auront une grande influence dans l'avenir. En effet, M. Bruno Sigmen, président régional de la Société St-Jean-Baptiste et M. Fernand Rivard, président de l'Union régionale des Caisses Populaires Desjardins, signent le contrat qui permettra de quintupler les prêts aux étudiants en vertu du Prêt d'Honneur, sous le regard de MM. Charlemagne Brouillette, président de la campagne du Prêt d'Honneur, Jean-Jacques Caron, gerant de l'Union régionale des Caisses Populaires, le notaire Leo Leblanc et Georges Meyers, secrétaire régional de la Société St-Jean-Baptiste.

financières. Ces problèmes, dans une très forte proportion, empêchent l'accès à l'université et conséquence, l'épanouissement de beaux talents dont la province a tant besoin. La Société était consciente que son Prêt d'Honneur pouvait aider ces jeunes aux prises avec des problèmes monétaires. Elle savait également que son aide était limitée aux sommes recueillies du public. (Voir: Des milliers page 23)

Le GIN GENEVER WE de FOCKINK

Savourez l'authentique gin de genièvre! Depuis 1679, la maison Wynand Fockink d'Amsterdam est réputée dans le monde entier pour son gin au bouquet si particulier. Vous pouvez maintenant vous procurer le WF au même prix qu'un gin de genièvre ordinaire — Essayez aussi les délicieuses liqueurs WF.

Bouteille et emballage par M. Carls, Distillers Ltd., Montréal (P.Q.)

MAGASINS

UNITED

Chaises berçantes

35.99



- Fabrication solide
- Structure forte... renforcée de blocs en coin
- Ressorts à double spirale couverts d'un coussin épais
- Recouvert de repp extra pesant avec tête et bras en vinyl contrastant.
- Couvertures de couleurs assorties

La clinique sur le tourisme reportée au 13 novembre

La clinique sur le tourisme qui devait avoir lieu mercredi dernier, au Château de Blois de notre ville, a été reportée au 13 novembre prochain.

Me Rodolphe Roy, avocat de La Tuque et président de la Commission touristique de la Mauricie a expliqué que la réunion a été reportée à une date ultérieure à cause de l'absence de quelques maires de la région actuellement en voyage en Europe et qui attachent un intérêt particulier à la discussion qui doit porter sur la préparation d'un programme touristique pour l'exposition universelle de 1967.

La maladie de M. Laurent G. Eeroyd, directeur exécutif et l'Association canadienne du tourisme et l'un des principaux orateurs à la réunion est aussi un facteur qui a contribué à la différer. L'Association canadienne du tourisme patronne ces cliniques tenues à travers le Canada et a été heureuse de pouvoir compter sur la collaboration de la Commission touristique de la Mauricie pour préparer le colloque dans la région du Saint-Maurice.

M. Jean Marchand à la Chambre de Commerce

M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux sera le conférencier invité au dîner-causerie mixte de la Chambre de Commerce qui aura lieu mardi prochain.

Les autorités du conseil central local de la CSN ont été invitées à se joindre aux membres de la Chambre, à cette occasion. M. Marchand n'a pas encore fait connaître le thème de sa causerie mais on croit qu'il pourrait aborder quelques sujets d'actualité y compris le bill 54 constituant la première partie du Code du Travail et le bill 60 instituant le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.

M. Marchand sera présenté par M. John Korcz et remercié par Me Jean Girouard.

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY LTD



CENTRE D'ACHATS
DE TROIS-RIVIERES
BOUL. ROYAL

365, DES FORGES
TROIS-RIVIERES

647, 5° RUE
SHAWINIGAN

Double anniversaire pour les Révérendes Soeurs Grises

Par Jean GUILBERT
LA TUQUE — Les Soeurs Grises de notre ville fêteront, demain après-midi, le 50e anniversaire de leur arrivée dans notre ville, ce qui coïncide également avec le 50e anniversaire de fondation de l'hôpital St-Joseph, leur oeuvre.

Cet anniversaire sera marqué par la bénédiction et l'inauguration de la chapelle du nouvel hôpital. Le chanoine Louis Caron, curé de la paroisse St-Zéphirin, paroisse fondée par le curé Eugène Corbeil, celui

qui fit venir les Soeurs Grises à La Tuque pour y fonder une oeuvre hospitalière, bénera cette nouvelle chapelle et célébrera la messe.

Au cours de la soirée qui suivra, les religieuses, avec l'aide des étudiantes en nursing, présenteront à l'assistance formée d'ecclésiastiques et de personnalités civiles, les différentes étapes qui ont marqué l'oeuvre des Soeurs Grises dans notre ville.

Entre l'arrivée des premières Soeurs sur le quai de la gare

en 1912 et le magnifique hôpital qu'il est possible d'admirer aujourd'hui à l'entrée de la ville, il s'est écoulé 50 ans. Le premier hôpital qui fut construit au tout début de l'oeuvre était déjà pour cette époque une importante réalisation. Celui qui fait présentement l'orgueil des La Tuquois présente seulement la preuve que les Soeurs Grises ont doté notre ville, à travers les ans, d'une oeuvre hospitalière qui répondait aux besoins du temps.

L'oeuvre a progressé avec les techniques, avec la science médicale, avec les nouvelles thérapeutiques. De l'aspect que présentait La Tuque en 1912, il reste peu de choses. Il en est de même du premier hôpital qui fut successivement agrandi et transformé au point de nécessiter, un jour, d'être reconstruit au complet.

Quand on relie l'histoire des tous débuts, celle qui raconte les premières années de l'arrivée des Soeurs Grises à La Tuque, on demeure surpris de constater la grande générosité des premiers citoyens de notre ville envers cette oeuvre. Les plus vieilles religieuses qui ont travaillé à l'hôpital pendant les années 30 et celles qui se sont dévouées à l'orphelinat du Sacré-Coeur, une oeuvre attachée à l'hôpital, sont unanimes à souligner les très grandes largesses des citoyens, riches et moins riches, à l'endroit des religieuses, de leurs malades et de leurs jeunes orphelins.

Le terrain où fut construit le premier hôpital fut offert gratuitement par des citoyens, M. Joseph Lamontagne, mort récemment, avait déjà offert gracieusement aux religieuses de leur fournir au pied de la

montagne tout le terrain nécessaire pour construire un orphelinat neuf et installer les cours de récréation.

Il ne faut donc pas s'éton-

ner si aujourd'hui encore, bien que l'hôpital St-Joseph de La Tuque, soit une institution administrée par la province, que les citoyens actuels aient vou-

lu perpétuer le geste des premiers La Tuquois et offrir aux religieuses quelques dons. D'ailleurs, la nouvelle chapelle de l'hôpital St-Joseph, une section non comprise par l'assurance hospitalisation, donc non subventionnée par l'Etat, a été défrayée en grande partie par la communauté et par des dons que la population a bien voulu adresser aux Soeurs Grises.

Le geste des temps anciens s'est répété. On pourra admirer dans la nouvelle chapelle un magnifique crucifix, offert par la municipalité de la ville de La Tuque, le maître-autel, offert par l'entrepreneur-général, M. Roger Desilets, les statues de saint Joseph et de la Vierge, offertes par les curés des deux paroisses, M. le chanoine Louis Caron et l'abbé Leo Paquin.

Des citoyens ont contribué à défrayer le coût des stations du Chemin de la Croix et différents autres dons ont été utilisés ici et là par les religieuses pour leur magnifique chapelle. Ce sont ces deux qualités qui sont à l'honneur à l'occasion du jubilé d'or des Soeurs Grises dans notre ville. Ces religieuses qui se souviennent tout à coup qu'elles ont 50 ans, les ont tellement pratiquées.

Programme de la journée

Les cérémonies qui marqueront le 50e anniversaire de l'arrivée des Soeurs Grises à La Tuque et le jubilé d'or de l'hôpital St-Joseph se dérouleront samedi le 26 octobre dans l'ordre suivant:

4 hres: Bénédiction de la chapelle du nouvel hôpital et messe par le chanoine Louis Caron, curé de la paroisse St-Zéphirin. Le sermon sera donné par le curé de la paroisse Marie-Médiatrice, M. l'abbé Leo Paquin.

5 hres: Visite de l'hôpital par les invités.

6 hres: Buffet à la cagétaria.

8 hres: Souvenirs anciens par les étudiantes de l'école de nursing.

Dimanche le 27 octobre

8 hres: Messe pour le personnel de l'hôpital.

9 hres: Reprise du programme de la soirée de samedi.

Un quart de siècle au service de l'hôpital de La Tuque

NICOLET (J.L.C.) — Sr Descoteaux a passé 25 ans de sa vie au service des malades à l'hôpital St-Joseph de La Tuque. Vraisemblablement elle possède un bon bagage de souvenirs d'anecdotes vécues ou dont elle a été témoin.

"Quand je suis arrivée là, l'hôpital avait 65 lits et l'orphelinat recevait 80 enfants. Durant presque la totalité de mon séjour nos malades venaient surtout des chantiers environnants. Je me souviens entre autres, de l'ambulance de la Brown Corporation la seule de la région d'ailleurs qui était tirée par un gros cheval blanc qui transportait les malades à peu près à deux milles à l'heu-

re. D'ailleurs à cette époque l'hôpital ne comptait aucun chirurgien attiré à l'hôpital et dans les cas d'urgence où il fallait opérer sur place on faisait venir un médecin de Québec qui mettait trois heures en train à venir à La Tuque. Je me souviens aussi de ce que l'on appelait la "côte à l'oiseau". A cette époque plusieurs visiteurs se rendaient le dimanche en promenade à La Tuque afin de voir cette fameuse côte à l'oiseau. Car en brouette, à cheval, c'était tout un voyage extraordinaire que d'aller au sommet de la côte à l'oiseau. Je me souviens aussi qu'en hiver les propriétaires à cette époque transportaient leur bois avec des chiens. On voyait 4 ou 5 chiens tirer une traîne pleine de bois.

Je suis demeurée à l'hôpital jusqu'en janvier 1937, à ce moment-là j'ai été transférée à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville.

Voilà une bonne série d'anecdotes qui mettaient sûrement du piquant à la vie de cette époque. Mais aujourd'hui Sr Descoteaux est en repos à la retraite de Nicolet pour quelques temps après quoi elle espère retourner au service des malades.

Nos sentiments les plus respectueux et nos meilleurs vœux aux Révérendes Soeurs Grises de Montréal

J.-Ubaldo Caron Enr.

Assurances générales

Bureau établi depuis 1924

Mme J.-Ubaldo Caron, présidente

133 rue Notre-Dame Nicolet Tél.: 293-4417

Les Soeurs Grises de Montréal méritent nos hommages les plus élogieux à l'occasion de leur 50e anniversaire d'arrivée à l'hôpital St-La Tuque.



Me ROMULUS DUCHARME

Me Romulus Ducharme

Député du Comté Lavolette à l'Assemblée Législative.

Les Soeurs Grises de Montréal, célèbrent 50 années de succès et de dévouement au sein de la population de La Tuque.

Perreault & Fils Inc.

Directeur de funérailles

701, Boul. Ducharme Tél.: 523-3566 La Tuque.

L'Association des médecins de l'hôpital St-Joseph de La Tuque et des dentistes de la ville de La Tuque s'associent pour féliciter les Soeurs Grises de Montréal pour leur 50 années de labeur et de dévouement au sein de la population de La Tuque et des environs.

Dr Pierre Bergeron, M.D.

Dr Jacques Bergeron, M.D.

Dr Charles Crête, M.D.

Dr Richard Davidson, M.D.

Dr André L'Heureux, M.D.

Dr Paul Rivard, M.D.

Dr J.-R. Tremblay, M.D.

Dr L. Michaud, M.D.

Dr Richard Potvin, M.D.

Dr A. Payne, M.D.

Dr A. Thibault, D.D.S.

Dr Lucien Ringuet, D.D.S.

Dr Pierre Ringuet, D.D.S.

Dr Albani Sirolis, D.D.S.

Dr Maurice Gilbert, D.D.S.

Soeur Angéline Proulx a de lourdes responsabilités

Par Jean GUILBERT

LA TUQUE — Soeur Angéline Proulx a pris charge de l'hôpital St-Joseph de La Tuque en octobre 1962, alors qu'on s'apprêtait à inaugurer le nouvel immeuble, tout resplendissant de lumières et de propreté. Elle venait remplacer Soeur Adèle Leblanc, qui avait déjà terminé ses six années de supériorat à La Tuque et qui était demeurée une année de plus chez nous pour terminer la nouvelle construction si bien commencée.

On pourrait dire, sans trop se tromper, que Soeur Adèle Leblanc et Soeur Angéline Proulx se sont partagées la tâche de réorganiser l'oeuvre hospitalière à La Tuque. Si le mérite d'avoir doté notre ville d'un édifice moderne, bien équipé et

qui fait l'orgueil de la population, revient à Soeur Adèle Leblanc, celui d'avoir organisé le nouvel hôpital, de l'avoir mis en marche, de lui avoir donné une âme, qui, doit revenir à Soeur Angéline Proulx. Elle était avec nous, le 22 octobre 1962, lorsque Mgr Paul Gaudet, représentant de l'évêque du diocèse, bénissait le nouvel hôpital St-Joseph. Le lendemain, déjà, elle se mettait à la tâche pour faire terminer au plus tôt les travaux de construction. De sorte qu'un mois plus tard, le 23 novembre, elle ordonnait le transport des malades dans le nouvel édifice.

Soeur Angéline Proulx est née à Nicolet, sur la rive sud du Saint-Laurent, presque en face de Trois-Rivières. Son père était cultivateur et il est facile, en causant avec elle, de constater que cet homme a marqué profondément sa vie. Elle nous révèle d'ailleurs, lorsque je suis allé l'interviewer, mercredi soir, qu'elle s'ennuyait beaucoup de son père, lorsqu'elle était pensionnaire au couvent des Soeurs de l'Assomption, à Nicolet, où elle poursuivait ses études.

"Quand j'étais à Nicolet, je pensais déjà à devenir infirmière", me confia-t-elle. Elle entra chez les Soeurs Grises de Nicolet en 1926, et deux ans plus tard, au lendemain de la prononciation de ses premiers vœux, elle était envoyée ici même à La Tuque pour se dépenser à l'hôpital St-Joseph.

"J'ai aimé ma vie religieuse. Quand je suis venue à La Tuque pour la première fois, en 1928, on s'amusait comme des enfants. La population était très aimable avec nous." Soeur Angéline Proulx commença son cours d'infirmière ici même à l'hôpital de La Tuque. Lorsqu'elle quitta notre ville pour un stage à l'hôpital de Drummondville, en 1936, elle avait déjà complété un an et demi

de cours sur ses études. C'est à Drummondville qu'elle termina ses études d'infirmière. En 1941, ses supérieures l'envoyèrent faire un stage à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet, où elle demeura jusqu'en 1943 pour retourner de nouveau à l'hôpital de Drummondville, où on lui confia la responsabilité des salles d'opération.

De 1933 à 1959, Soeur Angéline Proulx accepte son premier supériorat à l'hôpital de Drummondville, avant de retourner à Nicolet où on a besoin d'elle pour prendre charge, de nouveau, des salles d'opération. Cette responsabilité lui était chère. Elle ne me cachait pas qu'elle avait beaucoup aimé cette fonction.

Finalement, l'an dernier, Soeur Proulx revenait à La Tuque, cette fois, comme supérieure de l'hôpital. Le travail qu'elle a dû assumer jusqu'à ce jour pour organiser et mettre sur pied les différents services de l'hôpital, fut certainement très grand. Mais au contact de Soeur Proulx, il est facile de constater la jovialité, l'esprit de décision et le besoin de se dépenser qui l'animent.

Bien qu'elle ne soit pas très grande, Soeur Proulx se plait à recevoir ses visiteurs avec dignité. Le sourire est facile sur ses lèvres, mais le ton de sa voix, quoiqu'il contienne de la douceur, exprime la fermeté. Son habitude de rendre service la rend de contact facile et c'est avec beaucoup de cordialité qu'elle m'a reçu.

Son premier séjour à La Tuque, de 1928 à 1936, ainsi que son nouveau stage comme supérieure, ont fait de Soeur Angéline Proulx, une véritable Tuquoise. "J'aime beaucoup la population de La Tuque", me déclarait-elle. J'aime beaucoup vivre ici où le contact avec la nature est tellement facile. Le décor des montagnes qui nous entourent nous impressionne beaucoup."

Meilleurs Vœux

aux

Soeurs Grises de Montréal

CASSE-CROUTE

de

L'Hôpital St-Joseph de La Tuque

Repos légers

Mme Françoise Prince, prop.

Bon succès aux Soeurs Grises de Montréal pour leur 50ième anniversaire de leur arrivée à La Tuque.

Nous avons fait les travaux d'électricité de la nouvelle chapelle et nous nous occupons de la maintenance, ainsi que de la mécanique électrique.



M. ROGER PRINCE

ROGER PRINCE m.e.l.

ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN

12 Carré Beaumont La Tuque Tél.: 523-3865

50^{ième}

Anniversaire

DE L'ARRIVEE DES
Soeurs Grises de Montréal
A LA TUQUE



Très Révérende
Mère Georgette Leduc
s.g.m.
Supérieure générale

Elle détient l'autorité première de cette communauté de deux milles religieuses, réparties dans quatre-vingt-dix missions.



Révérende
Mère Clarida Fortin
s.g.m.
Supérieure provinciale

"Province de Nicolet" — Cette province compte 340 religieuses, réparties dans 15 missions.



Mère
Marie-de-la-Présentation
s.g.m.

(Éléonore Girard)
Directrice fondatrice de
l'Hôpital St-Joseph de
La Tuque 1912-1914.
(décédée)



Mère Adèle Leblanc
s.g.m.

Directrice de l'Hôpital
de 1935 à 1962.



Mère Angéline Proulx

Directrice de l'Hôpital
depuis 1962.



M. le Curé
Eugene Corbeil
Curé-fondateur.



M. le Chanoine
Louis Caron
Curé de la paroisse
St-Zéphirin.



M. l'abbé Léo Paquir
Curé de la paroisse
Marie-Médatrice.



M. l'abbé
Maurice Leclerc
Aumônier de l'Hôpital.

Nos sincères Remerciements

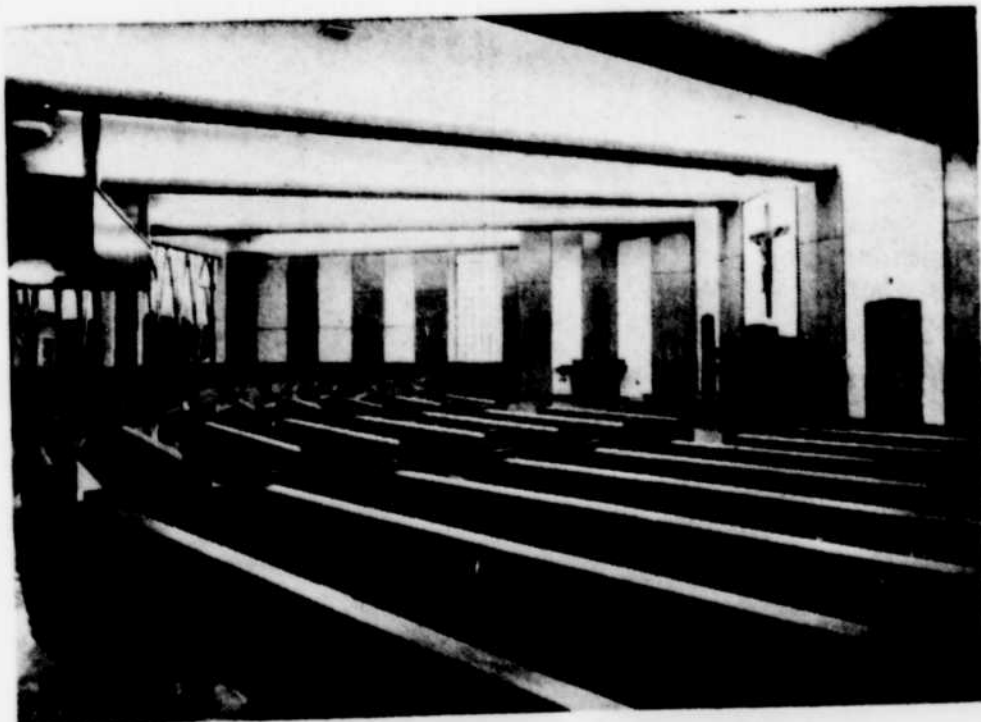
A toute la sympathique et bienveillante
population de La Tuque pour
le constant appui accordé durant ce
demi-siècle d'activités et de progrès.
Ce fut un réel bonheur de nous dévouer
dans cette atmosphère de cordialité
et de bonne entente
à l'Hôpital Saint-Joseph.



LISTE DES SUPERIEURES

LOCALES DE L'HOPITAL ST-JOSEPH DE LA TUQUE

- 1-Sr M. de la Présentation (Éléonore Girard)
1912-1914 (décédée)
- 2-Sr St-Raphaël (Hélène Houle)
1914-1918 (décédée)
- 3-Sr Alphonsine Martin 1918-1919 (décédée)
- 4-Sr St-Celestin (Robertine Richard)
1919-1923 (décédée)
- 5-Sr Marie-Anne Gilbert 1923-1925
(décédée)
- 6-Sr St-Benoît (Céculie Proulx)
1925-1927 (décédée)
- 7-Sr Ste-Anne (Marie-Anne Roy) 1927-1929
- 8-Sr St-François-Xavier (Philomène Leblanc)
1929-1935 (décédée)
- 9-Sr Isola Goderre 1935-1941
- 11-Sr Marie-Ange Baril 1946-1952
- 11-Sr Marie-Ange Baril 1946-1946
- 12-Sr Maria Jutras 1952-1955
- 13-Sr Adèle Leblanc 1955-1962
- 14-Sr Angéline Proulx 1962



Respectueuse

Bienvenue

à
Mgr Paul-Emile Doyon, V.G. P.D.

représentant de Son Excellence

Mgr Georges-Léon Pelletier,

à l'occasion de la

Bénédiction
de notre
nouvelle chapelle

Soeurs Grises de Montréal

L'hôpital le plus moderne et le mieux équipé au Québec

LA TUQUE — L'oeuvre principale des Soeurs Grises, à La Tuque, est sans contredit l'hôpital St-Joseph. En l'espace de 50 ans, un demi-siècle, les Soeurs Grises, venues de Nicolet, ont réussi à édifier dans la région de la Haute-Mauricie l'un des hôpitaux du Québec désigné comme étant le mieux équipé et l'un des plus modernes parmi ceux qui existent présentement.

Avec l'acquisition d'un édifice neuf et mieux équipé, les Soeurs Grises ont transformé leur oeuvre hospitalière de façon à offrir aux malades de La Tuque et des environs la plupart des services que l'on rencontre dans les meilleurs hôpitaux de la province et même du Canada.

L'hôpital est d'abord régi par un conseil d'administration qui se compose à la fois de religieuses et de médecins. La partie purement médicale est confiée à un directeur médical, le Dr David Beaulieu, originaire de Québec, qui travaille à plein temps à l'hôpital, et à un bureau médical qui se compose

des médecins et chirurgiens attachés à cette institution. Le président du bureau médical est le Dr André L'Heureux. Le Dr Pierre Bergeron agit comme vice-président et le secrétaire est le Dr Paul Rivard.

Différents comités médicaux ont été formés pour étudier certains aspects de l'organisation et fournir aux malades de meilleurs diagnostics. Il y a le comité des dossiers et des tissus, celui de la pharmacie et de la thérapeutique, celui de l'infection, et le comité conjoint. Ce dernier est présentement en voie de reorganisation. Il sert

de lien entre l'administration et le bureau médical. Le Dr Victor Potvin est le représentant du bureau médical auprès du bureau administratif de l'institution.

Personnel
Si l'hôpital de La Tuque présente une stature extérieure imposante avec ses cinq étages vitrés, l'organisation interne de cette institution recèle également ses complexités et ses structures bien établies.

L'hôpital St-Joseph peut mettre au service de ses malades deux chirurgiens, les Dr Victor Potvin et L. Michaud. Deux anesthésistes, les Dr Richard Davidson et Jean-Roch Tremblay, sont également attachés au service de la chirurgie.

Un spécialiste en médecine interne, le Dr Guy Loiselle, fait également partie du personnel médical de cette institution. En médecine générale, les Dr Charles Crête, André L'Heureux, Pierre Bergeron, Paul Rivard et Jacques Bergeron se repartissent les patients.

La section des laboratoires est confiée à un biochimiste diplômé, le Dr Denis Boutin, et un pharmacien licencié, M. Ernest Bernier, est en charge de la pharmacie. Finalement, un radiologue, le Dr Raymond Jacques, de Québec, visite notre hôpital deux fois la semaine pour faire la lecture des radiographies.

Les services
Les services de l'hôpital St-Joseph sont multiples. Celui de la chirurgie, en particulier, en plus de son personnel qualifié, offre les avantages de 3 salles d'opération très modernes et d'une salle pour l'urgence. Soeur Laura Turmel, avec l'assistance de sœur Huguette Lavoie, i.l., est responsable de ce département.

Les laboratoires, qui sont sous la gouverne du Dr Denis Boutin, comprennent également un personnel qualifié de 3 techniciens diplômés, d'une religieuse responsable et de quelques aides.

La maternité, logée au premier étage de l'édifice (2e plancher), contient 33 lits pour les mamans et 35 berceaux pour

et des gardes Mme Lucie Larance, i.l., et Mlle Louise Ricard, i.l.

L'hôpital offre également l'avantage d'un service social médical bien organisé. Ce service étudie les différents cas qui lui sont transmis et cherche à procurer à différents patients tous les soins médicaux dont ils peuvent bénéficier.

Le domaine religieux de cette institution, y compris les médecins, l'aumônier, les religieuses et tout le reste du personnel, on est surpris de constater que plus de 360 personnes exercent une profession, un métier ou un travail quelconque dans cet hôpital.

Trente religieuses de la communauté des Soeurs Grises se sont réparties différentes tâches dans cette institution. Elles ont

jeunes filles non professionnelles et 40 hommes qui travaillent à différentes fonctions, allant du cuisinier jusqu'au préparateur.

L'hôpital St-Joseph de La Tuque, tel que la population actuelle peut le connaître, représente une oeuvre solidement établie. Les deux religieuses qui arrivèrent à La Tuque en

Les Soeurs Grises de Montréal comptent 50 années de générosité et de dévouement au service de la population à l'Hôpital St-Joseph de La Tuque.

CAISSE POPULAIRE DE LA TUQUE

Jos. Duval, gérant

324, St-Joseph Tél.: 523-2311 La Tuque.

M. Brown envoyait des friandises

Au cours des premières années d'existence du nouvel hôpital et à mesure que les malades affluaient toujours plus nombreux à cette institution, la générosité de la population se faisait toujours plus grande envers cette oeuvre qui lui était chère. On peut lire dans les chroniques que le vieux M. Brown, fondateur du moulin de La Tuque, n'oubliait pas d'envoyer à la Noël, des friandises et cadeaux de toutes sortes. Nombre de citoyens d'ailleurs suivaient son exemple.

Au cours des années qui suivirent, l'hôpital St-Joseph de La Tuque ne cessa de progresser, de s'agrandir et de se moderniser. La population augmentant, les religieuses durent faire face à des besoins plus nombreux. Le petit hôpital de 30 lits construit en 1912-13, dut s'agrandir.

Félicitations aux Révérendes Soeurs Grises de Montréal pour leur 50 années de dévouement au sein de la population de La Tuque et des environs.

Nous sommes heureux d'avoir exécuté les travaux de terrazzo à la nouvelle chapelle.

TERRAZZO MARBRE & TUILE INC.

388, DES CEDRES SHAWINIGAN LE. 7-8038



A l'occasion du CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE de leur arrivée à LA TUQUE

nous offrons nos sincères

Félicitations

aux révérendes

Soeurs Grises de Montréal

*Nous nous unissons à toute la population de La Tuque, pour offrir nos plus profonds sentiments Aux Soeurs Grises de Montréal, qui depuis un demi-siècle, ne cessent de se dévouer pour le bien commun.

Nous remercions bien sincèrement les Soeurs Grises de Montréal, de la confiance manifestée à notre égard, lors de la construction de la toute nouvelle chapelle qui sera bénite dimanche le 27 octobre.

Roger Désilets INC.

ENTREPRENEUR GENERAL

C.P. 10 NICOLET TEL.: 293-4446

L'hôpital St-Joseph de La Tuque fait l'orgueil de la population. (Photo Gilles Berthiaume)

les jeunes bébés. L'officière de ce département, Soeur Aline Lessier, est secondée par garde Pauline Bouchard, i.l.

L'étage consacré aux hommes et celui consacré aux femmes comportent chacun 52 lits. Le département des hommes est sous la responsabilité de Soeur Marie Forest, assistée des gardes Mme Claire Mercier, i.l., et Mme Léopold Boutin, i.l., et d'un infirmier diplômé, M. Jean Gagnon. Chez les dames, Soeur Hortense Leblanc est responsable avec les gardes Mme Bob Paradis, i.l., Mlle Thérèse Rivard, i.l., et Mlle Renée Guillemette, i.l.

Le quatrième étage est consacré en partie aux malades chroniques, où 25 lits sont à leur disposition, et aux diverses autres catégories de malades que les autorités médicales jugent bon d'affecter à ce département. Soeur Odila St-Sauveur est la responsable avec Mmes Pierre, Richard et Jean-Claude St-Louis.

L'étage supérieur, le 5e, avec ses 50 lits, est occupé par la pédiatrie et sous la responsabilité de Soeur Thérèse Lethiecq

institution est confiée à l'aumônier, M. l'abbé Maurice Leclerc, qui s'efforce de visiter les malades, de leur distribuer la Sainte Communion, d'entendre les confessions et d'assurer son aide à tous ceux qui l'ont appelé à lui.

Si l'on s'arrête à considérer le nombre de personnes qui travaillent dans cette institution

avec les 17 infirmières graduées et 36 auxiliaires féminines en nursing.

Le service des malades nécessite de plus 11 infirmiers dont un licencié, et l'aide de 64 auxiliaires qui étudient à l'école de nursing de l'hôpital. L'organisation matérielle et technique de l'hôpital requiert également les services de 160

1912, pour fonder cette oeuvre n'avaient certainement aucune idée de la réalisation d'aujourd'hui. Mais les Soeurs Grises qui, successivement, se sont partagées la direction de cette institution, ont voulu toujours doter notre ville d'un hôpital qui assure à nos malades les soins dont ils avaient besoin.

Sincères Félicitations aux

Révérendes Soeurs Grises de Montréal.

JEAN CLEMENT ENTREPRENEUR • PEINTRE

904, CASCADE SHAWINIGAN

LE 6-4538 LE 6-5730



M. MAURICE LACERTE

Hommages aux révérendes Soeurs Grises de Montréal qui célèbrent le 50e ANNIVERSAIRE de leur arrivée à LA TUQUE

Notre plus vive admiration

Nous apportons une attention particulière

aux Soeurs Grises de Montréal, qui par leur

zèle inlassable et leur dévouement sans bornes,

ont contribué au soulagement de la misère humaine

J. L. Lacerte & Fils

ENTREPRENEURS

Couverture — Air conditionné — Plomberie — Chauffage — Ventilation

LA TUQUE

GRAND'MERE

592 St-BENOIT

TEL.: 523-5322

670 - 4ème AVENUE

LE. 8-3694

La chapelle s'harmonise bien avec le style de l'hôpital

LA TUQUE — La chapelle du nouvel hôpital St-Joseph sera bénie et inaugurée demain après-midi, présente une allure moderne et s'harmonise bien avec le style du nouvel hôpital.

De forme octogonale avec tout plat comme l'hôpital, elle est située à l'arrière de celui-ci, en angle droit avec son centre.

L'architecte Robert Johansen, de Shawinigan, qui a réalisé à la fois l'hôpital et cette chapelle l'a conçue pour répondre aux besoins de l'oeuvre tout en évitant de masquer le bâtiment principal avec une annexe hors de proportion.

Le site même de la chapelle exigeait de la part de l'architecte qu'il respecte ce qu'il avait voulu concevoir pour l'hôpital, soit la beauté d'un large panorama.

Les malades qui occupent les chambres du côté ouest de l'hôpital ont en effet, par les larges fenêtres, une vue splendide sur le St-Maurice, sur le quartier Bel-Air baigné par l'eau de ses rives et sur les montagnes peuplées d'épinettes qui bornent la voûte céleste.

La construction d'un bâtiment élancé et de fortes proportions aurait certainement caché au malade la beauté de ce panorama et aurait détruit ce que l'architecte avait voulu faire ressortir et respecter.

La chapelle de l'hôpital étonne donc par sa forme et par ses faibles dimensions. Mais en y regardant de près, il est facile de constater qu'elle sera en mesure de répondre aux besoins de l'oeuvre.

Ce nouveau bâtiment, construit sur deux étages, comporte au premier un auditorium, et au second, la chapelle. Comme il est situé sur un terrain plus bas que l'hôpital, on a accès à la chapelle par le premier plancher de l'hôpital, au niveau du hall d'entrée alors qu'il faut descendre au niveau du sous-sol pour pénétrer dans l'auditorium.

La décoration intérieure La Mauricie a toujours été connue pour ses immenses forêts et ses industries du bois. La Tuque, Reine de la Haute Mauricie est considérée depuis toujours comme un centre qui vit dans une très large proportion de l'industrie forestière et qui tire son économie des forêts qui l'entourent.

Il était donc tout naturel pour un bon architecte de tirer profit de ce site et d'imaginer l'ornementation intérieure et la décoration de cette chapelle avec du bois.

Plafond, murs, bancs, autels, etc., sont de bois. L'architecte a eu soin cependant d'alterner sur les murs des

lambris de bois peints et de bois naturels. Il en est de même au plafond. Les autels sont de bois de différentes teintes. Le crucifix du maître-autel, dont le coût a été défrayé par

la ville de La Tuque offre également cette particularité. Deux imposantes fenêtres aux vitraux taillés en pointe font entrer la lumière à profusion tout en évitant de recevoir

l'intensité du soleil à cause de leur position. Elles sont situées sur l'arrière, face à l'hôpital et apportent la lumière aux fidèles par l'arrière de la chapelle.

Deux fenêtres allongées situées sur les côtés aident également à diffuser la lumière du jour, mais l'éclat est amoindri par les blocs de verre qui les composent.

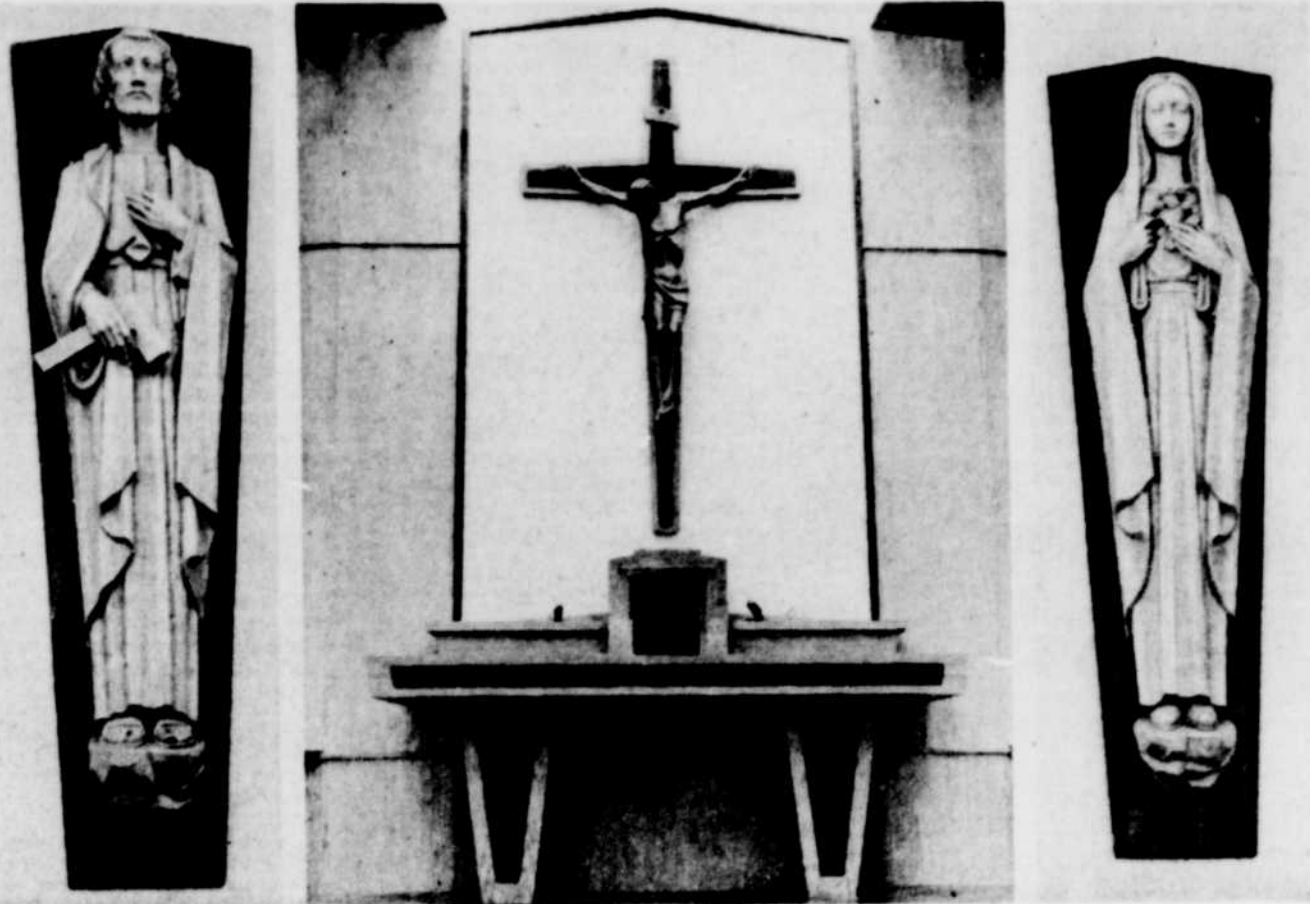
Présentement les deux fenêtres de l'arrière sont pourvues de verre ordinaire. Une fois qu'on l'aura remplacé par du verre coloré comme convenu dans les plans, la chapelle perdra certainement cette allure de salle toute neuve pour devenir un petit sanctuaire.

Le plafond comporte également un éclairage indirect qui diffuse une lumière semblable à celle qui envahit la chapelle durant le jour.

Les bancs disposés en demi-cercle, assez près du maître-autel, donnent une impression de recueillement et permettent aux fidèles de suivre l'office avec beaucoup plus d'attention.

Seuls le crucifix du maître-autel et deux statues sculptées ornent présentement la chapelle et il n'en faut pas plus. La simplicité invite au recueillement. Les deux statues, celle de la Vierge et celle de St-Joseph, sont d'un sculpteur italien inconnu. Elles ont été offertes par les cures des deux paroisses de notre ville, le chanoine Louis Caron, curé de la paroisse St-Zéphirin et M. l'abbé Léo Paquin, curé de la paroisse Marie-Médiatrice.

Les visiteurs qui se rendront à l'hôpital St-Joseph pour voir des parents ou des amis malades auront certainement tout avantage à voir la nouvelle chapelle.



(Photo Gilles Berthiaume)

UN CRUCIFIX DE BOIS, admirablement bien sculpté, surplombe le maître-autel de la nouvelle chapelle de l'hôpital St-Joseph, de La Tuque, qui sera bénie et inaugurée demain après-midi. Il a été offert aux Rév. Soeurs Grises par la ville de La Tuque. A droite, une Vierge de bois, qui orne l'un des autels latéraux de la nouvelle chapelle de l'hôpital St-Joseph de La Tuque. Elle fut offerte aux Rév. Soeurs par le curé de la paroisse Marie-Médiatrice, M. l'abbé Léo Paquin. A gauche, c'est St-Joseph, patron de l'hôpital de La Tuque qui lui est dédié depuis sa fondation, en 1912. Il occupe une place de choix dans l'oeuvre érigée par les Soeurs Grises de Nicolet à La Tuque. Elle fut offerte aux religieuses par le curé de la paroisse-mère de La Tuque, St-Zéphirin, M. le chanoine Louis Caron.

Nous désirons féliciter les Révérendes Soeurs Grises de Montréal à l'occasion de leur 50e anniversaire de leur arrivée à l'hôpital St-Joseph de La Tuque.

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA VILLE DE LA TUQUE

Raymond Arseneault, président

Commissaires: Dr Lucien Ringue

Léon Gervais

Gaston Matte

Omer Leclerc

Sec.-trés.: Henri Légaré

Ass.-sec.: Jean-René Paradis

Fernand Grenon,

directeur général des écoles.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CROCHE

Roméo Moisan, président

Commissaires: MM. Armand Gadorette

Philippe Therrien — Armand Blais

Marcel Tremblay — Emile Dugas, sec.-trésorier.

A l'exemple de leur fondatrice Mère d'Youville

Des pionnières dans l'oeuvre hospitalière

LA TUQUE — Lorsqu'en 1701, Marguerite d'Youville, veuve de François d'Youville, trafiquant de pelleteries installée à Montréal, décida de prendre la relève à l'hôpital des Frères Charrois et de fonder l'Hôpital Général de Montréal, elle indiquait alors à son oeuvre son véritable but, l'oeuvre hospitalière.

Les débuts furent sans doute pénibles. Les 4 filles qui s'étaient jointes à elle pour fonder cette oeuvre eurent de la

difficulté à grossir leurs rangs. Mais avec le régime anglais, la communauté des Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, dites plus communément les Soeurs Grises, réussit à prendre de l'expansion. Avec le développement du Canada, le recrutement se fit plus facile.

Du premier hôpital établi à Montréal, quelques religieuses partirent pour fonder d'autres oeuvres hospitalières à travers la province. Elles allaient là où on sollicitait leur aide.

C'est en 1886 que 4 religieuses partirent de St-Hyacinthe pour aller fonder la province de Nicolet de cette communauté. C'est de cette maison-mère que les deux religieuses, Soeur Marie de la Présentation et Soeur Normand partirent en 1912 pour fonder l'hôpital de La Tuque.

Les Soeurs Grises de Nicolet furent d'abord une communauté autonome. Cette autonomie avait été exigée par les évêques du temps qui ne tenaient pas à ce que les Soeurs installées dans leurs diocèses dépendent de celles établies dans un diocèse voisin.

Les 4 religieuses qui arrivèrent à Nicolet, à l'exemple de leur fondatrice, Mère d'Youville, fondèrent une institution, l'Hôtel-Dieu de Nicolet pour s'occuper des vieillards et des orphelins. C'est là que prit naissance la maison générale d'abord, puis la maison pro-

vinciale lorsque les Soeurs Grises de Nicolet se rattachèrent à la maison-mère de la fondatrice à Montréal, en 1941.

Entre-temps, les Soeurs Grises de Nicolet avaient déjà réussi à fonder ici et là quelques autres institutions hospitalières dans les centres environnants, dont l'hôpital de Drummondville et l'hôpital du Christ-Roi, à Nicolet même, en 1931.

Aujourd'hui, il est difficile de compter les nombreuses oeuvres fondées par les Soeurs Grises dans toutes les parties

du monde et en particulier dans les pays de mission. On peut trouver des Soeurs Grises du Canada en Afrique du Nord ou du Sud, on peut les rencontrer en Amérique du Sud, au Brésil, et dans nombre d'autres coins reculés de la terre.

Les Soeurs Grises, fidèles à l'exemple de leur fondatrice, mère Marguerite d'Youville, sont allées là où on les réclamait, là où on avait besoin d'elles pour soulager la misère et s'occuper des plus affligés, les vieillards, les orphelins et les malades.

Première messe en avril 1913

C'est le 9 avril 1913 que fut célébrée la première messe dans l'hôpital St-Joseph de La Tuque. Le curé Eugène Corbeil qui était l'instigateur de l'oeuvre eut le bonheur d'être le premier à offrir le Saint-Sacrifice dans la nouvelle chapelle.

50 ans plus tard, son successeur à la paroisse St-Zéphirin, le chanoine Louis Caron, curé de la paroisse-mère de notre ville, célébrera également la première messe dans la chapelle du nouvel hôpital St-Joseph.

Les Soeurs Grises de Nicolet furent d'abord une communauté autonome. Cette autonomie avait été exigée par les évêques du temps qui ne tenaient pas à ce que les Soeurs installées dans leurs diocèses dépendent de celles établies dans un diocèse voisin.

Les 4 religieuses qui arrivèrent à Nicolet, à l'exemple de leur fondatrice, Mère d'Youville, fondèrent une institution, l'Hôtel-Dieu de Nicolet pour s'occuper des vieillards et des orphelins. C'est là que prit naissance la maison générale d'abord, puis la maison pro-

Nous souhaitons Bon Succès aux Soeurs Grises de Montréal qui célèbrent leur 50ième anniversaire de dévouement au sein de la ville de La Tuque et des environs.

Municipalité du Canton de Langelier LA CROCHE

M. Emilio Audy, maire

ECHEVINS: M. Edmond Guay — Philippe Therrien

Guy Lamothe — Donat Blais — Roland Tremblay

Alphonse Lepage — Sec.-trésorier: Emile Dugas.



Nous nous unissons à toute la population de La Tuque, pour remercier les Soeurs Grises de Montréal, de leur 50 années de labeur et de dévouement, passées au sein de la population, à l'Hôpital St-Joseph de La Tuque.

Ville de La Tuque

Son honneur le maire Lucien Filion

Messieurs les échevins:

M. Jean-Paul Aubé

M. Odin Olsen

M. Jean Rivard

Me Jean-Marie Carrier

M. Richard Rioux

M. Roland Villeneuve

M. Léo-A. Archambault, gérant municipal.

Les autorités de la

Canadian International Paper Company

sont heureuses de rendre hommage aux dévouées religieuses de la congrégation des Soeurs Grises, à l'occasion du 50e anniversaire de leur arrivée à La Tuque.

Consacrées au soin des malades et des orphelins depuis l'époque du coureur de bois et des pionniers de l'industrie forestière, nos admirables religieuses ont connu des jours difficiles; mais elles ont tenu le coup et ont, par la suite, grandi avec la ville.

Aujourd'hui, le vaste et très moderne hôpital dont elles ont doté notre municipalité, constitue un jalon qui marque éloquemment le 50e anniversaire de l'établissement des Soeurs Grises en notre ville.

Nos meilleurs vœux!

Canadian International Paper Mill

A. G. Tafel, gérant

Canadian International Paper Woodlands

W. F. Wolstenholme, gérant



Sur l'insistance du curé Eugène Corbeil

A deux elles fondèrent le premier hôpital

Par Jean Guilbert

LA TUQUE — Le 18 mai 1912, deux religieuses quittaient la Maison-Mère des Soeurs Grises à Nicolet, sur la rive sud du St-Laurent, pour se rendre dans un centre reculé de la Mauricie. La Tuque, encore inaccessible par voie carrossable. Repondant à



Le curé Eugène Corbeil

de pressantes demandes de M. l'abbé Eugène Corbeil, alors premier curé et pionnier de cette localité de la Haute-Mauricie, la communauté avait délégué Soeur Marie-de-la-Présentation et sa compagne, Soeur Normand, une infirmière, pour aller fonder un petit hôpital.

Après avoir fait un arrêt à Trois-Rivières où elles passèrent la nuit, les deux religieuses s'embarquèrent le lendemain, un samedi, 19 mai, sur le train qui les conduirait à La Tuque.

Lorsqu'après plusieurs arrêts, un changement de train assez prolongé à Garneau et les soubresauts de la voie qui montait en lacets à travers les Laurentides, le train atteignit La Tuque vers 8 heures, le soir. Les deux religieuses furent heureuses de mettre pied à terre et de se rendre compte qu'elles étaient enfin arrivées au terme de leur voyage. Deux autres religieuses, de la communauté des Soeurs de l'Assomption, les attendaient à la

gare. Soeur St-Athanase, supérieure du couvent de La Tuque, et Soeur Ste-Flore souhaitèrent la bienvenue à leurs compagnes qui venaient fonder une oeuvre hospitalière. Les Soeurs de l'Assomption invitèrent les deux Soeurs Gri-

point de vue, pouvait rappeler le célèbre curé Labelle, pionnier des Pays d'en Haut, leur rendit visite au couvent et leur souhaita la bienvenue à La Tuque. Le lendemain matin, au sermon de la grand'messe, le curé annonçait à ses paro-

vec lui. Ils longèrent la rue Commerciale jusqu'au haut du chemin conduisant à la rivière St-Maurice. Il leur montra le site du nouvel hôpital où déjà quelques ouvriers avaient commencé à nettoyer le terrain.

Dans le livre des chroniques

produisant les premiers soins et aidant tout le monde tant qu'elles le pouvaient.

L'hôpital, qui avait été conçu par l'architecte Louis Auger, de Québec, commençait déjà à prendre forme allure. M. Joseph-Elie Tremblay, un vieux citoyen de notre ville qui vit encore, était alors le contre-maître des travaux.

C'est le 19 avril 1923, jour de la fête de saint Joseph qui sera le patron de l'hôpital, que les deux religieuses entrent pour la première fois dans le nouvel édifice de deux étages. La Mère Générale de la communauté, Soeur Alphonse de Liguori, s'est rendue à La Tuque pour fêter cet événement en compagnie de trois autres religieuses qui viennent se joindre aux deux premières pour prendre soin des malades.

Ce jour-là, les six religieuses décidèrent de prendre le souper dans l'hôpital St-Joseph. La première supérieure de l'hôpital, Soeur Marie-de-la-Présentation, raconte dans ses chroniques que le souper fut préparé sur un petit poêle. Elles avaient emprunté de quelques citoyens de La Tuque une table et quelques chaises et comme on manquait de sièges, elles durent utiliser des "quarts à clous" pour s'asseoir.

La construction n'était toutefois pas terminée. Les cinq religieuses ne couchèrent à l'hôpital pour la première fois que le 24 avril. Un mois plus tard, le 19 mai 1913, à 3 heures de l'après-midi, Mgr. Elie Latulippe, évêque du diocèse de Halifax auquel était rattachée La Tuque à cette époque, bénissait le premier hôpital de La Tuque.

Le premier malade qui fut admis à l'hôpital ne se présenta que le 2 juin. Il s'agissait d'un émigré russe travaillant pour l'usine locale de la Brown Corporation. Quelques jours plus tard, le 10, le deuxième malade faisait son entrée à l'hôpital, un Canadien français, cette fois.

La première intervention chirurgicale eut lieu le 13 août sur une fillette de 7 ans, Marthe Leclerc, fille de M. et Mme Léo Leclerc. C'est le Dr L.-J. Routhier, sans doute un parent de l'abbé Eugène Corbeil, qui pratiqua l'opération. Malgré leur dévouement et tous les moyens utilisés pour guérir leurs malades, les 5 religieuses connurent des déceptions, à plusieurs reprises. La première personne à mourir à l'hôpital fut Mme Henri Perreault, de La Tuque, qui était entrée à l'hôpital le 5 décembre et qui mourut dans les bras d'une religieuse, le 24, veille de la fête de Noël. La mort frappa même quelquefois les religieuses. La première Soeur Grise à mourir à La Tuque fut Soeur Marie-Hermann, une religieuse qui était venue grossir les rangs des infirmières, dévouées. Cette Soeur fut surtout remarquée pour son admirable talent d'artiste-peintre.

Pendant leur séjour à La Tuque, Soeur Marie-de-la-Présentation et Soeur Normand commencèrent leur travail d'infirmières même si l'hôpital n'était pas encore construit. Elles étaient heureuses de répondre aux différentes demandes et de faire du service à domicile, visitant les malades,



(Photo Pierre Wibault)

ON REMARQUE, sur la photo, Soeur Ste-Anne, à gauche, conversant avec Soeur Allard, supérieure de l'Hôtel-Dieu. Elles causent probablement de l'hôpital de La Tuque, en core à la mémoire de Soeur Ste-Anne.

Soeur Ste-Anne

"Les gens ont toujours été bons pour les malheureux"

NICOLET (J.-L. C.) — Soeur Ste-Anne, née Marie-Anne Roy, a été supérieure de l'orphelinat attaché à l'hôpital St-Joseph de 1921 à 1927 et supérieure de l'hôpital de 1927 à 1929. Puis de nouveau supérieure de l'orphelinat de 1941 à 1946.

Nous avons eu mercredi après-midi un entretien avec ce modèle d'humilité. Je suis d'accord pour vous donner tous les renseignements que vous voulez sur l'hôpital de La Tuque et sur la bonté des gens de cette ville mais je vous demande de ne pas mentionner mon nom, c'est tout à fait inutile. Il n'y a plus personne qui se souvient de moi. C'est en ces termes qu'elle m'aborda en regardant d'un oeil suspect mon appareil de photo. Mais l'appel au souvenir la rendit très volubile et c'est avec joie que nous avons causé une bonne heure des premières années de l'hôpital de La Tuque. Ce qu'elle a toujours retenu de ces années, c'est la bonté des gens. Parlant de l'orphelinat dans les années 1920 :

Vous savez, les citoyens avaient rendu l'orphelinat un paradis pour l'enfance. Je me souviens entre autre de l'époque où toutes les semaines un groupe de citoyens se rendait chercher les enfants pour les amener en charrettes jusqu'à un jardin spécialement aménagé pour la récréation. Ils devaient pour cela traverser la ville et à chaque commerce les voitures, parfois elles étaient jusqu'à douze, s'arrêtaient pour demander de la nourriture afin de donner le dîner à tous ces jeunes glorieux. Et toujours nous trouvions des âmes charitables qui fournissaient le repas à ces enfants. En plus de cela, en hiver, il y avait la guinguette où parfois nous récoltions jusqu'à \$600. En 1922 c'était toute une

somme) sans compter la charrette pleine de linge de literie et d'effets de toutes sortes. Voilà bien l'esprit dans lequel Soeur Ste-Anne conserve ses souvenirs de son stage à La Tuque.

"Je me souviens entre autres d'un hiver où les paroissiens venaient deux à trois fois par jour voir si nos enfants ne manquaient de rien. C'est cet hiver-là, je crois que trois hommes du village étaient allés chercher un poêle dans un chalet voisin afin de l'ajouter à notre pauvre petit poêle à bois qui ne suffisait pas à la tâche". Soeur Ste-Anne est vraiment un modèle d'humilité mais elle tient à remercier tous les paroissiens qui ont contribué à la marche de l'orphelinat et de l'hôpital de La Tuque car c'est grâce à eux souvent que les enfants ont mangé.

Soeur Ste-Anne possède une carrière des plus remplies, car elle a été en mission chez les Indiens durant cinq ans à compter de 1896. Elle a dirigé aussi durant longtemps l'orphelinat de l'hôpital du Christ-Roi à Nicolet.

Aujourd'hui elle demeure à l'Hôtel-Dieu de Nicolet où elle travaille encore beaucoup et souvent ses consœurs doivent l'arrêter de travailler car elle se surmène. Elle est aujourd'hui âgée de 86 ans.

C'est la plus vieille supérieure de l'hôpital encore vivante. Max elle dit que tous ses amis et tous les enfants qu'elle a dirigés sont aujourd'hui dispersés et ne se souviennent plus d'elle. C'est d'ailleurs le prétexte qu'elle m'a apporté quand j'ai voulu faire une photographie. "Où ne sert à rien plus personne ne se souvient de moi, tous mes contemporains sont morts".

Félicitations aux Soeurs Grises de Montréal, pour leur 50ième anniversaire de dévouement au sein de la population de La Tuque et des environs.

F.-X. LAMONTAGNE LTEE

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE

273 ST-JOSEPH LA TUQUE Tél.: 523-2721

Cette institution méritante des Soeurs Grises de Montréal, s'est acquise l'admiration de tous par ses 50 années de succès et de dévouement.

ODILON FLUET

Fèves au lard, Pain, gâteaux, brioches, etc.

703 Boul. Ducharme Tél. 523-2572 La Tuque

Nous sommes fiers de pouvoir offrir nos meilleurs vœux de succès aux Soeurs Grises de Montréal, à l'occasion de leur 50ième anniversaire de dévouement et de cordialité au sein de la population de La Tuque et des environs.

FÉDÉRATION des MAGASINS

C O - O P

Epiciers en gros

323 rue Lacroix La Tuque

Voilà plus de 50 ans que les Soeurs Grises de Montréal se dévouent sans compter au service de la population de La Tuque et des environs.

CAILLETTE

Rosaria St-Cyr, président Beurre, fromage, etc. MASKINONGE

Hommages aux révérendes Soeurs Grises de Montréal à l'occasion du 50ième anniversaire de leur arrivée à l'Hôpital St-Joseph de La Tuque.

CARRIERE ST-MAURICE INC.

ST-LOUIS-DE-FRANCE

REGIONAL ASPHALT LTEE

Béton bitumineux et pavage FITZPATRICK — LA TUQUE

Bon Succès aux Soeurs Grises de Montréal pour leur demi-siècle de dévouement au sein de la population de La Tuque.

Voici une étape digne de mention qui nous permet de réaliser jusqu'à quel point le dévouement des Soeurs Grises de Montréal est efficace.

Ant. Bilodeau & Fils Ltée

Pain, gâteaux, brioches, etc.

653, CASTELNEAU TEL.: 523-3861

LA TUQUE



M. Jacques Marchand

FRANK SPAIN CO. LTD

Magasin à rayons

547, ST-ANTOINE LA TUQUE Tél.: 523-2761

50 années de dévouement au service de la population de La Tuque et des environs, voilà ce qui caractérise dignement les Soeurs Grises de Montréal.

J.-A. BELLEMARE Ltée

Marchand d'huile à chauffage

2012, St-Marc LE. 7-7237 Shawinigan.

Nous sommes heureux de souligner le 50ième anniversaire de l'arrivée à l'Hôpital St-Joseph de La Tuque des Soeurs Grises de Montréal.

GILLES TRUDEL

Entrepreneur briqueteur

1335, 121e RUE SHAWINIGAN-SUD LE 6-4177

Toute la population de LA TUQUE remercie sincèrement

Les Révérendes

Soeurs Grises

de

Montréal

de leur dévouement constant et inlassable

depuis

Cinquante Ans.

Jacques Marchand

ENTREPRENEUR - PLATRIER

1450, 2e Rue

Grand'Mère

LE 8-3817

L'orphelinat: fruit de la charité des gens de La Tuque

LA TUQUE — "S'il fallait résumer la vie de l'orphelinat, nous déclarerions que c'est une œuvre de charité, une œuvre de la charité. L'orphelinat a été créé par l'aide de ses amis et ceux qui étaient les gens de La Tuque."

L'orphelinat du Sacré-Cœur, devenu avec les années, l'hôpital du Sacré-Cœur, fut fondé en 1918 pour les Soeurs Grises à la suite d'une épidémie d'influenza. Les jeunes enfants tombaient comme des mûres, nous a-t-on raconté, et les enfants restaient seuls au monde. C'est devant le besoin d'avoir une institution pour recevoir ces jeunes que les Soeurs grises décidèrent de fonder un orphelinat dans notre ville.

Cette œuvre, à ses débuts, était indépendante de l'hôpital St-Joseph. Elle était logée dans une vaste maison, située rue Commerciale, actuellement le boulevard Ducharme. Les garçons étaient installés au premier et les fillettes au second.

La maison pouvait loger tout au plus 59 enfants, nous déclare Soeur Sheehy, mais il y en avait toujours près de 66. Les religieuses ne se sentaient pas le courage de fermer la porte à ceux qui frappaient.

Mais ce qui a marqué l'œuvre de cet orphelinat, comme le soulignait Soeur Sheehy, c'est la très grande générosité des citoyens de La Tuque envers ces enfants. "On avait l'impression, de nous dire Soeur Sheehy, que ces enfants appartenaient à tous. On recevait des victuailles en quantité. On ne manquait jamais de rien. Les jours de congé et les jours de fête, il venait toujours quelqu'un pour organiser une fête pour les enfants. Des citoyens les amenaient en pique-nique, leur faisaient faire des promenades en voiture, ve-

naient les amuser. Ils étaient les enfants choyés de la paroisse."

Elle raconte qu'un soir, l'Harmonie de La Tuque vint présenter un concert pour les orphelins. Comme il n'y avait pas suffisamment d'espace à l'intérieur pour tout le monde, la fanfare s'installa sur une tribune improvisée à l'extérieur avec lumières, décorations, etc.

Devant les besoins d'expansion de cette œuvre, les Soeurs Grises décidèrent de construire une aile à l'hôpital St-Joseph, en 1928 pour ces jeunes délaissés. Ils occupèrent ce nouvel édifice où l'espace était moins restreint, mais demeurèrent toutefois les enfants chéris de la ville.

On installa des classes et l'on enseigna les premières années du cours primaire aux enfants. Précédemment, avant cette nouvelle construction, les garçons suivaient les cours des Frères Maristes au collège St-Zéphirin et les fillettes se rendaient au couvent des Soeurs de l'Assomption.

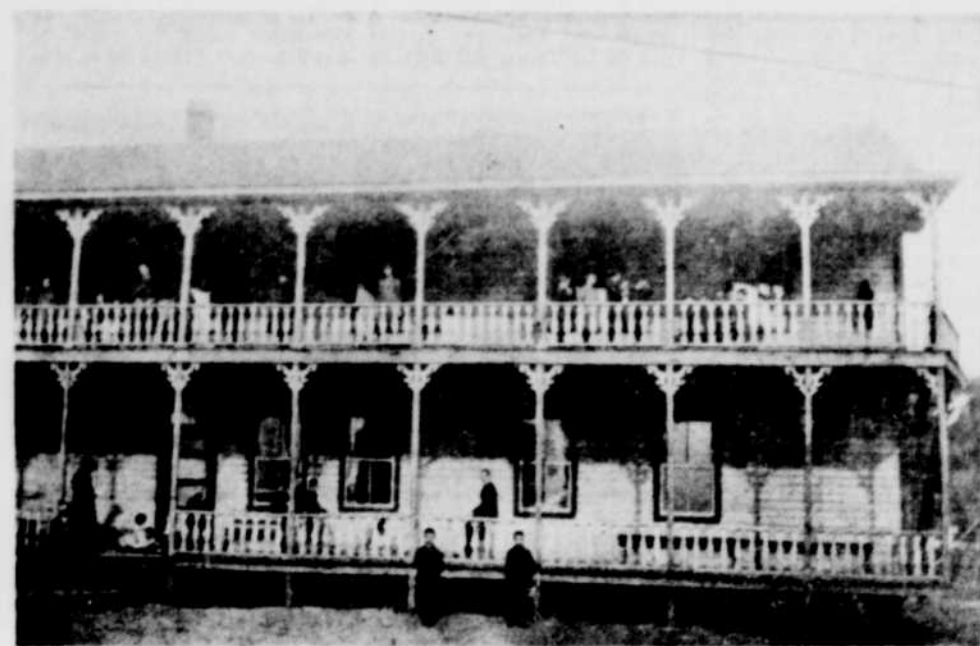
Mais avec la construction d'une route vers Trois-Rivières et les facilités de circulation, Ville-Joie Sacré-Cœur commença à se dépeupler. Aujourd'hui, il reste peu d'orphelins dans cette institution. Plusieurs des jeunes qui s'y trouvent proviennent de foyers démunis ou ont été placés là en raison de certaines circonstances particulières dans les foyers.

Soeur Angéline Proulx, supérieure actuelle de l'hôpital, nous déclarait que sa communauté songe sérieusement à faire disparaître cette œuvre en raison du petit nombre de besoins actuels.

L'orphelinat du Sacré-Cœur, un vibrant témoignage de la grande générosité des premiers Tquois, est à la veille de disparaître.



VILLE-JOIE DU SACRÉ-COEUR, une œuvre des Soeurs Grises à laquelle sont restés attachés les Tquois, continue d'exister malgré que le nombre d'orphelins diminue d'année en année. Sur la photo ci-dessus, nous remarquons quelques-uns de ces jeunes qui s'amusent avec joie sous la surveillance d'une des quatre religieuses attachées à cet orphelinat.



C'EST DANS CETTE VIEILLE et grande maison du boulevard Ducharme (autrefois rue Commerciale) que les Soeurs Grises fondèrent l'orphelinat du Sacré-Cœur de La Tuque, en 1918, à la suite d'une épidémie de scarlatine. Il y eut jusqu'à 50 garçons et fillettes qui habiterent cette maison en même temps avant la construction d'un nouvel orphelinat, annexé à l'hôpital St-Joseph, en 1928.

L'école de nursing prépare le personnel

LA TUQUE — L'œuvre la plus récente des Soeurs Grises dans notre ville est l'École de Nursing, ou, pour dire différemment, des auxiliaires gardes-malades. C'est devant la nécessité de procurer un personnel mieux préparé pour le soin des malades que les religieuses fondèrent cette école, en 1949.

La première directrice fut Soeur Jeanne Tourigny qui débuta la première année avec 4 étudiantes laïques et 4 religieuses. Le cours durait un an. Cette école, connexe à l'hôpital fut installée d'abord dans la vieille partie où elle est demeurée jusqu'à l'an dernier alors que le déménagement des malades dans le nouvel hôpital permit de mieux installer l'école aux étages supérieurs du vieil hôpital.

Chose à remarquer, la plupart des élèves de l'école se sont recrutées jusqu'à cette année en dehors de La Tuque. Soeur Rita Leclerc, directrice du nursing depuis 1956, nous déclarait que pour la première

fois, cette année, 8 jeunes filles de La Tuque se sont inscrites au cours de nursing. Sur un total de 73 étudiantes, c'est encore peu.

Les élèves, pour la plupart, proviennent des autres centres de la Mauricie, Grand-Mère, St-Tite, Shawinigan et Trois-Rivières. Il se trouve quelquefois des jeunes filles de Montréal et de Québec.

Depuis 1955, cette école possède l'approbation de l'Association des Infirmières de la province de Québec qui reconnaît le diplôme d'auxiliaire en nursing émis par cette école de La Tuque.

En février dernier cette école faisait un nouveau pas en avant en admettant des garçons. Sur les 73 étudiantes actuelles, 66 sont des jeunes filles, il y a trois religieuses et 4 jeunes hommes.

Le cours actuel s'étend sur une période de 18 mois avec 6 mois supplémentaires pour l'entraînement pratique. L'admission a lieu deux fois par année, en septembre et en jan-

vier. Les matières au programme s'appliquent directement aux fonctions que ces auxiliaires auront à remplir auprès des malades. On y rencontre des cours sur l'anatomie et la physiologie, la bactériologie et l'asepsie, la nutrition et la diététique, l'hygiène personnelle et générale, l'initiation à l'art du nursing, la pathologie générale, la médecine et les soins, l'obstétrique et les soins, la chirurgie et les soins, la puériculture et la pédiatrie, les soins d'urgence et les bandages, les soins aux vieillards, le civisme et la bienséance, quelques cours de religion et de morale médicale et finalement quelques leçons sur la conduite d'une auxiliaire en nursing.

L'École d'auxiliaires en nursing de l'hôpital St-Joseph a obtenu d'excellents résultats jusqu'ici.

50 années au service de la population de La Tuque et des environs, voilà ce qui mérite une attention particulière à l'endroit des Soeurs Grises de Montréal.

A.-R. LAMBERT LTEE

Distributeur des produits Texaco

816 St-Antoine

Tél.: 523-2495

La Tuque

Sincères

Félicitations

aux révérendes

Soeurs Grises de

Montréal

à l'occasion du

50e Anniversaire

de leur arrivée à

l'hôpital St-Joseph de La Tuque

Banque Canadienne Nationale

J.-E. Plamondon, gérant

325, St-Joseph

Tél.: 523-2745

La Tuque.

JEAN-PAUL BOISVERT

Le roi des bas prix. Meubles et appareils électriques. Vendeur Electrohome.

568 St-Antoine

La Tuque

Tél.: 523-2755

P.-E. GAUTHIER

FRUIT & LEGUMES EN GROS

(Shawinigan Grand-Mère-Trois-Rivières)

473, ST-MICHEL

LA TUQUE

TEL: 523-4593

Nos
Félicitations
aux
Révérendes
Soeurs Grises
de Montréal

J.-O. LEJEUNE LTEE

QUINCAILLERIE - FERRONNERIE

549 Commerciale

Tél.: 523-2728

La Tuque

Cette institution des
Soeurs Grises de Montréal,
mérite nos plus
grands éloges, à l'occasion
de leur

50ième anniversaire
à l'Hôpital St-Joseph de
La Tuque.

VEILLETTE TRANSPORT CIE LTEE

Boul. Ducharme - Tél.: 523-4528

La Tuque

Trois-Rivières - FR. 6-3787

LE 7-1613

Shawinigan

Grand-Mère

8577, Pascal Gagnon

Montréal

TEL.: 321-3780



(Photo Gilles Berthiaume)
L'ÉCOLE D'AUXILIAIRES en nursing de l'hôpital St-Joseph de La Tuque est déjà connue à travers toute la province. Sur la photo ci-dessus, deux élèves de Soeur Rita Leclerc, directrice de cette école, pratiquent leur rôle d'infirmière auprès d'une patiente de l'hôpital St-Joseph. Il s'agit de Mmes Nicole Buisson et Rolande Simon, toutes deux de Shawinigan. La patiente, Mme Jean-Guy Fortin, trouve amusant de voir faire ces jeunes filles qui s'exercent sous l'œil attentif de Soeur Leclerc.

50 années de zèle
au service de la
population de La Tuque
et des environs,
voilà ce qui honore
particulièrement
les Soeurs Grises de
Montréal.

J.-A. BERTRAND & FILS LTEE

BOUCHER - ÉPICIER

328 St-Joseph

Tél.: 523-2771

La Tuque

Félicitations aux Soeurs Grises
de Montréal pour leur 50 années
de dévouement à l'Hôpital St-Joseph
de La Tuque.

LAITERIE LA TUQUE LTEE

Adanias Marchand, prop.

647, St-Louis

Tél.: 523-4555

La Tuque

Félicitations

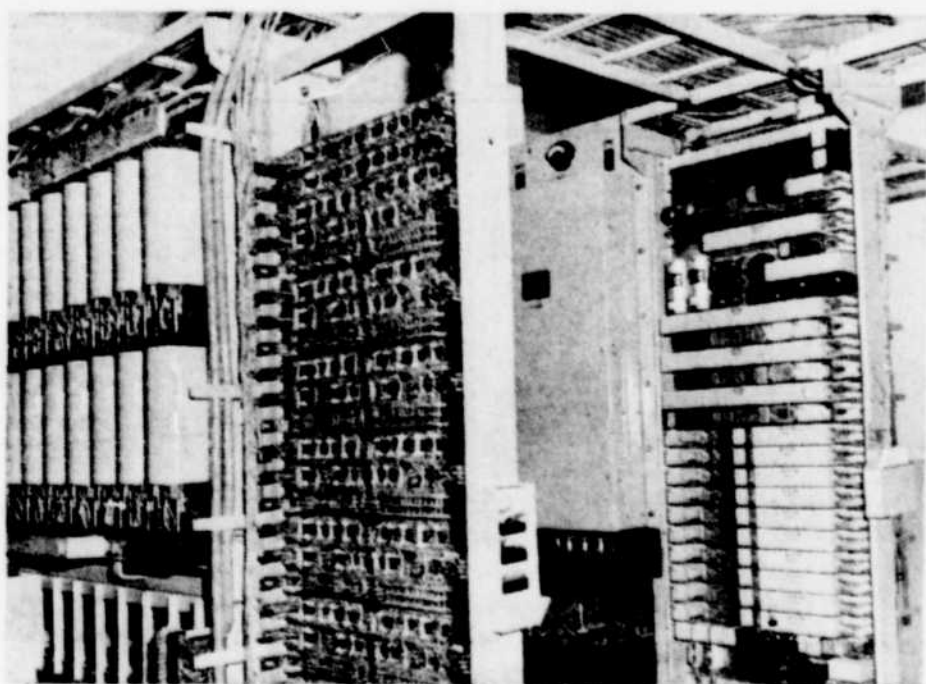
AUX REVERENDES

Soeurs Grises de Montréal

A L'OCCASION DU

50e ANNIVERSAIRE

de leur arrivée à La Tuque



Nous sommes heureux d'avoir installé
la centrale téléphonique qui contrôle
automatiquement près de 400 appa-
reils téléphoniques répartis dans les
8 étages de l'hôpital St-Joseph de La
Tuque.

La Compagnie de Téléphone de La Tuque

Au conseil de La Tuque

L'échevin Jean-Marie Carrier a exhibé devant les membres du conseil un contrat assez vieux qui stipulerait que la ville doit entretenir le chemin conduisant à la demeure de M. Armand Lamontagne. Cette résidence est située près de la conduite du 44 pouces du lac Wayagamack. Le conseil a finalement décidé de faire quelque chose pour l'entretien de ce chemin et des instructions seront données au gérant dans ce sens.

Augmentation de la taxe scolaire

ST-LEON (DNC) — Le taux de la taxe scolaire qui était de \$3 du cent dollars d'évaluation, en 1962, est monté à \$4 cette année, à la Commission scolaire Dumontier.

En bref

Le travail des solliciteurs bénévoles et la générosité du grand public ont rapporté la somme de plus de \$400, en ce qui concerne la Campagne Caritas, à St-Léon.

La population s'est montrée des plus généreuses, à cette occasion.

La chorale féminine de Maskinonge vient d'être un nouveau conseil pour 1963-64. Les élus sont Mmes Maurice Vertefeuille, Georges Lajoie, vice-présidente, Jean Bédard, secrétaire-trésorière, Jules St-Louis, responsable; le directeur en est le notaire J.-E. Langlois.



Mlle JUSTINE BRUNEAU, de St-Luc-de-Vincennes, qui vient de quitter sa famille pour aller faire de l'apostolat dans les missions du Honduras, en Amérique Centrale.

Le cadastre de la ville refait à neuf ?

LA TUQUE — Le conseil de 1921. Il a en effet décidé, lors de la dernière assemblée, de refaire le cadastre de la ville de La Tuque qui date de 1921.



(Photo Gilles Berthiaume)

À L'HOPITAL ST-JOSEPH de La Tuque, malades et visiteurs sont très bien accueillis. Dans le vaste hall d'entrée du nouvel hôpital, la réceptionniste, Mlle Louise Bolduc, accueille malades et visiteurs.

Avis de motion donné au conseil

Projet de règlement de construction

ST-THÉCLÉ (DNC) — Des travaux d'hiver pour une valeur de \$15,000 ont été proposés à l'unanimité par le conseil de la paroisse de St-Théclé. Ceux qui demeurent dans la paroisse et qui désirent travailler devront se procurer des formulaires à cet effet au bureau de poste, les remplir et bien spécifier qu'ils résident dans la paroisse de St-Théclé, et ensuite, les faire parvenir au Bureau national de Placement, à Shawinigan.

Les travaux consisteront dans la construction et l'amélioration de certaines parties de chemin.

Il a été proposé par le conseiller Maurice Roy, secondé par Marcel Vandal, et résolu à l'unanimité, que demande soit faite au procureur général de la province de Québec de bien vouloir maintenir à St-Geneviève-Batiscan, le bureau d'enregistrement du comté de Champlain, sans aucune subdivision dudit bureau. Notre conseil municipal s'oppose à l'avance à tout démembrement ou subdivision ou déplacement de ce bureau.

Les membres du conseil remercient l'hon. ministre des Affaires municipales pour la subvention de \$1,735.06 qui a été versée à la municipalité.

Le pont Toupin devient une réalité puisqu'actuellement les travaux de construction sont presque terminés.

Par suite de l'avis de motion donné par le conseiller Jean-Gregoire St-Amand, relatif à

l'adoption, s'il y a lieu, d'un règlement permettant l'achat d'un barrage sur le Lac Croche, des renseignements sont demandés au département des Affaires municipales pour la préparation d'un tel règlement.

Egalement, un autre avis de motion a été donné par le conseil.

Autre offensive du conseil pour l'élargissement de la route des Chutes

ST-STANISLAS (DNC) — Siégeant sous la présidence de son honneur le maire Dery, le conseil de village, comme celui de la paroisse, a adopté une résolution pour renouveler la demande au ministère de la Voirie concernant l'élargissement de la route qui longe la rivière Batiscan, côté ouest, entre le village de St-Stanislas et les Chutes, en direction de St-Narcisse.

Ce tronçon de route entre St-Stanislas et St-Narcisse ne répond plus aux besoins de la circulation actuelle, et en plus de son élargissement, le conseil demande de nouveau qu'un antidérapant y soit répandu dès que la chaussée sera rendue glissante par la neige ou la glace, ce qui éviterait les nombreuses collisions inévitables à chaque hiver.

Un octroi substantiel a été accordé aux Corels Lacordaire et Jeanne d'Arc pour soutenir leur oeuvre.

Une résolution a été adoptée, demandant au procureur général de la province que le bureau d'enregistrement demeure à St-Geneviève.

Il y a eu ouverture des soumissions pour l'entretien d'hiver des rues du village: MM. Clément Bédard, \$1,550, Roméo Dery, \$1,500.

Vu l'importante augmentation du prix sur celui de l'an dernier, soit environ \$425, les membres du conseil n'ont accepté aucune soumission et décidé d'en demander d'autres, fixant au 16 octobre la limite accordée aux soumissionnaires.

Le taux de la taxe pour le service d'enlèvement des vidanges a été fixé à \$4 pour l'année par propriétaire ou locataire.

vinces et de profiter des services de ce ministère.

Certains échevins, notamment M. Jean-Marie Carrier, se sont montrés réticents, déclarant qu'ils étaient prêts à accepter l'idée de demander l'aide financière du gouvernement provincial pour savoir si la municipalité l'obtiendrait, mais qu'ils préféreraient étudier plus amplement cette question avant de prendre une décision définitive sur la révision du cadastre même.

Le premier magistrat, son honneur le maire Lucien Filion, souligne qu'il avait contacté le ministre des Terres et Forêts, l'honorable Lucien Cléche, en juillet dernier, pour lui demander si la municipalité pouvait s'attendre à recevoir l'aide de la province si elle décidait de refaire son cadastre.

De la part d'ingénieurs de ce ministère, notre premier magistrat a finalement appris que le ministère dispose d'un certain montant pour la révision

des cadastres des municipalités qui en font la demande, mais que les premiers arrivés sont évidemment les premiers servis. C'est pourquoi le maire Filion exhorte ses collègues à faire diligence.

D'après les estimés du géomètre municipal, le coût de cette révision serait de l'ordre de \$25,000 à \$30,000, mais le gouvernement provincial, d'après l'expérience faite à Grand-Mère, serait prêt à verser en subvention la moitié du coût. Ce qui veut dire que la ville n'aurait à déboursier que \$12,500 à \$15,000 pour faire réviser son cadastre.

Le premier magistrat fit valoir devant ses collègues l'importance de ce travail. Il souligna les nombreuses difficultés que le cadastre actuel soulève à travers la ville, surtout les vieux secteurs où la construction est érigée sur des lots non-subdivisés.

Plusieurs propriétaires qui ont voulu emprunter de l'ar-

clature. La municipalité ayant pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest.

Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Le conseil municipal a pris à son compte le soin de cette clôture du côté sud-ouest. Le secrétaire a été autorisé à faire la répartition des frais du coût de réglementation du cours d'eau Baie Vandal et de faire parvenir aux contribuables intéressés les avis réglementaires qui devront être acquittés.

Yamachiche en revue

MM. Paul Gélinas et Jean Villeneuve, tous deux directeurs nationaux des amicales La Salienne ont assisté à la journée du souvenir qui fut tenue à Laval des Rapides. Le président national M. Paul Langlois a félicité les dirigeants de l'amicale de Yamachiche pour tous ces succès. On sait que Yamachiche a l'un des plus gros budgets à administrer.

— O —
Les étudiants de Yamachiche avec le consentement de leurs parents ont pu bénéficier des avantages du vaccin Sabin contre la poliomyélite. Une excellente protection pour nos jeunes.

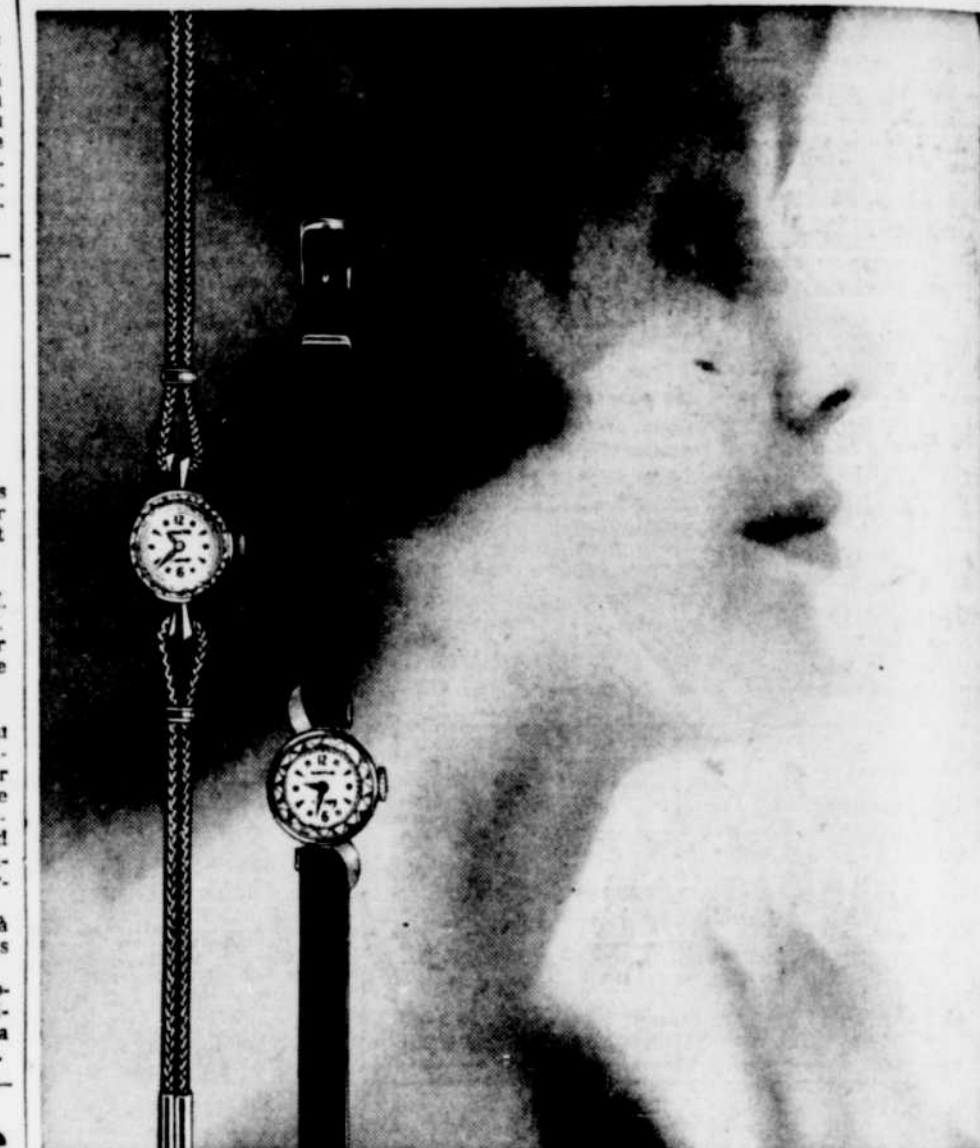
— O —
M. Donat A. Bellemare a eu la surprise de sa vie quand une perdrix est venue choir dans la cuisine après avoir brisé un carreau de la fenêtre. Un excellent gibier qui a été très facile à attraper. Et dire que pendant ce temps des centaines de chasseurs parcouraient les bois en tous sens pour revenir bredouilles.

Déjà les anciens du col-

lège de Yamachiche ont reçu leur invitation pour leur réunion annuelle. On attend de très nombreuses réponses.

J. SYLVIO VILLEMURE
MARCHAND
DE NOUVEAUTÉS
673 Ste-Anne
TEL. 296-3331
Yamachiche

JEAN VILLEMURE
C.D.A. Ass.
Assurances générales
VIE — FEU — VOL
AUTOMOBILE
RESPONSABILITÉ — ETC.
670 Ste-Anne
TEL. 296-3934
Yamachiche



Un retour à l'ère de l'élégance...

une création exquise: **Beaux Arts**

Aussi menue, aussi parfaite qu'une pierre précieuse... aussi délicate qu'un pétale, l'élégance suprême, reflet de la plus pure féminité. Son verre biscauté est taillé, tel un diamant. Grand ressort incassable... A l'épreuve des chocs.

BEAUX ARTS par Gladstone... à partir de \$49.95
Vos représentants autorisés Gladstone vous montreront toute la gamme des montres Gladstone de qualité, pour dames et messieurs — à partir de \$32.50

BIJOUTERIE Laurent Garceau 1468 Notre-Dame Trois-Rivières Tél. FR. 5-2905	BIJOUTERIE J. P. Massé 82 St-Laurent Louiseville Tél. CA. 8-4220	BIJOUTERIE J. R. E. Lafrenière 442 Tamarac Shawinigan Tél. LE. 6-3010
BIJOUTERIE Nadeau Enr. 1582 Royale Trois-Rivières Tél. 378-8600	BIJOUTERIE Roger Breton 58d Fusée Cap-de-la-Madeleine Tél. FR. 6-2475	BIJOUTERIE W. H. Fontaine 1008 St-Maurice Trois-Rivières Inspecteur des montres du CPR Tél. FR. 6-2101
BIJOUTERIE Lorenzo Demers 539 Station Shawinigan Tél. LE. 6-5865	BIJOUTERIE D. Dugré 749, 5e Rue Shawinigan Tél. LE. 7-7293	BIJOUTERIE Paul Bellemare 396 des Forges Trois-Rivières Tél. FR. 6-7013
BIJOUTERIE A. Carpentier 48 Brunelle Cap-de-la-Madeleine Tél. FR. 5-7722	BIJOUTERIE A. Rioux 2472 St-Marc Shawinigan Tél. LE. 9-3551	Le matin en dégustant votre café, quel de mieux que de consulter les pages de votre quotidien préféré au Cour du Québec. Le Nouvelliste

L'AUTOMNE saison idéale pour visiter le ZOO ST-EDOUARD

OU VOUS POURREZ VOIR PLUS DE 750 ANIMAUX

Paons — Chèvres — Originaux
Tels que: Ours — Éléphants
Castors — Lions — Etc.
N. B. Les enfants en dessous de 12 ans sont admis gratuitement.
AU ZOO ST-EDOUARD ON S'AMUSE BIEN.



Plus de 100 spécialistes à votre service

LA PLUS GRANDE MAISON DU GENRE AU CANADA

La finition des films, en noir et blanc ou en couleur, est un art qui exige bien des heures de travail. Cependant, Photo Poste peut vous assurer que vos films seront développés et finis dans les 8 heures suivant leur réception. Grâce à son équipement moderne et son nombreux personnel, Photo Poste peut développer et imprimer, par jour, 10,000 rouleaux de noir et blanc et 4,000 rouleaux de couleur. De plus, chez Photo Poste, vous pouvez vous procurer vos films neufs KODAK avec une réduction de 33-1/3%. Avec Photo Poste vous êtes sûr d'obtenir un service ultra-rapide et une satisfaction totale, à des prix vraiment économiques.

Envoyez toujours vos photos à:
PHOTO POSTE
C.P. 1153, QUÉBEC INC.

SERVICE DE FINITION
de FILMS en 8 heures
50% sur rouleau BLANC et NOIR
ROUL. de 8 poses 3 1/2 x 5 .35
ROUL. de 12 poses 3 1/2 x 3 1/2 .60
ROUL. de 20 poses 3 1/2 x 4 1/2 1.00
IMPRESSIION INDIVIDUELLE 05¢
30% sur rouleau KODACOLOR
ROUL. de 8 poses 3 1/2 x 5 3.00
ROUL. de 12 poses 3 1/2 x 3 1/2 4.00
IMPRESSIION INDIVIDUELLE 30¢
EKTACHROME ET ANSCOCHROME
rouleaux de 8, 12 ou 20 poses avec montures 1.15
N.B. A ces prix, il faut ajouter 5¢ pour le poste et 4 ou 8¢ pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie ou argent remboursé. S.V.P. Pas de commande C.O.D.



Les jeunes doivent se préparer pour prendre la relève

DONNAQUA (DNC) — Adressant la parole devant les membres de la Jeune Chambre de Commerce de Donnacona, M. Marcel-R. Plamondon, de St-Raymond, président des chambres de la région Portneuf-Lorretteville a déclaré, qu'avant longtemps les jeunes devront prendre la relève de nos dirigeants actuels, et pour ce faire ils doivent se préparer afin de pouvoir remplir les postes-clés qui leur seront confiés.

M. Plamondon continua en disant que la province de Québec fait actuellement face à un chambardement énorme et à une évolution extraordinaire. C'est une des raisons qui doit inciter les jeunes d'aujourd'hui à se préparer pour l'avenir avec beaucoup plus d'attention. Le conférencier ajouta que plusieurs citoyens qualifiés ne veulent pas prendre leurs responsabilités, c'est

pourquoi on revêt souvent les mêmes figures avoir les charges dans les organisations publiques. La Jeune Chambre, de dire le président régional, est l'un des meilleurs moyens, pour celui qui veut travailler à cet effet, de se préparer à prendre des charges dans quelque domaine que ce soit.

En terminant, M. Plamondon déclara que la chambre régionale comptait beaucoup sur Donnacona et qu'il ne comprenait pas pourquoi cette ville ne pourrait faire vivre une Jeune Chambre.

Cette conférence du président régional, lors d'un souper à l'Hôtel Moderne à Cap-Santé, marquait le début des activités pour la Jeune chambre de Donnacona pour l'année 1963-64.

Le conférencier fut présenté par le Notaire Paul Guillemette et remercié par M. Gilles Martel.

BIJOUTERIE
A. Carpentier
48 Brunelle
Cap-de-la-Madeleine
Tél. FR. 5-7722

BIJOUTERIE
A. Rioux
2472 St-Marc
Shawinigan
Tél. LE. 9-3551

76A - Restaurants

RESTAURANT SNAC BAR, à vendre, bon chiffre d'affaires, cause départ. Acheté 1000\$, revendu 2500\$. 76A-1000. 76A-1000-2000.

77 - Salles de réception

ATTENTION

SALLE À MANGER, à louer, grand salon, salle à manger, cuisine, salle de bain, tout équipé, prêt à servir. Libre fin novembre. Prix idéal pour les fêtes. 77-1000. 77-1000-2000.

79 - Modistes-couturières

POUR TOUTES VOS TRAVAUX de couture d'automne, téléphoner à FR 6-1419. 79-1000. 79-1000-2000.

81 - Paysagistes

TERRE SPECIALE

TERRE grande, préparée pour potager, gazon, haies. Transport compris. 81-1000. 81-1000-2000.

82 - Bois et matériaux

BOIS DE SCIE, à vendre, 2 x 4 et 2 x 6, toutes longueurs. 82-1000. 82-1000-2000.

90 - Décoration intérieure

SPECIALISTE, décoration intérieure, papier peint, tapis, rideaux, etc. 90-1000. 90-1000-2000.

96 - A vendre ou à échanger

2 TABLES de pool à vendre, bon état, à échanger contre un autre. 96-1000. 96-1000-2000.

98 - Divers

COMPTOIR D'CHANGE

LACOMBE

Machine à coudre, bobines, etc. 98-1000. 98-1000-2000.

Ménagères

ECONOMISEZ

PROCHES VOUS de la maison, ménage, cuisine, etc. 99-1000. 99-1000-2000.

107 - Personnel

PERSONNEL, à louer, pour travaux, etc. 107-1000. 107-1000-2000.

109 - Emplois demandés

EMPLOIS, à louer, pour travaux, etc. 109-1000. 109-1000-2000.

110 - Femmes demandées

FEMMES, à louer, pour travaux, etc. 110-1000. 110-1000-2000.

111 - Hommes demandés

HOMMES, à louer, pour travaux, etc. 111-1000. 111-1000-2000.

112 - On demande

ON DEMANDE, à louer, pour travaux, etc. 112-1000. 112-1000-2000.

117 - Vendeurs demandés

VENDEURS, à louer, pour travaux, etc. 117-1000. 117-1000-2000.

118 - Services de bonnes

SERVICES, à louer, pour travaux, etc. 118-1000. 118-1000-2000.

125 - Autos-camions à vendre

AUTOS-CAMIONS, à vendre, pour travaux, etc. 125-1000. 125-1000-2000.

126 - Autos-camions demandés

AUTOS-CAMIONS, demandés, pour travaux, etc. 126-1000. 126-1000-2000.

131 - Bicycles-motocyclettes

BICYCLES-MOTOCYCLETES, à louer, pour travaux, etc. 131-1000. 131-1000-2000.

141 - Animaux

ANIMAUX, à louer, pour travaux, etc. 141-1000. 141-1000-2000.

142 - Animaux demandés

ANIMAUX, demandés, pour travaux, etc. 142-1000. 142-1000-2000.

143 - Animaux demandés

ANIMAUX, demandés, pour travaux, etc. 143-1000. 143-1000-2000.

144 - Représentantes

REPRÉSENTANTES, à louer, pour travaux, etc. 144-1000. 144-1000-2000.

145 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 145-1000. 145-1000-2000.

146 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 146-1000. 146-1000-2000.

147 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 147-1000. 147-1000-2000.

148 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 148-1000. 148-1000-2000.

149 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 149-1000. 149-1000-2000.

150 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 150-1000. 150-1000-2000.

151 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 151-1000. 151-1000-2000.

152 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 152-1000. 152-1000-2000.

153 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 153-1000. 153-1000-2000.

154 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 154-1000. 154-1000-2000.

155 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 155-1000. 155-1000-2000.

156 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 156-1000. 156-1000-2000.

157 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 157-1000. 157-1000-2000.

158 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 158-1000. 158-1000-2000.

159 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 159-1000. 159-1000-2000.

160 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 160-1000. 160-1000-2000.

161 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 161-1000. 161-1000-2000.

162 - Représentantes demandées

REPRÉSENTANTES, demandées, pour travaux, etc. 162-1000. 162-1000-2000.

113 - Positions offertes

113-1000. 113-1000-2000.

114 - Positions offertes

114-1000. 114-1000-2000.

115 - Positions offertes

115-1000. 115-1000-2000.

116 - Positions offertes

116-1000. 116-1000-2000.

117 - Positions offertes

117-1000. 117-1000-2000.

118 - Positions offertes

118-1000. 118-1000-2000.

119 - Positions offertes

119-1000. 119-1000-2000.

120 - Positions offertes

120-1000. 120-1000-2000.

121 - Positions offertes

121-1000. 121-1000-2000.

122 - Positions offertes

122-1000. 122-1000-2000.

123 - Positions offertes

123-1000. 123-1000-2000.

124 - Positions offertes

124-1000. 124-1000-2000.

125 - Positions offertes

125-1000. 125-1000-2000.

126 - Positions offertes

126-1000. 126-1000-2000.

127 - Positions offertes

127-1000. 127-1000-2000.

128 - Positions offertes

128-1000. 128-1000-2000.

129 - Positions offertes

129-1000. 129-1000-2000.

130 - Positions offertes

130-1000. 130-1000-2000.

131 - Positions offertes

131-1000. 131-1000-2000.

132 - Positions offertes

132-1000. 132-1000-2000.

133 - Positions offertes

133-1000. 133-1000-2000.

134 - Positions offertes

134-1000. 134-1000-2000.

135 - Positions offertes

135-1000. 135-1000-2000.

136 - Positions offertes

136-1000. 136-1000-2000.

137 - Positions offertes

137-1000. 137-1000-2000.

138 - Positions offertes

138-1000. 138-1000-2000.

139 - Positions offertes

139-1000. 139-1000-2000.

140 - Positions offertes

140-1000. 140-1000-2000.

141 - Positions offertes

141-1000. 141-1000-2000.

142 - Positions offertes

142-1000. 142-1000-2000.

143 - Positions offertes

143-1000. 143-1000-2000.

144 - Positions offertes

144-1000. 144-1000-2000.

145 - Positions offertes

145-1000. 145-1000-2000.

146 - Positions offertes

146-1000. 146-1000-2000.

147 - Positions offertes

147-1000. 147-1000-2000.

148 - Positions offertes

148-1000. 148-1000-2000.

149 - Positions offertes

149-1000. 149-1000-2000.

150 - Positions offertes

150-1000. 150-1000-2000.

151 - Positions offertes

151-1000. 151-1000-2000.

152 - Positions offertes

152-1000. 152-1000-2000.

153 - Positions offertes

153-1000. 153-1000-2000.

154 - Positions offertes

154-1000. 154-1000-2000.

155 - Positions offertes

155-1000. 155-1000-2000.

156 - Positions offertes

156-1000. 156-1000-2000.

157 - Positions offertes

157-1000. 157-1000-2000.

158 - Positions offertes

158-1000. 158-1000-2000.

159 - Positions offertes

159-1000. 159-1000-2000.

125 - Autos-camions à vendre

125-1000. 125-1000-2000.

126 - Autos-camions demandés

126-1000. 126-1000-2000.

127 - Autos-camions demandés

127-1000. 127-1000-2000.

128 - Autos-camions demandés

128-1000. 128-1000-2000.

129 - Autos-camions demandés

129-1000. 129-1000-2000.

130 - Autos-camions demandés

130-1000. 130-1000-2000.

131 - Autos-camions demandés

131-1000. 131-1000-2000.

132 - Autos-camions demandés

132-1000. 132-1000-2000.

133 - Autos-camions demandés

133-1000. 133-1000-2000.

134 - Autos-camions demandés

134-1000. 134-1000-2000.

135 - Autos-camions demandés

135-1000. 135-1000-2000.

136 - Autos-camions demandés

136-1000. 136-1000-2000.

137 - Autos-camions demandés

137-1000. 137-1000-2000.

138 - Autos-camions demandés

138-1000. 138-1000-2000.

139 - Autos-camions demandés

139-1000. 139-1000-2000.

140 - Autos-camions demandés

140-1000. 140-1000-2000.

141 - Autos-camions demandés

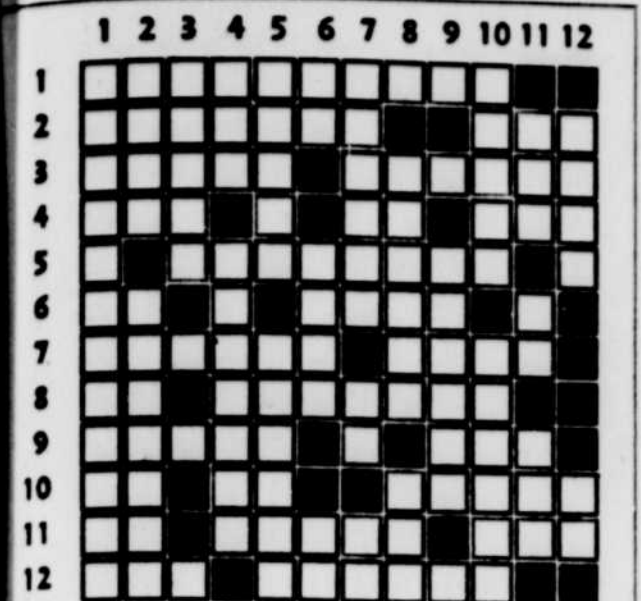
141-1000. 141-1000-2000.

142 - Autos-camions demandés

142-1000. 142-1000-2000.

(suite de la page 2)
En parlant de la langue française, M. Caden a dit que la langue parlée actuelle était du XVIIIe siècle, de la

vulgarisation économique. La culture est devenue indispensable, de nos jours, et le monde de demain sera encore plus exigeant et impitoyable pour les illettrés, a conclu le conférencier.



Horizontalement :
1-Travailleurs manuels amateurs
2-Ne plus se souvenir—Donne un goût fort
3-Qui ne peuvent plus servir—Vraie
4-En pleur—Dans—Préfixe égalitaire
5-Emanations
6-Ordre de partir—Partie de jeu
7-Lit son sort à—Fils d'I-saac
8-Note—Recouvre le défunt
9-Aménée par la peur quand elle est froide—En cet endroit
10-Infinitif—Note—Fatigue
11-Voyelle doublée—Greffier—Cadeau
12-Possessif—Prénom
Verticalement :
1-En proie à une profonde émotion
2-Moyen détourné—Craintive
3-Espagnol
4-Les songes ont dit-on la leur—Torsion douloureuse d'un muscle

5-Qui ne fait rien—Attirait les navigateurs d'autrefois
6-Article—Attache—Famille
7-Méprise—Adverbe—Sur certains diplômes
8-Jalousie—Champ d'herbe
9-Sèche avec un linge
10-Souilles—Prénom
11-Personnel—Aperçu—Préfixe
12-Prénom—Dans

Solution
HORIZONTALEMENT
1-UNIFORMITE
2-SOLITAIRE—SA
3-UN—ETIER—COL
4-ROS—ECRIT
5-ATMOSPHERE
6-JEAN—AIDER
7-AIQUEE
8-ECUS—SAUL
9-RAF—BEE
10-RENIER
11-SCENE—VENDRE
12-ST—CASIER
VERTICALEMENT
1-USURPATEURS
2-NON—EC
3-AJOURNES
4-FIERTE—SAINT
5-OTTOMAN—FEE
6-RAISON
7-MIE—AS—VA
8-IRREPARABLES
9-TE—CHIQUE—NI
10-CREDULE—DE
11-SOIRE
12-ALTEREE—DES

Informations...

(suite de la page 9)
Pouvez-vous 40 à 75 la douzaine.
Radio 50 la douzaine de paquets.
MONTREAL (PC) — Cours des bourses transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Deux...

(suite de la page 2)

tenait que ses services étaient nécessaires parce que Carier et Frère ne pouvaient pas mettre à la disposition des équipes de véhicules de petite capacité ce qui obligeait cette compagnie à charger des taxes trop élevées pour les bourses de joueurs. Il possédait un véhicule à 24 places.

Il y a eu opposition de la part de Carier et Frère qui a déclaré pouvoir mettre à leur disposition des véhicules à 27 places. L'autre opposition venait de M. Raymond Chevrete qui exploitait un service d'autobus dans la ville de la Tuque. Il a déclaré avoir le transport de l'équipe de hockey, qu'il possédait un véhicule de 33 places et que l'équipe se charge de vendre les places dont elle n'a pas besoin pour être en mesure de payer l'autobus.

La seconde demande de M. Lavoie avait trait au transport des étudiants du Séminaire St-Joseph, Ste-Marie, des étudiants de différentes écoles supérieures de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, de la Tuque durant les fins de semaines aux heures déjà décriées. Il a dit avoir eu une demande de la part des parents.

M. Roger Carier a déclaré que ce transport se faisait à bord des autobus de sa compagnie. M. Lavoie a répondu que M. Carier avait coupé les prix de moitié. M. Carier a affirmé qu'il demandait \$125 aller et retour. Comme les régisseurs lui reprochaient ce genre de transport que son permis ne lui permettait pas, parce qu'il s'agit de voyages réguliers à heure fixe, M. Carier a expliqué qu'il s'agissait de voyages spéciaux que lui payait un certain Armand Thibault. Les régisseurs n'ont pas semblé trouver tout cela très légal.

Au cours de l'après-midi, les régisseurs ont entendu les compagnies Deshaies Transport et De la Rive-Sud qui demandent toutes deux un permis pour desservir la Rivière-Sud jusqu'à Québec en ayant l'autorisation de cueillir des passagers sur la route. Toutes ces causes ont été prises en délibéré.

Chroniqueurs...

(suite de la page 3)

Il n'avait pas, jusqu'à présent, joué trop souvent de la formule restrictive qui, nous le comprenons dans certains cas, doit être appliquée. Mais nous nous objectons, toutefois, à ce que le conseil de ville se serve à tout propos du huis clos pour permettre à un échec de dire à ses collègues une chose qui leur nuirait en tant qu'échevin, si elle était relatée dans le journal.

Il faut que désormais nos représentants au conseil de ville deviennent sérieux et pensent une fois pour toutes à administrer la cité dans le sens du bien commun, que chacun des élus du peuple a mis de l'avant au cours de la dernière campagne électorale pour attendre l'électeur et le payeur de taxes, qu'il soit propriétaire ou locataire.

Un informateur digne de foi croit que l'augmentation prévue pour la fin de l'année de \$0.50 du \$100 et qu'elle pourrait même aller à \$0.60 si les revenus budgétaires ne repoussent pas aux prévisions.

Si l'on tient compte de l'augmentation de la Commission scolaire et de l'augmentation de l'évaluation, mise en vigueur l'an dernier, on doit conclure que le payeur de taxes en aura pour son compte, cette année. C'est pourquoi en certains milieux on a l'intention de lancer un appel à toutes les associations et ligues de propriétaires pour leur demander d'étudier la question sous tous ses angles et de faire savoir au conseil de ville, par la suite, leur opinion et leurs suggestions sur le problème et sur la capacité de payer des propriétaires. Ces suggestions aideraient le conseil de ville à déterminer jusqu'où il peut aller dans le sens de l'augmentation du taux de la taxe foncière qui pourrait être faite.

En bref à la

Commission scolaire de Louiseville

Un dernier compte de l'ordre de \$127.51 sera payé à Villeneuve & Leclerc, architectes, de Trois-Rivières, pour travaux à la résidence de Frère Carier, cet été, au coût de \$48,750.

L'installation des rampes (bandes des deux patinoires) se fera incessamment. L'an dernier, toutefois, trois patinoires étaient en activités au collège.

Le compte des frais de scolarité, à être payés par la commission, aux écoles indépendantes, est présentement de \$497, par contre d'autres commissions scolaires ont le plan local pour leurs élèves qui fréquentent nos institutions scolaires.

L'ingénieur... (suite de la page 3)

Trois-Rivières se sont ouvertement opposés à ce que ceux de Trois-Rivières-Ouest fassent du transport à Trois-Rivières sur des contrats publics en particulier. Cependant, plusieurs étaient intéressés à accomplir le même travail à Trois-Rivières-Ouest. Mais ils y furent refusés, c'est connu.

M. Houde a déclaré qu'une telle situation entre deux villes est intolérable. Il a déclaré que la collaboration est nécessaire pour un meilleur rendement. C'est pourquoi, il a convoqué cette assemblée.

La conclusion de la rencontre dicte la situation que prendra Trois-Rivières-Ouest dans la question du camionnage, mais on est fort confiant qu'une entente amicale interviendra. C'est pourquoi tous les camionniers intéressés tant d'une ville que de l'autre sont invités à venir régler ce problème.

Des milliers...

(suite de la page 13)

Elle réalisait qu'elle suscitait des déceptions, voire même dans certains cas, l'abandon des études et ce, parce que le nombre de demandes dépassaient de beaucoup ses possibilités.

La Société était donc forcée à restreindre son champ d'action, en dépit du fait qu'elle était consciente du grand nombre de talents qui ne pouvaient émerger uniquement par l'absence de moyens financiers qu'elle n'avait pas.

Les administrateurs de la Société se mirent à la tâche, étudier quelques formules, dont un système déjà en vigueur dans une autre société régionale. Après étude approfondie de ce système, ils décidèrent de le mettre en application dans notre diocèse. C'est à ce moment que l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins de Trois-Rivières était présente de la nouvelle formule. Les dirigeants de cette importante institution, après étude, acceptèrent notre projet et le sanctionnèrent par une convention signée par les deux parties, avec l'aide des Caisses affiliées. Cette convention permettra au Prêt d'Honneur, dorénavant, de recevoir un plus grand nombre de prêts, et il lui sera même possible dans un avenir que l'on voit prochain : primo : augmenter le montant maximum des prêts, secundo : rendre éligibles au prêt, les étudiants en première année universitaire ou en première année du Brevet "A", tertio : également recommander des prêts pour des études de spécialisation, quarto : il lui sera peut-être possible d'admettre éventuellement au Prêt d'Honneur des étudiants des collèges classiques.

Le public voit donc l'envie des disponibilités qui s'offrent maintenant au Prêt d'Honneur, et qu'il manifeste son approbation en souscrivant plus largement cette année, à notre campagne, présentée en cours et qui se clôturera le 4 novembre, par la souscription à compter de 6h30 p.m.

Les territoires...

(suite de la page 7)

ne, emploie à lui seul 1200 personnes en plus d'un millier de salariés qui travaillent temps partiel dans toutes les régions de la province.

Au Canada, il existe 120 usines de pâtes et papier et de ce nombre il y en a 56 dans la seule province de Québec. A ces industries, il faut ajouter plus de 1500 scieries et un nombre considérable de fabricants utilisant le bois dans les contreplaques jusqu'aux ustensiles de cuisine. Il y a aussi son utilisation dans le domaine de la construction.

"Le bois est réellement une substance magique", dit le conférencier. Il a mentionné de nombreux usages du bois dans notre vie moderne ainsi que de nombreux sous-produits. Il a souligné que cette matière ne sait se plier à de nombreux traitements qui lui permettent d'acquiescer des qualités additionnelles ou encore de se métamorphoser en des produits qui ne ressemblent en rien à sa constitution première.

Abordant la question de la préservation de cette richesse naturelle, M. Filteau a déclaré que la population a un rôle important à jouer. Le gouvernement et plusieurs associations indépendantes apportent leur large contribution dans ce domaine.

Il a souligné que ces organismes possèdent 500 tours d'observation, près de 7,000 milles de lignes téléphoniques, 9,500 automobiles, 434 camions, 896 radios-récepteurs et plusieurs autres outils indispensables à la protection de la forêt. Il a aussi mentionné le rôle de l'aviation par ses avions de patrouille et l'arrosage aérien. Il a terminé en disant qu'un Canadien sur quatre tire son gagne-pain, directement ou indirectement, de la forêt, d'où l'importance de favoriser l'utilisation du bois dans notre vie.

\$50 d'amende à un automobiliste qui "zigzaguait"

Un automobiliste de Grand-Mère a été condamné mercredi matin, aux Sessions, à \$50 d'amende et les frais ou un mois de prison et son permis de conduire a été suspendu pour trois mois, après qu'il eut plaidé coupable à une accusation d'avoir conduit son automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

S.H. le juge Lucien Comeau présidait le tribunal. Ce n'est pas sans avoir donné des explications préalables que le prévenu a plaidé coupable. Il a déclaré qu'au retour d'un voyage à Québec, il avait bu une bouteille de "porteur". Le jour suivant, entre St-Anne de la Perade et Batican, il décida de retirer ses verres fumés, ce pour quoi, il laissa son volant libre, fit un zigzag, reprit son volant. Il voulut ensuite placer ses lunettes fumées dans leur étui. Il laissa encore une fois son volant, fit un autre zigzag et reprit son volant.

La version de la police diffère quelque peu de celle du prévenu. Le procureur de la Couronne, Me Henri-Jules Biron qui cite ce rapport, dit que le prévenu a zigzagué de St-Anne à Batican. Peut-on en déduire qu'il a enlevé et remis ses lunettes tout le long du trajet, abandonnant son volant à chaque fois ?

De toute manière il plaidait coupable et reçoit la sentence que l'on sait.

A l'issue de sa comparution, le prévenu a demandé au juge Comeau s'il pouvait retourner chez lui dans sa voiture. Le juge Comeau lui répondit avec un sourire voltairien aux lèvres : vous le pouvez, mais vous n'avez pas le droit et vous risquez d'être arrêté à nouveau.

Un propriétaire de restaurant du Cap-de-la-Madeleine a été condamné à l'amende minimum, soit \$25, par S.H. le juge Lucien Comeau après avoir plaidé coupable à une accusation d'avoir négligé de rédiger sa déclaration d'impôt pour l'année 1962. Le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Guy Lebrun, a dit que le minimum serait suffisant, ce qui fut fait.

Avila Fraser connaîtra son sort le 5 novembre

Avila Fraser connaîtra sa sentence le 5 novembre, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé un radio-transistor d'une valeur de \$40 dans la voiture automobile de Jules Gagnon. La sentence a été ajournée au 5 pour permettre à la Couronne de recueillir des informations additionnelles sur le prévenu.

Trois mineurs, qui avaient commis un vol par effraction au restaurant Le Paysan il y a quelques semaines, ont bénéficié de la clémence et de la compréhension du tribunal, présidé par le juge Leon Girard, hier matin.

Tous trois ont plaidé coupables. Me Pierre Garneau occupe pour deux d'entre eux et Me Pierre Houde, pour le troisième. Les deux procureurs ont expliqué à la Cour que leurs clients avaient des emplois stables ou étaient en passe d'en obtenir, qu'ils avaient commis leur méfait un soir de "brousse" par étourderie.

Trois prévenus...

(suite de la page 3)

blay n'était accusé que d'avoir volé un orgue électrique miniature d'une valeur de \$26.95. Il n'a plaidé coupables. Une partie de la marchandise a été retrouvée grâce à la collaboration des prévenus, mais elle est inutilisable pour la maison J.B. Loran, parce qu'elle sert depuis plusieurs semaines ou mois, suivant le cas, à des enfants du voisinage.

Deux des prévenus en sont à leur première comparution tandis que Charles Thiffault est en liberté sur parole, après avoir bénéficié d'une sentence suspendue pour tentative de vol par effraction, il y a plusieurs mois.

Les terroristes...

(suite de la page 3)

bien l'œuvre du "Nouveau FLQ". L'individu serait peut-être le publiciste du groupe de terroristes puisqu'il s'est informé si Le Nouvelliste était pour transmettre "cette nouvelle d'intérêt" à la Presse Canadienne, agence d'information nationale, qui diffuse les nouvelles à tous les médias de publicité canadiens qui y sont affiliés.

Cellule truivienne. Un informateur digne de foi a révélé qu'une nouvelle cellule locale ou régionale du FLQ se serait récemment formée à Trois-Rivières.

Le groupement, formé d'une poignée de jeunes nationalistes extrémistes, aurait tenu quelques réunions "ultra-sécrètes" au cours des dernières semaines en vue de mettre sur pied un programme de manifestations du genre de celle du Manège militaire.

NECROLOGIE

FR 6-2501 APRÈS 7 HEURES P.M. FR 6-2508

COMEAU — A Pointe du Lac, le 23 octobre 1963, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Ferdinand Comeau, époux de feu Laura Matte, demeurant à Pointe du Lac.
Le défunt laisse dans le deuil deux filles : Yvonne, Alice, une belle-sœur ; Mme Joseph Comeau de Lachin ; ses beaux-frères : M. Alide Meunier d'Yamachiche, M. et Mme Emile Matte de Whitehall, E.U., ainsi que plusieurs neveux et nièces.
Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Omer St-Louis et Fils, à Pointe du Lac, à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Pointe du Lac où le service funéraire sera chanté à 10 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

LAMY — A Trois-Rivières, le 23 octobre 1963, est décédée à l'âge de 43 ans, Mme François Lamy née Fédora-Jacqueline Dubé demeurant Avenue Pie XII, Louiseville.
La défunte laisse dans le deuil outre son époux, deux filles : Louise et France, sa mère : Mme Lucien Dubé, ses frères : Gérard, Ernest, Donat marié à Marthe Benoit, Jean Paul, ses sœurs : Rose mariée à Denis Croteau, Antoinette mariée à Adrien Richard, Claire, Jeanne d'Arc, Gertrude mariée à Maurice Blanchette, une belle-sœur : Mme Roger Dubé née Béatrice Richard, son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Alcide Lamy, ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme André Lamy, M. et Mme Gilles Lamy, M. et Mme Jean-Paul Lamy, François, Thérèse, Cécile (Sr Cécilienne, des Petites Franciscaines de Marie), Irène mariée à Jean L'Heureux, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 26 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon George Marion, 1 rue St-Marc, Louiseville, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Louiseville où le service funéraire sera chanté à 10 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

GRENIER — A St-Gérard des Laurentides le 24 octobre 1963 est décédé à l'âge de 88 ans, M. Alphonse Grenier époux de feu Caroline Deschênes, demeurant à St-Gérard.
Le défunt laisse dans le deuil ses fils : Wilfrid marié à Marie-Ange Boucher, St-Gérard, Telemere marié à Marie-Anne Boucher, St-Gérard, Ephrem marié à Yvette Gélinas, St-Mathieu, Camille mariée à Laurette St-Onge, Shawinigan, ses filles : Mme Elphège Lemay née Clothilde, Shawinigan, Mme Louis Flageol née Rosa, St-Basile, ses frères et belles-sœurs : M. Adolphe Grenier, St-Gérard, M. et Mme Théophile Grenier, St-Gérard ; une sœur : Mme Vve Ovide Grenier, Shawinigan, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Les funérailles auront lieu lundi le 28 octobre 1963. Le convoi funéraire partira des Salons

MASSICOTTE — A Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 23 octobre 1963 est décédé à l'âge de 48 ans et 9 mois M. Maurice Massicotte époux de dame Rachel Rousseau, demeurant à 23, 1ère Rue, Ste-Marthe.
Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils et belles-filles : Paul, Denis, Jean-Charles marié à Claudette Fugère, ses filles et son gendre : M. et Mme Robert Faler (Pauline), Louise, son père et sa mère, M. et Mme Gustave Massicotte (Alice Beaudoin) St-Luc de Champlain, ses frères et belles-sœurs : Roland marié à Lucienne Goyette, Urgel marié à Alphée Beaudoin, Elie marié à Ida Normandin, Omer marié à Fleurette Toussaint, ses sœurs et beaux-frères : M. et Mme Roch Ginnas (Berthe), M. et Mme Marcel Normandin (Rejean), M. et Mme Eddy Normandin (Denise), M. et Mme Gratien Laprise (Adrienne), M. et Mme Rogatien Beaudoin (Aline), ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Charles Rousseau, Mme Vve Jeanne d'Arc Rousseau, M. et Mme Joseph Rousseau, M. et Mme Philippe Dubois. Le défunt laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines ainsi qu'une petite fille Ann Faler.
Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la Maison J.D. Garneau, 405 boulevard Ste-Madeleine à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière Ste-Madeleine, du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Affiliation...

(suite de la page 11)

raient des joueurs capables d'aider l'équipe.
De plus, les joueurs seront tous enrégistrés et il ne saurait être question pour les années à venir de disputes ou de mécontentes au sujet de l'âge d'un joueur en particulier, sans compter toute la publicité que la ville et la région pourraient retirer si un jour l'une des équipes locales participait à la finale provinciale.

"De 1850 à..."

(Suite de la page 2)

lent misérablement.
De tous les moulins à papier de la Mauricie, combien nous appartenent. Aucun. Et avant octobre 1962, les pouvoirs d'eau qui constituent une richesse de la Mauricie, n'appartenaient pas davantage aux Québécois. A côté de cela, nous retrouvons nos gens bucheurs, draveurs, camionneurs.
Au Lac St-Jean, à la Côte Nord, c'est la même chose. La Gaspésie contient de riches gisements d'huile, toujours ces richesses sont exploitées par des étrangers, pendant que les pêcheurs promettent leur barque et pêchent la morue à \$0.15 la livre.

Dans cette grande ville qu'est Montréal et qui abrite un million et demi de personnes, 80% est locataire et seulement 20% propriétaire. Et le commerce et l'industrie... sont-ils contrôlés par des Canadiens français. Pas davantage. Cette pauvreté collective, nous en sommes responsables, car nous avons engrangé nos récoltes dans la drange du voisin et d'un coup nous nous sommes vus dépouillés.

On pourrait donner bien des causes à cet état de choses. On pourrait blâmer la passivité des gens, leur manque d'entraide, leur manque de clairvoyance. M. Benoit, chiffres sur table, parle de l'une de ces causes qu'il connaît à fond. Nous ne gardons pas nos capitaux chez nous. Prenant l'exemple de l'assurance-vie, il y a \$377,000,000 de primes, chaque année, soit plus de \$1,000,000 par jour. Sur cette somme, seulement \$63,000,000 restent dans la province de Québec, alors que nous exportons \$312,000,000. Ce qui est encore plus fantastique c'est que ces sommes vont partout dans le monde, même en Allemagne, en Australie, et bien entendu aux Etats-Unis, en Angleterre et en Ecosse. A l'avenir, il importe donc de s'assurer dans des compagnies d'expression française.

Les conséquences de cet état de choses sont nombreuses et funestes. Que de talents perdus, parce que les parents n'avaient pas les moyens de faire instruire leurs enfants. Aussi le fait que la majorité canadienne-française occupe des emplois subalternes, sans jamais avoir l'espoir d'être en haut du palier. On ne saurait ignorer également le problème des universités auquel on pourrait apporter des solutions, si nous avions de l'argent.

Une partie importante était confiée au jeune chansonnier Hervé Brousseau et à son orchestre.

MONUMENTS HOUE & FRERE
Téléphones : FR 6-3055
Achetez au prix de gros
Épargne la commission du vendeur
404 rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine
Directement de la manufacture

A nos chers parents et amis
Samedi le 26 octobre 1963, à 7h.30 a.m.
en l'église St-Philippe, sera chanté un
SERVICE-ANNIVERSAIRE
pour le repos de l'âme de M. Wilfrid Trempe,
décédé le 25 octobre 1962
Madame Wilfrid Trempe et sa famille



NECROLOGIE
FR. 6-2501
après 7 hres : FR. 6-2508
Décès : 5¢ le mot
Funérailles : 5¢ le mot
Remerciements : \$3.50
Service anniversaire : \$3.50

Appelez le Service des Annonces Classées de votre localité ou FR. 6-2501



VENDREDI SAMEDI

2 JOURS

AUBAINES-VEDETTES

EN PLEINE ACTIVITE DU

75 ANNIVERSAIRE

ième.

Stock regroupé... Marchandises nouvelles à prix alléchants

- ★ Accumulez vos épargnes!
- ★ Préparez-vous pour l'hiver!

C'est le temps! Choisissez votre manteau de fourrure aujourd'hui!

Fourrure de qualité d'une maison responsable

PATTES DE BROADTAIL NOIR

Economisez \$100 sur l'un ou l'autre de ces manteaux chics superbes et élégants

• MANTEAU EN PATTES DE BROADTAIL NOIR

Modèle tout simple qui met en valeur le broadtail noir, souple et élégant avec son collet tailleur. Valeur régulière de \$450. Epargnez \$100.

\$350 VAL. REG. \$450

• MANTEAU EN PATTES DE BROADTAIL NOIR

Un autre modèle jeune avec luxueux collet de vison teint noir attachant au cou. Fourrure particulièrement recherchée et très à la mode. Valeur régulière \$495. Epargnez \$100.

\$395 VAL. REG. \$495

• MANTEAU EN PATTES DE BROADTAIL NOIR

Magnifique modèle couturier, réalisé par un dessinateur très connu et en demande. Modèle avec pli creux sur le côté. Poches appliquées. Riche collet châle en vison mâle teint noir. Valeur régulière de \$550. Epargnez \$100.

\$450 VAL. REG. \$550

- FACILITES D'ACHAT
- FORTIN SE FINANCE

(Salon des Fourrures — 3e Etage)



MONSIEUR!
VENEZ CHOISIR
SIR LE VOTRE.

Habits POUR HOMMES

(Tailles désassorties)

Magnifique habit pour messieurs et jeunes gens, en flanelle, viscose et acétate. Modèle régulier, avec trois boutons. Pantalon 1 pil. Bleu, brun, vert, gris.

FAITES-EN VOTRE PROFIT!

\$1475

Nouveau!
QUALITE!
EPARGNE!



L'IDEAL POUR L'AUTOMNE...

SUPERBES

PANTALONS POUR MESSIEURS

65% TERYLENE
35% VISCOSE

Merveilleux pantalon "Wash and Wear" qui vous lave dans votre lessiveuse, et peut être séché dans la sècheuse. 65% terylene et 35% viscose. Gris médium, brun, vert, etc.

GARÇONS: 6-8-10 ans

\$895 \$995

HOMMES: 12-14-16-18 ans

\$1295

ET PAR SURCROIT...

Autant de dollars d'achat,
Autant de chance de
Participer à l'attribution de

\$1200

EN ARGENT! CHAQUE SAMEDI
→ 12 GAGNANTS
Bonne chance!

Du nouveau!

Sous-sol

Nous avons maintenant

la ligne des

BRASSIERES

"Best-Form"

et

"Vogue"

SPECIALS

D'INTRODUCTION

• BRASSIERE COURTE **75c**
Brassière courte avec bretelles ajustables, agrafes au dos, bonnets en coton plissé. 32A à 38A, 32B à 42B, 32C à 44C, 34D à 46D.
Val. rég. de 99c

• BRASSIERE COURTE **99c**
Brassière courte en nylon, bonnets légèrement renforcés, agrafes au dos, bretelles réglables. 32A à 36A, 32B à 38B, 32C à 40C, 34D à 42D.
TRES SPECIAL!



BONNE QUALITE A PRIX D'AUBAINE!



BRASSIERE LONGUE "BIFLEX"

Des complètement en élastique, attachant avant et derrière. Bonnets en nylon ou coton brodé. Ces brassières sont conçues et aidées. Profitez pour faire votre garde-robe de sous-vêtements.

32 A à 38 A **\$2.98**
32 B à 42 B **\$3.79**
32 C à 44 C
34 D à 46 D

DANS UN EMPAQUETAGE DE FANTAISIE

BLOUSES

Pour Dames et Demoiselles

TAILLES: 12 à 18 ans

De magnifiques petites blouses bien féminines en beau broadcloth et d'entretien facile. Modèle sans collier avec manches courtes. Dans des tons d'imprimé bleu, rose, jaune, etc. Aussi blouse entièrement en dentelle doublée en coton. Rouge, noir, blanc, etc.



\$295 et 395



1481 rue Notre-Dame - Trois-Rivières
Frontenac 4-2411